




Centrés sur




les exportateurs



canadiens



Rapport annuel 2004



Canada

 **EDC**
Exportation et développement Canada
Export Development Canada

Table des matières

2	Profil de la Société
2	Réalisations de 2004
3	Compte de la Société – Faits saillants de 2004
3	Revue des cinq derniers exercices – Faits saillants
	Revue globale de 2004
4	Message à l'actionnaire
6	Message du président du Conseil
	Performance par rapport aux objectifs de 2004
8	Centrés sur nos principes directeurs
14	Centrés sur l'accessibilité et les partenariats
18	Centrés sur les marchés en développement
20	Centrés sur les PME
23	Objectifs stratégiques de 2005
	Centrés sur les relations avec les investisseurs
27	Message aux investisseurs
28	Performance par rapport aux objectifs
32	Membres du Conseil d'administration
34	Équipe de la haute direction
35	Gouvernance
39	Comités du Conseil d'administration
43	Code d'éthique commerciale
45	Revue financière de 2004
46	Rapport de gestion
76	Responsabilité à l'égard des rapports financiers
77	Rapport du vérificateur
78	États financiers consolidés
81	Notes afférentes aux états financiers consolidés
106	Revue des dix derniers exercices
112	Glossaire de termes financiers
113	Bureaux et représentations d'EDC
114	Vision et Valeurs

EDC offre des services d'assurance et de financement pour aider les entreprises canadiennes à exporter leurs produits et services et à investir à l'étranger.

Centrés sur

Société d'État, EDC relève du Parlement tout en appliquant des principes commerciaux en partenariat avec des institutions financières canadiennes et internationales.

les exportateurs

Financièrement autonome, EDC appuie les entreprises canadiennes avec des fonds tirés des commissions et primes qu'elle applique à ses services, ainsi que des opérations de trésorerie.

canadiens

EDC sert toutes les entreprises canadiennes, quels que soient leur taille, leur secteur industriel, la région où elles sont situées ou les marchés étrangers sur lesquels elles évoluent.

Profil de la Société

À EDC, toutes les actions sont guidées par le mandat de la Société, qui est de « soutenir et développer, directement ou indirectement, le commerce extérieur du Canada ainsi que la capacité du pays d'y participer et de profiter des débouchés offerts sur le marché international ».

EDC devient ainsi partenaire des initiatives canadiennes de développement du commerce international. Comme société d'État relevant du Parlement et appliquant des principes commerciaux, elle apprécie les partenariats qu'elle a formés avec le gouvernement et avec le secteur privé pour donner plus de visibilité aux entreprises canadiennes et leur permettre de mieux réussir à l'étranger.

Grâce à ses stratégies de gestion des risques et à ses opérations de trésorerie, EDC peut offrir cet appui sans compter sur l'argent des contribuables. Elle obtient son financement en prélevant des commissions sur ses services, en appliquant des intérêts sur ses prêts et en émettant des titres d'emprunt sur les marchés financiers. Ces instruments sont pleinement garantis par le gouvernement du Canada.

Outre cette force financière, EDC met en œuvre des produits novateurs, crée des réseaux internationaux et présente une analyse approfondie de la conjoncture économique mondiale – secteur par secteur et pays par pays – qui l'aident à rester centrée sur les besoins des exportateurs canadiens et sur les opportunités qui leur sont offertes.

Réalisations de 2004

EDC a continué à aider les exportateurs et les investisseurs canadiens à garder le cap pour réussir sur les marchés mondiaux.

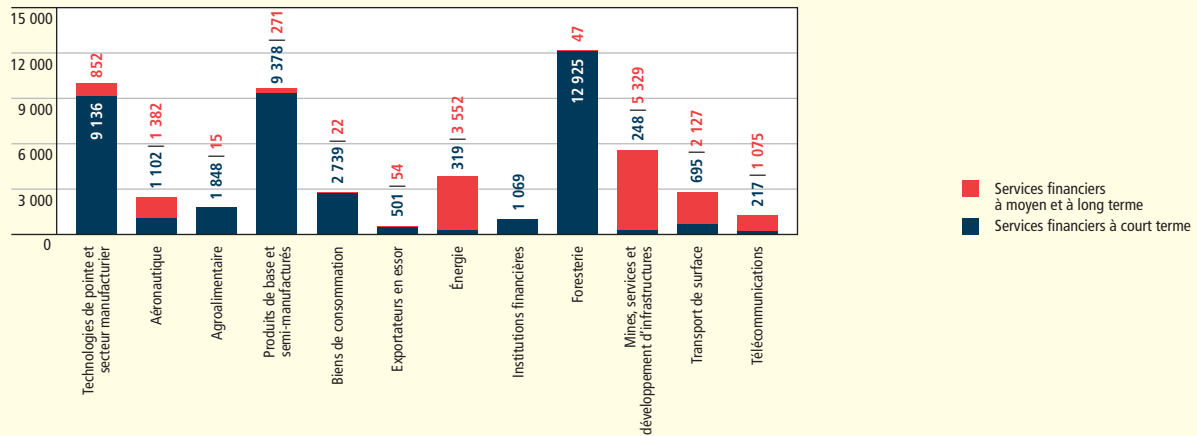
Quelques points saillants de la performance de la Société en 2004 :

- ▶ 6 962 clients servis, dont 6 345 PME
- ▶ 54,9 milliards de dollars en appui à des exportations et des investissements à l'étranger
- ▶ 11,6 milliards de dollars en appui financier sur 146 marchés en développement
- ▶ 1,242 milliard de dollars de bénéfice net
- ▶ 20,8 milliards de dollars d'actif total
- ▶ 4^e année consécutive : parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada selon la liste établie par le magazine *Maclean's*
- ▶ 7^e fois en onze ans : Prix d'excellence du vérificateur général pour la qualité des rapports annuels des sociétés d'État
- ▶ 1,8 milliard de dollars en nouvelles sorties d'investissement direct à l'étranger (IDE) facilitées par EDC, par rapport à 619 millions de dollars en 2003

Compte de la Société – Faits saillants de 2004

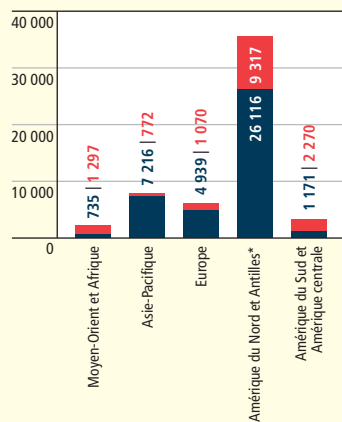
Volume d'activités par secteur industriel

(en millions de dollars)



Volume d'activités par marché géographique

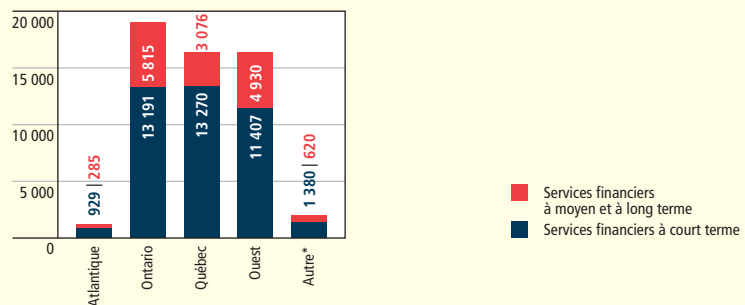
(en millions de dollars)



* Comprend le Mexique

Volume d'activités par région canadienne

(en millions de dollars)

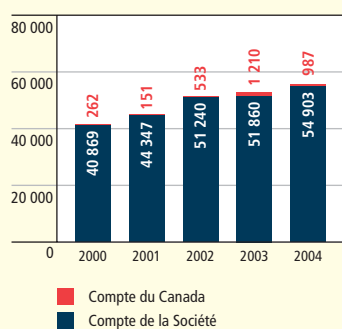


* Volume non attribué à une région précise du Canada

Revue des cinq derniers exercices – Faits saillants

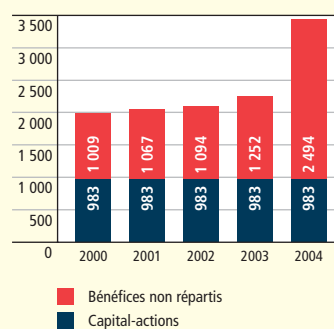
Volume d'activités

(en millions de dollars)

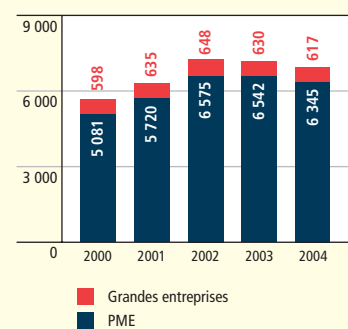


Avoir de l'actionnaire

(en millions de dollars)



Clients servis



Centrés sur les exportateurs canadiens



Gilles Ross

Président par intérim

Le succès des milliers d'entreprises canadiennes appuyées par EDC en 2004 – notamment celles présentées en page couverture et dont le parcours est exposé plus loin – constitue la meilleure mesure de nos réalisations.

En 2004, le dynamisme de l'économie mondiale a profité aux exportateurs canadiens, dont les ventes à l'étranger ont crû de près de 9 % par rapport à 2003. Elles ont toutefois perdu un peu de vigueur dans les derniers mois de l'année à cause de la force de notre dollar, de la hausse des cours de l'énergie et du ralentissement de la croissance de l'économie mondiale. Au terme de l'exercice, la confiance des exportateurs pointait à son plus bas depuis la tragédie de septembre 2001, le découragement ayant poussé des petites entreprises à cesser d'exporter. En 2004, c'est dans ce climat que 6 962 compagnies canadiennes ont demandé à EDC de les aider à gérer leurs risques commerciaux. Elles étaient 7 172 en 2003. EDC a néanmoins facilité des ventes à l'exportation et des investissements totalisant 54,9 milliards de dollars, soit 5,8 % de plus qu'en 2003. Il s'agit d'un apport de 34,7 milliards de dollars au PIB canadien, l'équivalent de 3,4 % du PIB total de 2004. Les opérations de commerce extérieur et d'investissement soutenues par EDC ont représenté 12,2 % de l'ensemble des exportations canadiennes de biens et services et contribué à maintenir plus de 438 000 emplois au Canada, soit environ 2,8 % du total des emplois au pays.

En 2004, le bénéfice net d'EDC a été de 1,242 milliard de dollars, soit bien supérieur aux prévisions. Au cours des dernières années, le repli de l'économie mondiale avait entraîné une détérioration de la qualité du crédit de nombreux emprunteurs d'EDC, ce qui nous avait obligés à accroître sensiblement les provisions pour pertes sur prêts portées au bilan. La situation du crédit s'étant grandement améliorée sur les marchés d'exportation du Canada en 2004, le provisionnement supplémentaire n'est plus nécessaire. EDC peut donc miser sur ces sommes pour appuyer de nouvelles transactions d'exportation. En 2004, la reprise sur provision pour pertes sur créances a représenté 998 millions des 1,084 milliard de dollars de bénéfice net supplémentaire réalisé par rapport à 2003. En outre, une nouvelle norme comptable adoptée en 2004 oblige désormais la Société à faire état de ses instruments financiers dérivés à leur juste valeur et à porter ses gains et pertes non réalisés à son état des résultats. Un gain à la juste valeur non réalisé de 143 millions de dollars a été inscrit au bilan de 2004. Ensemble, la reprise sur provision et l'inscription du gain à la juste valeur non réalisé sur les instruments financiers dérivés représentent 1,141 milliard de dollars de l'augmentation du bénéfice net par rapport à 2003. Il s'agit toutefois de régularisations qui ne correspondent pas à des augmentations de liquidités disponibles. Le bénéfice d'exploitation d'EDC a en fait baissé de 6,1 %, s'établissant à 885 millions de dollars, tandis que les frais d'administration ont progressé modérément de 2,9 % pour atteindre 178 millions.

Les recettes de 2004 procurent à EDC une meilleure marge d'expansion de ses services financiers aux exportateurs canadiens. En 2004, EDC a appuyé des

transactions dans 177 pays et territoires, dont 146 marchés en développement. Elle a facilité des exportations et des investissements d'une valeur record de 11,6 milliards de dollars sur les marchés en développement, soit 10,5 % de plus qu'en 2003. EDC a pris part à 35,9 % de toutes les exportations canadiennes de biens et de services vers ces marchés. Les entreprises canadiennes ont ajouté l'investissement étranger à leur stratégie, et elles comptent sur notre appui pour concrétiser leurs projets d'acquisition, de construction ou d'agrandissement d'installations à l'étranger, et aussi pour réaliser des ventes par l'intermédiaire de leurs sociétés affiliées à l'étranger. Notre soutien aux opérations canadiennes extérieures continuera de croître. En 2005, nous élargirons nos services et notre programme de financement pour mieux répondre aux besoins des exportateurs canadiens. Nous relèverons le niveau de risque qu'EDC est prête à courir sur les marchés en développement prioritaires et appuierons activement les secteurs jugés stratégiques selon le programme fédéral de commerce extérieur avec les marchés en développement. Les représentants d'EDC à l'étranger participent à cet effort. EDC a d'ailleurs affecté deux nouveaux représentants au Brésil et en Malaisie en 2004; un autre entrera en fonction en Inde en 2005.

La clientèle d'EDC est composée à plus de 90 % de PME, mais nos services sont également essentiels pour assurer la compétitivité des plus grandes entreprises canadiennes. Les secteurs des télécommunications et de l'aéronautique – qui emploient des milliers de Canadiens et autour desquels gravitent des milliers de fournisseurs – traversent une période particulièrement difficile. La situation est exacerbée par l'intensification de la concurrence internationale, qui s'observe aussi dans quantité d'autres secteurs où de grandes entreprises s'efforcent de prospérer. EDC continuera de travailler avec les institutions financières et d'autres acteurs du secteur privé pour accroître la capacité du système financier canadien, dans l'optique de procurer aux grandes entreprises un soutien comparable à celui qu'obtiennent leurs concurrentes étrangères.

Les Canadiens s'attendent à ce qu'EDC serve les meilleurs intérêts du gouvernement du Canada, de ses clients et de la population du pays. La Société a confirmé cette approche commerciale fondée sur des principes en formulant en 2004 sa Déclaration d'engagement en matière de responsabilité sociale des entreprises, par laquelle elle promet de réaliser son mandat dans le respect de ses valeurs et de la transparence, l'un de ses principes directeurs. À ce chapitre, nous considérons que l'examen de nos activités par le Bureau du vérificateur général du Canada est une composante essentielle de notre structure de reddition de comptes. Les vérifications spéciales de 2004 ont généré des conclusions favorables quant à nos pratiques de gestion et d'examen des questions environnementales, ce qui comprend notre Directive en matière d'évaluation environnementale, tout en incluant des suggestions d'améliorations.

Je désire remercier A. Ian Gillespie, notre ancien président et chef de la direction dont le mandat a pris fin en 2004, ainsi que tous les employés d'EDC qui, ensemble, ont incarné au quotidien le thème du présent rapport – Centrés sur les exportateurs canadiens – en explorant sans relâche de nouvelles façons d'aider les entreprises canadiennes à atteindre leurs objectifs. Nous poursuivrons cette tradition d'excellence sous la direction du président et chef de la direction qui sera nommé en 2005 par le gouvernement du Canada.

Le président par intérim,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gilles Ross', written over a light blue horizontal line.

Gilles Ross

Message du président du Conseil



Pierre MacDonald
Vice-président du Conseil

Malgré les défis posés par l'appréciation du dollar canadien et les cours élevés de l'énergie, alliés au différend continu sur le bois d'œuvre et à la crise de la vache folle, 2004 a été une année de croissance pour les exportations canadiennes – la première depuis 2000.

Éperonnés par une reprise mondiale synchronisée, de nombreux exportateurs et investisseurs canadiens ont pu percer de nouveaux marchés, diversifier leur clientèle ou bâtir les chaînes d'approvisionnement mondiales nécessaires pour soutenir la concurrence internationale. Mais d'autres ont abandonné la partie ou ont réduit leurs activités à l'étranger à cause des risques persistants sur les marchés mondiaux, d'où la nécessité encore plus grande qu'EDC continue à offrir des solutions accessibles, novatrices et efficaces, adaptées aux besoins changeants des exportateurs et des investisseurs canadiens.

EDC a été un partenaire fiable pour 6 962 entreprises, qui ont réalisé des ventes à l'exportation ou des investissements de 54,9 milliards de dollars sur 177 marchés. Forte d'une autre année bien réussie, EDC reste déterminée à trouver de nouveaux moyens de rehausser la présence du Canada sur les marchés mondiaux et surtout les grands marchés stratégiques comme la Chine, l'Inde, le Brésil, la Russie et le Mexique. Elle est fin prête à être un agent efficace du gouvernement canadien en appuyant la stratégie relative aux marchés en développement qu'il a annoncée en 2004.

Les revenus qu'EDC a tirés en 2004 d'une reprise sur la provision pour pertes sur prêts à la faveur de l'amélioration de la conjoncture du crédit dans le monde lui donnent une occasion unique d'affecter des ressources supplémentaires à la gestion des risques sur les marchés en développement. Le Conseil d'administration examinera cette question importante avec les membres de la haute direction d'EDC en 2005 et surveillera de près comment EDC améliorera la prestation de ses services l'an prochain.

En attendant, le Conseil a achevé son examen stratégique des services d'EDC. Je suis heureux de signaler que les deux groupes de travail créés à l'issue de cet examen ont mené les activités prévues. Le Groupe de travail sur les garanties bancaires a achevé ses travaux, et le Conseil a adopté ses recommandations en vue d'améliorer le programme de garanties d'EDC en partenariat avec les banques, pour répondre à leurs besoins et à ceux des exportateurs et des investisseurs, surtout à l'égard des garanties de prêts bancaires sur les marchés en développement stratégiques. Le Groupe de travail sur l'assurance à court terme, quant à lui, informe périodiquement le Conseil de ses progrès.

La gouvernance a continué de dominer les travaux du Conseil en 2004. Tout particulièrement, le Conseil a dû assurer la transition lorsque le mandat d'A. Ian Gillespie, président et chef de la direction d'EDC, est venu à échéance. Il a d'abord rapidement assuré la continuité durant la recherche d'un remplaçant permanent en nommant Gilles Ross, membre très qualifié et respecté de la haute direction d'EDC, président par intérim. Conformément aux nouvelles lignes directrices du gouvernement sur la participation des conseils d'administration à la nomination des présidents et chefs de la direction, le Conseil a mis à jour et approuvé le profil du

poste, examiné les dossiers des candidats, tenu des entrevues et, à la fin de l'année, recommandé au ministre du Commerce international la nomination de Robert A. Wright au poste de président et chef de la direction de la Société. Le 17 février 2005, le Ministre a annoncé la proposition de nomination de M. Wright à ce poste, proposition qu'il a soumise au Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international de la Chambre des communes aux fins d'examen.

Au nom du Conseil d'administration, j'aimerais remercier M. Gillespie pour son service dévoué à titre de président et chef de la direction pendant sept ans. Sous sa direction, EDC a doublé tant le nombre de ses clients que son chiffre d'affaires et a accru sa souplesse pour répondre rapidement aux besoins changeants des exportateurs canadiens. M. Gillespie a laissé de solides assises sur lesquelles son successeur pourra bâtir une Société encore plus forte.

J'aimerais également remercier les administrateurs qui ont quitté le Conseil au cours de l'année : Leonard Edwards et Michael Horgan, qui ont grandement contribué au Conseil et à ses divers comités, ainsi que Ajay Virmani, qui a quitté le Conseil durant l'année. Mes collègues au Conseil et moi-même souhaitons la bienvenue aux nouveaux administrateurs, Paul Boothe, sous-ministre délégué aux Finances, et Robert Fonberg, sous-ministre du Commerce international. Dans le cadre de leur mandat de guider le renouvellement du Conseil, les administrateurs ont préparé et remis au Ministre un profil à jour des compétences et de l'expérience des membres du Conseil et recommandé plusieurs candidats en remplacement des administrateurs dont le mandat expire, de même que la reconduction de certains d'entre eux.

Enfin, au nom du Conseil, je félicite l'équipe de la direction d'EDC, qui a permis à la Société de remporter pour la troisième année consécutive le Prix d'excellence du vérificateur général pour la qualité des rapports annuels des sociétés d'État. Ce prix indique bien à quel point EDC répond aux attentes grandissantes de son actionnaire, ainsi que du grand public, pour ce qui est de la reddition des comptes et de la qualité de son rapport annuel sur sa performance. Qui plus est, pour une quatrième année d'affilée, EDC figure parmi les 100 meilleurs employeurs du Canada. Je félicite aussi tous les employés pour leur dévouement, leur esprit de corps et leur professionnalisme, car ce sont eux avant tout qui ont permis à EDC d'obtenir ce prix important.

Tournés résolument vers 2005, le Conseil d'administration, les membres de la haute direction et les employés d'EDC sont conscients de la difficulté de rehausser la confiance des exportateurs et de mener les entreprises canadiennes vers la réussite internationale malgré les projections de croissance modérée de l'économie mondiale. Je tiens à assurer les exportateurs et les investisseurs canadiens qu'EDC et son Conseil d'administration s'efforceront toujours d'offrir les meilleurs services, sur les bons marchés, afin d'aider de plus en plus d'entreprises canadiennes à prospérer en étant de solides concurrents sur les marchés mondiaux.

Le mandat de Paul Gobeil à la présidence du Conseil a expiré à la fin de 2004. Le 13 janvier 2005, le ministre du Commerce international a annoncé la proposition de reconduction de M. Gobeil à ce poste, proposition qu'il a transmise au Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international de la Chambre des communes pour examen. Je me réjouis à l'avance du retour de M. Gobeil à la présidence du Conseil.

Le vice-président du Conseil,



Pierre MacDonald

Centrés sur nos principes directeurs

Adopter des principes clés de fonctionnement est à la base de la prospérité des entreprises. C'est à partir de ces principes qu'elles établissent leur orientation stratégique et leurs buts. Le cadre de référence d'EDC repose sur trois principes fondamentaux, la Société s'engageant à respecter les accords internationaux du Canada, ses propres directives en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE) et les principes d'une saine gestion financière.

Respect des accords internationaux

Compte tenu du fait que les activités d'EDC s'étendent sur plus de 170 marchés, il est essentiel qu'elle comprenne et appuie clairement les obligations du Canada relativement à la politique de commerce extérieur. L'*Arrangement sur les Crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public* de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est d'une importance capitale. Cet accord vise à éliminer les distorsions du commerce parmi les pays les plus industrialisés, notamment en ce qui concerne les subventions au crédit à l'exportation et l'aide liée au commerce. Lors des réunions de l'OCDE, EDC a cherché à faire avancer l'idée de la tarification établie en fonction du risque et du marché et a tenté de faire clarifier davantage les dispositions de l'Arrangement et de faire examiner celles du secteur de l'aéronautique. En 2004, EDC a aussi appuyé le lancement des négociations visant l'examen de l'*Accord sectoriel sur les crédits à l'exportation d'aéronefs civils*, qui entre en vigueur en 2005 avec la participation du Brésil.

EDC a en outre présenté son Programme de lutte contre la corruption à l'OCDE, dont les nouvelles lignes directrices précisent comment EDC s'y prendra pour respecter sa politique sur la corruption énoncée dans le *Code d'éthique commerciale*. Les lignes directrices garantissent aussi qu'EDC respectera la *Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers* publiée par l'OCDE en 1997 et la *Loi sur la corruption d'agents publics étrangers* du Canada.

EDC est également membre de l'Union de Berne, dont le mandat est d'encourager l'acceptation à l'échelle internationale de solides principes en matière d'assurance-crédit à l'exportation et d'assurance-investissement à l'étranger auprès des 54 membres, qui représentent 43 pays. En 2004, EDC a participé à l'élaboration de l'énoncé de valeurs de l'Union de Berne, qui confirme l'engagement des membres envers le respect de l'environnement et envers des valeurs éthiques élevées.

Le Canada a aussi élaboré des mesures législatives qui criminalisent la perpétration d'actes terroristes et la prestation de services de financement ou de services connexes à des personnes ou des entités soupçonnées de terrorisme. La Société a donné suite à ces mesures en élaborant une initiative complémentaire en 2004.

Fondée sur les valeurs d'EDC, la Déclaration d'engagement en matière de responsabilité sociale des entreprises, officiellement adoptée en 2004, reprend cinq principes directeurs : éthique commerciale, environnement, transparence, investissement dans la collectivité et climat organisationnel.

Centrés sur notre place dans le monde

EDC s'efforce de tenir compte de l'impact social et environnemental de ses activités afin de répondre aux attentes de toutes ses parties prenantes. En 2004, elle a ainsi renforcé son engagement envers les initiatives en matière de RSE en publiant une Déclaration d'engagement officielle : *EDC s'engage à remplir son mandat de façon socialement responsable, dans le respect de ses valeurs.*

Fondé sur les valeurs d'EDC, cet engagement reprend cinq principes directeurs ou piliers : éthique commerciale, environnement, transparence, investissement dans la collectivité et climat organisationnel.

L'un des piliers de la Déclaration d'engagement d'EDC consiste à faire preuve d'honnêteté, d'intégrité et d'impartialité dans l'exercice de ses activités, et à attendre le même comportement de la part de ses clients.

La Société respecte cet engagement au moyen de son *Code de conduite* et de son *Code d'éthique commerciale*, qui expliquent ses normes d'éthique à ses employés, à ses clients et à d'autres parties prenantes. Les employés sont tenus de signer un Engagement au respect du Code chaque année, afin d'indiquer qu'ils comprennent bien le *Code de conduite* et qu'ils s'engagent à le respecter. EDC a aussi continué d'offrir à ses employés une formation dans le cadre de son Programme de lutte contre la corruption et de sensibiliser ses clients à l'égard de ses politiques et obligations, notamment du fait qu'elle doit leur demander de soumettre des déclarations anti-corruption ou d'accepter des représentations et engagements à cet effet dans les documents appropriés.

Évaluation des effets environnementaux

L'environnement constitue un autre pilier essentiel de l'engagement de la Société. Sa Déclaration d'engagement en matière de RSE précise : « EDC se préoccupe des incidences environnementales de ses activités ».

La Directive en matière d'évaluation environnementale exige qu'EDC classe les projets pour lesquels elle doit offrir un soutien selon la nature et la gravité des incidences éventuelles du projet. En octobre 2004, le Bureau du vérificateur général du Canada a examiné l'application de la Directive et a conclu qu'elle était satisfaisante. La vérification a relevé des améliorations importantes dans la mise en œuvre des processus d'examen depuis la vérification de 2001; elle a aussi permis de conclure que la politique d'EDC était conforme à celle d'organismes de crédit à l'exportation et de banques commerciales du secteur privé.

Le Canada est reconnu partout au monde pour ses technologies et produits novateurs dans le secteur de l'environnement. Pour appuyer ce secteur vital, EDC a mis au point l'Initiative *EnviroExport* qui lui a permis de faciliter des transactions d'une valeur de 825,5 millions de dollars pour les exportateurs canadiens en 2004.

Transparence

Dans le contexte commercial actuel, les parties prenantes s'attendent à ce que les entreprises fassent preuve de transparence. C'est justement le troisième principe directeur de l'engagement d'EDC en matière de RSE. Sur ce plan, la Société « s'efforce d'établir un équilibre entre l'obligation de rendre des comptes au public et le respect de la confidentialité à l'égard de ses clients ».

Pour garantir la transparence des initiatives liées à l'environnement, l'éco-conseiller en chef d'EDC a publié en 2004 son deuxième rapport annuel, qui présente les grandes lignes des transactions examinées en 2003 et les activités de sensibilisation du groupe. Le rapport de 2004 sera publié dans les premiers mois de 2005.

EDC divulgue aussi de l'information sur les transactions liées au financement, à l'assurance-risques politiques aux prêteurs et aux opérations portant sur les capitaux propres, que l'on peut consulter à www.edc.ca/divulgation. Conformément aux révisions apportées aux *Approches communes concernant l'environnement et les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public*, EDC s'est engagée à obtenir le consentement du parrain de projet pour aviser le public qu'elle étudie la possibilité d'appuyer certains projets de catégorie A qui ne sont pas visés par la Directive en matière d'évaluation environnementale d'EDC.

Pour tenir compte des opinions des parties prenantes lors de l'élaboration de ses politiques et procédures, EDC a mis au point une stratégie active d'implication des parties prenantes. À cette fin, des représentants d'EDC ont présenté des exposés à de nombreuses conférences, notamment à l'occasion du Symposium national en éthique à l'Université Saint-Paul d'Ottawa et de la conférence 2004 sur la gestion des risques liés aux marchés émergents, à New York, ainsi qu'à la Rotman School of Management de l'Université de Toronto. EDC a aussi organisé une séance de travail avec des organisations non gouvernementales (ONG) pour connaître leurs suggestions sur la façon dont elle pourrait tenir compte des droits de la personne au moment d'évaluer des transactions. Elle a par ailleurs coparrainé avec EXIMBANK une réunion destinée aux spécialistes en environnement des organismes de crédit à l'exportation, à Washington DC.

Le Conseil consultatif sur la RSE regroupant d'éminents Canadiens s'est réuni avec les cadres supérieurs d'EDC à deux reprises en 2004 pour obtenir des mises à jour et présenter ses commentaires à cet égard.

En 2004, aucune plainte n'a été adressée à l'agente chargée de la conformité d'EDC, qui s'appuie sur un mécanisme de résolution des plaintes, conseille la Société en matière de pratiques commerciales éthiques, et recommande des vérifications de conformité pour déterminer si la Société respecte les politiques de RSE. Une vérification de conformité menée en 2004 à l'égard d'une centrale nucléaire à Cernavoda, en Roumanie, a permis de conclure qu'EDC avait respecté toutes les sections pertinentes de sa politique de divulgation, de sa Directive en matière d'évaluation environnementale et de son *Code d'éthique commerciale*.

La stratégie Éducation et emploi jeunesse (EYE) d'EDC vise à appuyer les futurs leaders en commerce international en offrant à de jeunes Canadiens des bourses d'études et une précieuse expérience de travail à EDC.



Centrés sur l'avenir

La stratégie Éducation et emploi jeunesse (EYE) d'EDC lui permet d'appuyer les futurs leaders en commerce international en offrant à 27 jeunes Canadiens des bourses d'études et une précieuse expérience de travail dans le domaine du commerce international sous la supervision de professionnels d'EDC. La valeur d'une bourse d'études et d'un stage combinés peut atteindre 14 000 \$. En 2004, 80 étudiants ont fait des stages à EDC.

Dans le cadre de cette initiative, EDC a aussi parrainé trois études de cas universitaires en commerce international et présenté 94 exposés sur EDC et sur les échanges internationaux à des établissements d'enseignement et des groupes de jeunes. L'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (AIESEC), fondation internationale sans but lucratif qui facilite les échanges de stagiaires, a décerné à EDC le titre de partenaire de l'année. La Société a en outre appuyé le Forum pour la formation en commerce international, organisme sans but lucratif qui offre des programmes et des services de formation en matière de commerce extérieur à l'échelle internationale.

Soutien à la collectivité

Le soutien à la collectivité fait aussi partie intégrante de l'engagement de la Société en matière de RSE. La Déclaration d'engagement précise en effet qu'EDC « investit dans la collectivité et encourage ses employés à participer activement à la vie communautaire ».

À cette fin, EDC appuie et encourage le bénévolat au sein des collectivités par l'entremise de sa Politique sur les dons de bienfaisance liés au bénévolat, dans le cadre de laquelle elle remet de 500 \$ à 2 500 \$ à des œuvres de charité admissibles au sein desquelles des employés d'EDC font du bénévolat. En 2004, 17 demandes ont été approuvées, pour un total de 25 000 \$. Parmi les activités financées : des programmes communautaires destinés aux enfants et aux jeunes, des services visant les personnes défavorisées et des services de santé communautaires. EDC appuie également la Campagne Centraide/Partenairesanté, dans le cadre de laquelle les employés ont recueilli la somme record de 150 471 \$ en 2004.

Centrés sur nos employés

Indicateur	2005 plan	2004 résultats	2004 plan
Taux de roulement volontaire du personnel (en %)	< 8,0	5,3	< 6,0
Nombre de jours de formation par employé (moyenne)	5,0	6,6	5,0

Le cinquième et dernier pilier de la Déclaration d'engagement en matière de RSE porte sur la création d'un climat qui stimule et appuie le rendement des employés. Il s'agit d'un élément essentiel au succès d'EDC puisqu'elle réunit l'une des plus importantes équipes d'experts en commerce international du Canada.

Pour respecter cet objectif, EDC encourage et appuie l'apprentissage et le perfectionnement professionnel. En 2004, la formation qu'elle a fournie ou appuyée a représenté 6 588 jours-personnes, soit une moyenne de 6,6 jours par personne, supérieure à son objectif (5 jours). La formation en langues officielles représente près de 20 % de toute l'activité de formation et permet à EDC de continuer de promouvoir et de favoriser un milieu de travail bilingue et de servir ses clients dans la langue officielle de leur choix. L'Université EDC a lancé un nouveau programme sur les ventes destiné aux employés participant à la vente et à la livraison de produits et services aux clients. Ce programme leur permet de se perfectionner dans le repérage et l'élaboration de solutions afin de répondre aux besoins des clients et de les aider à évoluer plus rapidement dans le cycle d'achat. L'Université EDC a aussi lancé un programme sur les produits et services à l'intention des employés qui jouent un rôle de soutien et ont besoin d'explications plus générales.

La Société a également créé le Carrefour Carrière, outil qui aide les employés à clarifier leur schéma de carrière et les débouchés possibles en indiquant les compétences comportementales clés qui définissent l'excellence à EDC.

Pour bien encourager l'équité et la diversité, la Société mène une campagne qui vise à promouvoir l'importance de l'auto-identification au titre de l'équité en matière d'emploi. Grâce à une meilleure connaissance des définitions de la Loi et de l'importance des programmes d'équité en matière d'emploi, les employés se sont montrés mieux disposés à participer au sondage d'auto-identification d'EDC. Selon les dernières données, la proportion de personnes handicapées au sein du personnel d'EDC correspond à leur représentation dans la main-d'œuvre canadienne.

Le classement d'EDC au rang des 100 meilleurs employeurs du Canada, pour une quatrième année consécutive, selon le sondage annuel du magazine *Maclean's*, est un important indicateur de son succès. EDC a été reconnue entre autres pour : la croissance et l'expansion des affaires; les conditions et le climat de travail; les avantages sociaux en matière de santé, de rémunération et sur le plan familial; la communication avec les employés; la gestion du rendement; la formation et le perfectionnement des compétences; les initiatives communautaires.

Chemposite Inc.

D'entreprise évoluant exclusivement au Canada, Chemposite Inc., fondée en 1982, est devenue concepteur, fabricant et fournisseur de réservoirs et de tuyauterie en fibre de verre de renommée internationale. L'entreprise estime devoir cette belle réussite à ses clients, et c'est pourquoi elle mise sur les relations avec la clientèle. « Nous avons beaucoup entendu parler d'EDC », explique Sarah Lam, cofondatrice et directrice générale, « mais pendant longtemps, nous nous sommes très bien débrouillés en traitant directement avec nos clients. Puis, peu à peu, ils nous ont demandé des cautionnements avant de conclure des contrats, alors nous nous sommes tournés vers EDC et avons gagné sur tous les tableaux. Les gens d'EDC sont formidables, nous avons pu libérer notre marge de crédit pour d'autres dépenses et notre banque est bien heureuse de la couverture d'assurance offerte par EDC. »

Sarah Lam

Cofondatrice et directrice générale,
Chemposite Inc., Colombie-Britannique



Centrés sur une saine gestion financière

Indicateur	2005 plan	2004 résultats	2004 plan
Bénéfice net (en M\$)	162	1 242	102
Rendement des capitaux propres (en %)	4,8	35,7	4,5
Ratio d'efficacité brut (en %)	21,5	18,5	19,6
Ratio de viabilité financière (en %)	10,2	12,2	12,8

Depuis la création de la Société en 1944, son actionnaire, le gouvernement du Canada, a investi environ 1 milliard de dollars dans le capital d'EDC. À la fin de 2004, cet investissement appuyait des exportations et des investissements à l'étranger de plus de 500 milliards de dollars. EDC ne reçoit aucun crédit parlementaire et elle exerce ses activités de façon autonome en générant suffisamment de revenus pour protéger son actif et soutenir ses activités futures. La stratégie de gestion financière de la Société vise à générer un taux de rendement suffisant pour soutenir les projections de croissance. EDC a atteint un objectif fixé en 1999 visant à faire croître le capital de base d'un facteur de 1,5 pour 2004.

EDC fait le suivi de sa performance financière relativement à quatre indicateurs clés de performance. Bien que les ratios d'efficacité brut¹ et de viabilité financière¹ respectent les cibles du Plan de la Société, le rendement des capitaux propres¹ et le bénéfice net sont considérablement plus élevés que prévu, principalement en raison d'une rapide amélioration de la situation relative au crédit en 2004.

Examen spécial

Un examen spécial est une vérification de la performance d'une société d'État exécutée au moins tous les cinq ans par le Bureau du vérificateur général du Canada, tel qu'il est précisé dans la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le rapport sur l'examen spécial d'EDC publié en 2004 a conclu que, durant la période visée, les systèmes et les pratiques d'EDC ont été conçus et utilisés de manière à fournir l'assurance raisonnable que ses éléments d'actifs étaient protégés et contrôlés, que les ressources étaient gérées de manière économique et efficiente et que les opérations s'étaient déroulées efficacement. Aucune lacune importante n'a été notée, et aucune recommandation n'a été faite. Cependant, le rapport note certaines possibilités d'amélioration qui rehausseront la qualité des systèmes et des pratiques. EDC fera un suivi à cet égard en 2005. Le rapport de l'examen spécial se trouve à www.edc.ca/salledepresse.

¹ Ces indicateurs sont définis au Glossaire de termes financiers, p. 112.

Centrés sur l'accessibilité et les partenariats

Indicateur	2005 plan	2004 résultats	2004 plan
Volume d'activités (en G\$, exportations uniquement)	57,8	54,9	55,1
Nombre de clients servis	7 500	6 962	8 000
Satisfaction des clients (sur 100)	80,0	81,8	80,0
Volume des activités en partenariat (en G\$)	8,8	8	7,8
Nombre de transactions en partenariat	*	1 943	1 300

* EDC continuera de suivre cet indicateur mais n'a pas établi d'objectif pour 2005 dans le Plan de la Société.

Étant donné le rôle unique que joue EDC à titre d'organisme de crédit à l'exportation du Canada, notre réussite dépend essentiellement de notre capacité de compléter les services offerts par les institutions financières du pays et les autres organismes gouvernementaux. En 2004, nous avons dépassé nos objectifs en matière de partenariats avec les secteurs public et privé. Résultat? Nous avons pu offrir des solutions financières et de marketing à un plus grand nombre d'exportateurs canadiens.

Centrés sur nos clients

Veiller à ce que nos produits et services soient accessibles à toutes les entreprises canadiennes, quels que soient leur taille, leur secteur d'activité et leur emplacement, est au cœur de notre mandat. Nous devons donc disposer d'outils flexibles, qui peuvent être adaptés pour répondre à divers besoins. Afin de peaufiner nos offres, nous avons lancé un certain nombre d'initiatives pour nos trois grandes gammes de produits : financement, cautionnement et assurance.

En 2004, nous avons continué à nous adapter au commerce d'intégration, tendance soutenue sur les marchés mondiaux. Qu'est-ce que cela veut dire? Simplement que les entreprises ont commencé à investir dans l'acquisition, la construction ou l'agrandissement d'usines dans d'autres pays que le Canada afin de réduire les prix, d'augmenter les efficacités et de mieux servir les clients. Elles investissent aussi dans des sociétés étrangères qui ont l'intention d'utiliser la technologie, l'équipement ou l'expertise canadiens pour améliorer leurs capacités. S'écartant du concept traditionnel de l'exportation, cette façon de faire contribue néanmoins considérablement à l'économie du Canada parce que la richesse revient à la société mère et ouvre des possibilités d'exportation pour les entreprises canadiennes.

Pour comprendre l'importance du commerce d'intégration, il faut préciser que, selon les estimations, les sociétés affiliées étrangères d'entreprises canadiennes génèrent des ventes d'environ 400 milliards de dollars par an, ce qui équivaut en gros au total des exportations de marchandises du Canada. EDC doit se préparer à répondre à la demande de solutions financières visant à appuyer ces transactions; c'est pourquoi la mise en place de nouveaux services, ou de services améliorés, est actuellement à l'étude pour appuyer les compagnies canadiennes et leurs partenaires locaux sur les marchés mondiaux.

Provincial Aerospace Ltd.

La spécialité de Provincial Aerospace Ltd., qui conçoit et modifie des avions de surveillance maritime, contribue à générer sécurité et tranquillité d'esprit dans de nombreux pays, un peu partout sur la planète. Cependant, lorsqu'elle veut exporter, c'est vers EDC que Provincial Aerospace se tourne pour sa propre sécurité et tranquillité d'esprit. « En 2001, nous avons obtenu un contrat que nous n'aurions pas pu accepter sans les services de cautionnement et d'assurance-comptes clients d'EDC », indique Brian Chafe, vice-président directeur et chef de l'exploitation. « Nous avons constaté qu'EDC est extrêmement accessible car l'équipe d'Ottawa est appuyée par le bureau local de St. John's, ce qui est vraiment un atout pour nous. La force de la représentation locale se combine à celle de la grande organisation nationale. »

Brian Chafe

Vice-président directeur et chef de l'exploitation,
Provincial Aerospace Ltd., Terre-Neuve-et-Labrador



L'exemple de Nemark, un fabricant mexicain de pièces d'automobile, illustre le rôle d'EDC dans le commerce d'intégration. En 2002, Nemark a acquis les usines de coulage de pièces d'auto en aluminium de Ford du Canada Limitée et en a pris le contrôle opérationnel. Cette entreprise fournit maintenant des têtes cylindriques et des blocs moteurs coulés en aluminium aux usines de moteurs de Ford dans toute l'Amérique du Nord. Après avoir appuyé l'agrandissement des usines canadiennes de Nemark, EDC a financé l'achat de machinerie et de matériel canadiens destinés aux usines mexicaines de Nemark, à Monterrey. Le lien établi par le premier investissement de Nemark au Canada a créé des opportunités en aval pour la fourniture de biens canadiens au Mexique.

Nouvelle méthode de calcul des retombées canadiennes

Dans la foulée de cette tendance, nous avons aussi, en 2004, modifié la manière de définir les retombées canadiennes – principaux critères utilisés pour déterminer notre appui. Outre la mesure traditionnelle du PIB généré au Canada, nous prenons maintenant d'autres retombées économiques en considération telles que : exportation sur un marché en développement; fortes retombées en R-D; création d'emplois supérieure à la moyenne; appui à une PME; potentiel d'activités futures. C'est ainsi par exemple qu'en suivant le nouveau processus, nous reconnaissons, au même titre que l'exportation d'un produit fini, la pénétration, par le biais de l'investissement, d'un marché présentant plus de risques pour les exportations.

Prestation des services

En 2004, EDC a étendu certaines capacités de souscription dans plusieurs de ses bureaux régionaux et a lancé, dans le cadre du programme d'assurance-comptes clients, la police pour acheteur unique qui permet aux exportateurs d'assurer soit toutes leurs créances, soit uniquement celles qui correspondent à un acheteur approuvé. La couverture a été élargie par la création de partenariats avec des assureurs locaux, ce qui a permis d'assurer les ventes de sociétés affiliées d'entreprises canadiennes sur des marchés où EDC ne peut pas accorder d'appui.

Le meilleur indicateur du succès d'EDC est le sondage annuel sur la valeur pour le client. À cet égard, EDC a obtenu une cote de satisfaction générale de 81,8 alors que le score prévu était de 80,0.

Amélioration des services en ligne

EDC sait que nombre de ses clients préfèrent réaliser leurs transactions en ligne. C'est pourquoi elle a lancé la phase II de la plateforme de l'assurance pour cautionnement bancaire (ePSI), donnant ainsi à ses clients un meilleur accès en ligne à son programme d'assurance et de cautionnement de contrats (CIB). La nouvelle fonctionnalité est centrée à la fois sur la documentation de la police PSI, afin que les exportateurs puissent consulter leur police et leur lettre d'offre, et sur le paiement des primes et des commissions, qui peut se faire par carte de crédit, le tout en ligne.

Le Centre de l'assurance-comptes clients a également été remanié, ce qui permet désormais d'approuver en ligne 68 % des demandes de crédit des clients (quelque 25 000 transactions). Grâce aux mises à niveau, les partenaires, comme les institutions financières et les courtiers, ont maintenant un accès spécial, et le processus de demande d'approbation de crédit a encore été simplifié.

EDC a un autre moyen de stimuler les ventes à l'exportation : accorder des prêts aux acheteurs de biens et services canadiens. En utilisant le pouvoir d'Internet pour encourager les ventes, nous avons mis au point un outil en ligne pour les agents des ventes et les représentants à l'étranger. Cet outil est conçu pour aider les réseaux de ventes internationales à réaliser plus de transactions avec les solutions de financement à l'exportation d'EDC, qui permettent aux acheteurs étrangers d'acheter des biens d'équipement ou des services canadiens. Mettant en évidence les connaissances des secteurs industriels d'EDC, sa présence internationale et le financement personnalisé qu'elle propose, l'outil donne accès à des fiches que l'on peut joindre à des propositions de vente et permet aux acheteurs étrangers d'accéder directement à la *Demande de financement en ligne*.

Partenariat avec les institutions financières canadiennes

Un autre élément clé de notre stratégie de sensibilisation est de créer des partenariats avec le milieu financier canadien. En forgeant ces partenariats, EDC peut aider les institutions financières à fournir à leurs clients des fonds de roulement et des solutions plus efficaces en matière de prêts. EDC collabore ainsi avec toutes les grandes banques, les banques étrangères plus petites de l'Annexe II, Le Mouvement Desjardins, d'autres coopératives de crédit canadiennes et de nombreuses compagnies de financement spécialisées du secteur privé.

Parmi les nouveaux outils, l'un des plus efficaces est la gamme des produits de financement préexpédition, qui encourage les institutions financières à fournir des prêts préexpédition aux PME. Dans le cadre de ce programme, EDC garantit à la banque de l'exportateur entre 50 et 75 % d'un prêt bancaire pour financer les coûts de préexpédition. En 2004, nous avons servi 101 nouveaux clients (une hausse de 94 % par rapport à 2003), qui ont généré 169 transactions (soit 84 % de plus qu'en 2003). Les cautionnements d'exécution et d'assurance sont aussi des programmes en croissance rapide. À cet égard, EDC crée des partenariats avec

Forensic Technology WAI Inc.

Si vous avez déjà vu les images informatisées utilisées pour appairer la balle et l'arme à feu qui l'a tirée dans les émissions télévisées d'enquêtes sur les lieux des crimes, vous avez sans doute vu les produits de Forensic Technology WAI Inc. Dans la vraie vie, la technologie balistique et les autres produits de cette entreprise sont de plus en plus en demande et ont servi à appairer 36 000 éléments de preuve dans 34 pays. « Nous vendons maintenant partout dans le monde », souligne Robert Walsh, président. « Le Canada est un pays respecté et lorsque notre entreprise travaille en partenariat avec des sociétés de réputation comme EDC, cela a du poids quand vient le temps de financer une transaction ou de se faire payer. Sans les services d'EDC, l'expansion de notre entreprise serait fort restreinte. »

Robert Walsh

Président,
Forensic Technology WAI Inc., Québec



des institutions financières et des sociétés de cautionnement accréditées en Amérique du Nord afin d'appuyer l'émission de cautionnements d'exécution, de restitution d'acompte et d'assurance aux acheteurs étrangers de produits et services canadiens.

Donner des renseignements à des chargés de comptes de succursales locales sur les solutions financières complémentaires d'EDC est une autre façon de faire croître les activités. Pour que cette information soit plus facile à consulter, EDC a travaillé en 2003 avec la Banque Scotia en vue d'aménager un micro-site sur l'intranet de la banque. En 2004, cette initiative a été étendue à BMO, à la Banque Nationale du Canada, au Groupe financier Banque TD et à RBC Groupe financier.

Partenariat avec les entreprises privées et l'industrie

En 2004, EDC a signé un accord avec Mercantile Exchange Corporation, entreprise privée spécialisée dans les besoins en devises des PME. Pour la plupart des contrats de change, une institution financière exige un dépôt en espèces ou un équivalent qu'elle détient à titre de garantie pour la durée du contrat. De concert avec Mercantile Exchange, en nous appuyant sur notre programme de garantie de financement préexpédition, nous avons pu éliminer ce besoin. L'exportateur libère donc son fonds de roulement, ce qui lui permet de gérer sa position de change de façon plus économique.

Partenariat avec le gouvernement

Par ailleurs, EDC sensibilise ses clients potentiels en créant des partenariats avec d'autres organismes gouvernementaux et des ministères, fédéraux et provinciaux, qui ont également pour mandat d'encourager et d'appuyer les exportateurs canadiens. La Société a conclu un accord de trois ans avec Commerce international Canada (CICan) pour intégrer au *Délégué commercial virtuel*, site Web de CICan, des renseignements sur EDC et les services qu'elle offre. L'attrait principal de ce site vient de ce que les utilisateurs peuvent en personnaliser le contenu. Par exemple, ils peuvent obtenir de l'information sur les marchés qui les concernent, et sur leur propre secteur. Ils reçoivent ainsi des mises à jour périodiques sur les seules questions qui les intéressent particulièrement.

EDC est aussi un ardent défenseur des initiatives du gouvernement du Canada pour approfondir les relations commerciales avec l'Afrique. À cet égard, elle a pris contact avec le Conseil canadien pour l'Afrique (CCAfrique) dans le but de trouver avec lui des moyens d'appuyer les initiatives de marketing de ce nouvel organisme. Elle lui a affecté un lauréat de son programme de bourses d'études internationales pour développer son site Web. Le mandat du CCAfrique est de faciliter et de promouvoir le commerce et l'investissement durables entre les secteurs publics et privés canadiens et africains.

On trouvera plus de détails sur les partenariats qu'EDC a forgés avec le gouvernement en page 18, à la Section *Centrés sur les marchés en développement*.

Centrés sur les marchés en développement

Indicateur	2005 plan	2004 résultats	2004 plan
Volume sur les marchés en développement (en G\$)	11,7	11,6	11,0
Nombre de clients servis	*	1 313	1 520
Nombre de transactions conclues en vertu du programme à moyen et à long terme	*	1 585	1 350

* EDC continuera de suivre cet indicateur mais n'a pas établi d'objectif pour 2005 dans le Plan de la Société.

La croissance économique sur les marchés en développement dépasse largement celle des marchés traditionnels, ce qui les rend très attrayants pour les exportateurs et les investisseurs canadiens qui savent gérer les risques supplémentaires qu'ils présentent.

Volume d'activités en hausse

En 2004, EDC a facilité des exportations et des investissements de 11,6 milliards de dollars sur les marchés en développement, soit une hausse de 10,5 % par rapport à 2003. Elle a ainsi appuyé plus de 1 580 transactions pour 1 313 clients, le Mexique (plus de 1,9 milliard de dollars) et la Chine (1,3 milliard) s'étant avérés les marchés les plus importants. EDC a pris part à 35,9 % des exportations canadiennes de biens et de services sur les marchés en développement.

EDC sur place

EDC a établi des représentations sur les marchés considérés comme prioritaires en raison des nombreuses opportunités qu'ils offrent aux entreprises canadiennes. Ses représentants repèrent des occasions d'affaires et facilitent les transactions en forgeant de bonnes relations et en créant des réseaux avec des partenaires en commerce international. Ils fournissent aussi des renseignements à valeur ajoutée en faisant connaître les risques et les débouchés particuliers à leurs marchés, en transmettant leurs connaissances sur les besoins des entreprises locales et en soulignant les possibilités de coentreprises et de partenariats. En 2004, la Société a établi deux nouvelles représentations, l'une au Brésil, la deuxième dans ce pays, et l'autre en Malaisie. Elles viennent s'ajouter à celles situées en Pologne, en Chine et au Mexique. En 2005, un nouveau représentant sera nommé en Inde.

Partenariat avec des institutions publiques et privées

La stratégie d'EDC visant les marchés en développement complète celle de Commerce international Canada et d'autres partenaires fédéraux et provinciaux, ainsi que celles de nombreuses associations professionnelles telles que le Conseil commercial Canada-Chine, l'Association d'affaires Canada-Russie-Eurasie et le Conseil canadien pour les Amériques. Les représentants d'EDC à l'étranger travaillent en étroite collaboration avec les délégués commerciaux et d'autres organismes des gouvernements fédéral et provinciaux pour que les services offerts aux entreprises canadiennes soient bien coordonnés.

Aecometric Corporation

Il y a dix ans, un représentant d'EDC a contacté Aecometric Corporation, société spécialisée dans la conception et la fabrication de matériel de combustion industriel, pour voir si EDC pouvait aider l'entreprise d'une façon ou d'une autre. « Notre compagnie, relativement petite à l'époque, commençait à peine à conclure d'importants contrats à l'étranger », se rappelle Jill Anderson, présidente. « Lorsque l'employé d'EDC a réalisé que nous utilisions notre marge de crédit pour obtenir du cautionnement, il nous a expliqué comment les services de cautionnement d'EDC nous permettraient de libérer les fonds si essentiels à la croissance de notre entreprise. » Aujourd'hui, les activités d'Aecometric couvrent plus de 20 secteurs industriels, l'entreprise compte au-delà de 1 500 installations dans le monde, et elle a recours à de nombreux services d'EDC. « Si nous avons pu arriver là où nous sommes aujourd'hui, c'est grâce aux relations durables que nous avons nouées avec EDC », ajoute M^{me} Anderson.

Jill Anderson

Présidente,
Aecometric Corporation, Ontario



Missions dans les pays en développement

EDC a participé à des missions du gouvernement fédéral et en a dirigé d'autres avec des partenaires du secteur privé. Ces missions permettent aux entreprises canadiennes de rencontrer de hauts fonctionnaires locaux pour discuter des opportunités, faire état de leurs capacités et développer des partenariats mutuellement bénéfiques. Parmi les temps forts des missions de 2004, notons les visites de membres de la haute direction au Brésil, au Chili, en Algérie, en Chine et en Russie.

Au cours de la mission au Chili, par exemple, EDC a signé des mécanismes de crédit avec des sociétés chiliennes telles que Inversiones CMPC, CODELCO et Compania Cerveceras Unidas (CCU), mécanismes auxquels pourront recourir les exportateurs canadiens des secteurs des pâtes et papiers, de l'équipement industriel, des mines et de l'agroalimentaire. EDC continuera de mettre à profit sa bonne compréhension des secteurs pour servir de liaison lors de missions futures centrées sur les secteurs industriels locaux en croissance.

Partenariat avec des exportateurs et des investisseurs clés

EDC rencontre régulièrement des clients clés fortement intéressés par les marchés en développement. Son équipe des marchés internationaux, sa force de ventes nationales et ses équipes sectorielles mènent des activités de repérage partout au Canada pour faire profiter les exportateurs de leur expertise. C'est ainsi que, lorsque le fabricant de pièces d'auto Hunjan International Inc. a cherché à tirer profit des possibilités d'expansion en Chine, l'Équipe de l'automobile d'EDC, en collaboration avec son représentant à Beijing, a pu tout de suite conseiller l'entreprise sur la région où elle devrait implanter l'usine. EDC a aussi accordé un financement à l'appui de fonds de roulement pour la mise en route. L'usine de Hunjan en Chine sert aujourd'hui son installation canadienne qui, à son tour, exporte aux États-Unis et dans d'autres pays.

Investir dans l'avenir

En examinant les résultats de la stratégie d'EDC sur les marchés en développement, on se rend compte de la valeur ajoutée qu'elle crée pour les entreprises qui y sont déjà présentes. Toutefois, les exportations canadiennes sur ces marchés ne représentent qu'un faible pourcentage des exportations totales. Pour profiter au mieux des débouchés offerts, il faut que davantage d'entreprises investissent ou établissent des partenariats sur ces marchés si elles veulent y avoir une longueur d'avance. EDC continuera d'adapter ses services pour pouvoir offrir aux entreprises exportatrices les outils qui les encourageront à prendre ces décisions. C'est ainsi qu'elle étudie la possibilité de présenter de nouveaux services ou des services améliorés comme le financement en monnaie locale, l'assurance-crédit pour les sociétés affiliées étrangères de compagnies canadiennes, le crédit-bail et des méthodes de partage des risques avec des institutions financières locales.

Centrés sur les PME

Indicateur	2005 plan	2004 résultats	2004 plan
PME – Nombre de clients servis (directs et indirects)	6 750	6 345	7 200

Plus de 90 % des entreprises canadiennes qui ont recours aux services d'EDC pour faciliter leurs ventes à l'exportation sont des PME.

Les PME sont souples et innovatrices et elles savent s'adapter aux nouvelles occasions d'affaires lorsqu'elles disposent de ressources financières pour appuyer leur essor. C'est pourquoi les outils financiers d'EDC sont adaptés à leurs besoins particuliers pour les aider à tirer parti des débouchés à l'exportation.

Volume d'activités des PME et nombre de PME clientes

En 2004, les PME ont généré un volume d'activités record de 11,8 milliards de dollars, soit une hausse spectaculaire de 13,5 % par rapport à 2003. EDC a servi 6 345 PME, nombre inférieur à la cible de 7 200 – l'acquisition de clients s'étant avérée inférieure aux prévisions pour le programme d'assurance à court terme –, mais néanmoins comparable à celui de 2003. L'acquisition de clients a ralenti parce que de nombreuses petites entreprises ont réduit leurs activités d'exportation ou ont reçu moins de commandes de l'étranger en raison d'une conjoncture difficile, créée notamment par l'appréciation du dollar canadien. Les PME clientes d'EDC sont présentes dans le monde entier : 73 % aux États-Unis, 12 % en Europe, 11 % dans la région Asie-Pacifique, 2 % en Afrique et 2 % également en Amérique du Sud et en Amérique centrale. Au total, 90 % des PME clientes utilisent l'assurance à court terme d'EDC. Plus de 500 PME ont eu recours à des services particuliers d'assurance et de cautionnement de contrats, ainsi qu'à la garantie préexpédition et à d'autres programmes de crédit acheteur d'EDC.

Sensibilisation des PME

EDC s'efforce de bien faire connaître aux petits exportateurs les services qu'elle met à leur disposition pour les aider à accroître leurs ventes à l'exportation. En 2004, elle a revu ses annonces dans la presse et à la télévision, ses campagnes de publipostage et ses présentations pour mieux mettre en évidence les avantages de ses produits et services. Pour le publipostage, elle a accru le volume, a fait l'essai de nouvelles formes et a ciblé certains envois à des sous-secteurs de ses PME clientes pour souligner les services qui seraient les plus utiles pour elles. En outre, ces dernières années, EDC a lancé de vastes campagnes de sensibilisation en collaboration avec les principales institutions financières du Canada, des grands cabinets et associations de comptables, ou par leur entremise, pour s'assurer que les PME

Clinotech Diagnostics & Pharmaceuticals

Depuis 1997, Clinotech exporte des produits de diagnostic médical de grande qualité aux hôpitaux, laboratoires médicaux et sociétés pharmaceutiques partout dans le monde. Au début, l'entreprise réduisait ses risques financiers en exigeant d'être payée à l'avance. « Le financement préexpédition et l'assurance-comptes clients d'EDC, voilà les deux produits qu'il nous fallait pour accélérer notre croissance », explique le Dr Harrison Ofiyai, président de Clinotech. « Le premier nous donne la capacité financière d'accepter des commandes d'acheteurs qui préfèrent ne pas payer à l'avance, et le deuxième nous permet d'accorder des modalités de paiement différé, ce qui encourage les clients à passer de plus grosses commandes. Comme nous en avons récolté les fruits! Plusieurs de nos clients font maintenant plus d'affaires avec nous parce que nous acceptons d'être payés après la production et la livraison des produits, ce qui était impensable auparavant. »

Dr Harrison Ofiyai

Président,

Clinotech Diagnostics & Pharmaceuticals, Colombie-Britannique



connaissent les nombreux programmes liés aux fonds de roulement qu'elle offre en partenariat avec ces établissements. Bien qu'EDC adapte continuellement ses services pour qu'ils répondent toujours mieux aux besoins de sa clientèle, elle entreprendra en 2005 une évaluation des programmes destinés aux exportateurs en essor et des solutions en matière de fonds de roulement, afin que ces programmes demeurent efficaces pour répondre aux besoins changeants des PME.

Efficacité et qualité du service

Internet est l'un des outils de diffusion d'information les plus efficaces et, pour EDC, il prend de l'importance comme outil de développement des affaires. On peut consulter le site Web d'EDC 24 heures par jour, sept jours sur sept, pour obtenir des renseignements sur ses produits et services ou remplir des formulaires « libre-service » pour certains produits. Environ 40 % des PME clientes d'EDC profitent de la commodité de son site Web pour renouveler leurs polices d'assurance. Chaque année, les ventes de produits électroniques *Vérif-EXPORT* et *ProtEXPORT* augmentent, ce qui s'est traduit en 2004 par une hausse de 25 % de l'acquisition de nouveaux clients. En septembre 2004, EDC a réduit les frais d'inscription à *ProtEXPORT*, service en ligne d'assurance-comptes clients pour transactions individuelles, réagissant ainsi aux commentaires des PME sur la tarification et les primes.

Lors d'un sondage sur la valeur pour le client, les PME participantes ont accordé à EDC une cote supérieure à 90 % pour ce qui est de la rapidité de réponse, de la pertinence de ses produits, de la ponctualité des décisions sur le crédit et de l'ingéniosité du personnel. Les répondants ont attribué une cote de 80 % à la Société pour sa volonté de prendre des risques et sa tarification.

Partenariat avec les institutions financières

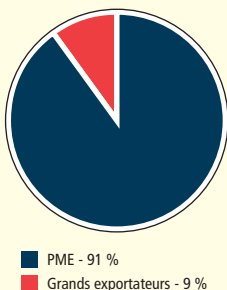
D'habitude, c'est vers leur institution financière locale que les PME se tournent d'abord pour obtenir du financement, mais elles doivent souvent fournir un nantissement très coûteux pour qu'on leur accorde un fonds de roulement. C'est pourquoi, afin d'accroître les prêts directs aux PME à l'appui de leurs projets d'exportation, EDC a fourni de nombreux types de garanties à plus de 15 institutions financières canadiennes en 2004. La Société a enregistré une hausse de 30 % du nombre de clients servis dans le cadre de ses programmes conclus en partenariat avec des banques et d'autres institutions financières comme Le Mouvement Desjardins, d'autres coopératives de crédit et diverses compagnies de financement du commerce extérieur.

Les PME en chiffres

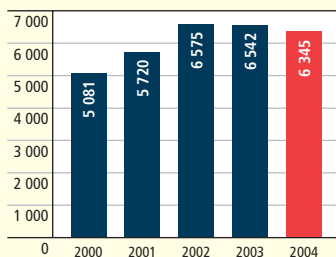
Indicateur	2005 plan	2004 résultats	2004 plan
Exportateurs en essor (EE) – Nombre de nouveaux clients	615	582	710
EE – Délai moyen d’approbation du crédit	–	1,7 jour	–

EDC a poursuivi ses activités de promotion auprès des PME en 2004. De concert avec les institutions financières et les organismes de financement du commerce extérieur du Canada, elle leur a fait valoir que les produits et services complémentaires qu’elle offre peuvent libérer leurs fonds de roulement et répondre à leurs besoins en matière de cautionnement et d’assurance.

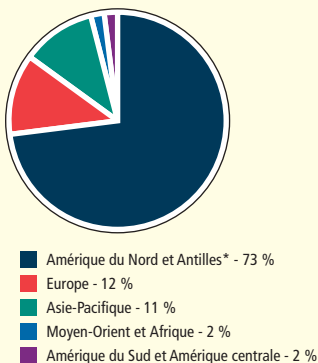
PME en pourcentage de la clientèle d’EDC



Nombre de PME clientes

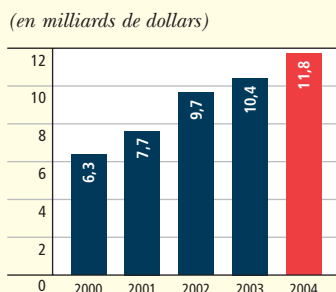


Volume des PME par marché géographique

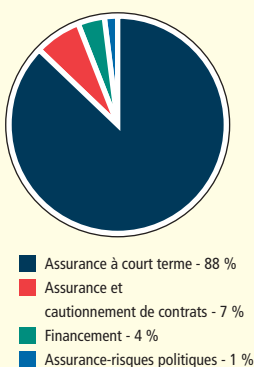


* Comprend le Mexique

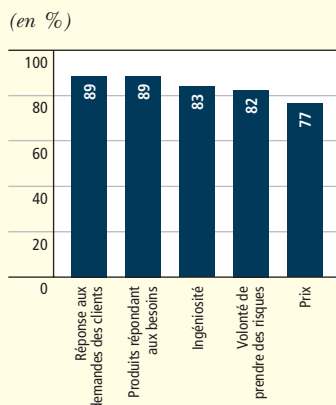
Volume de soutien aux PME



Utilisation des produits par les PME

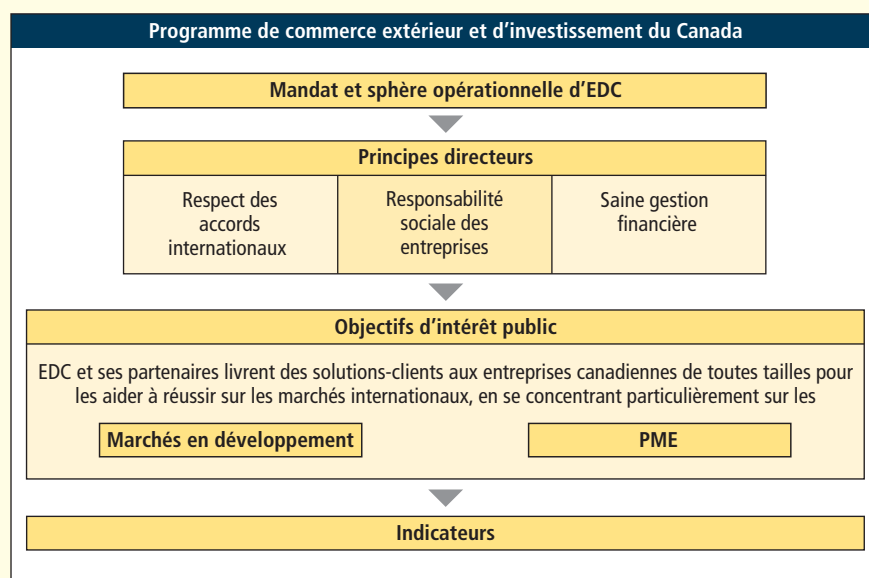


Classement des attributs des services aux PME



Objectifs stratégiques de 2005

EDC a mis au point une architecture stratégique qui dépeint les diverses composantes de sa stratégie générale. Elle articule notamment un objectif de politique d'intérêt public fermement engagé à faciliter les stratégies d'exportation et d'investissement à l'étranger des entreprises canadiennes, contribuant ainsi à la réalisation du programme fédéral visant le commerce extérieur et les investissements.



La scène

L'émergence du commerce d'intégration – qui regroupe exportations et importations, investissements à l'étranger et commerce international de services – change la manière dont les entreprises canadiennes font affaire à l'étranger. Davantage de compagnies investissent sur les marchés mondiaux afin de bâtir des chaînes d'approvisionnement mondiales ou des réseaux internationaux pour rester compétitives et encourager des relations plus étroites avec leurs clients étrangers.

En même temps, les pays en développement sont en croissance rapide et se montrent des joueurs de plus en plus importants sur la scène mondiale. Certains de ces marchés en développement deviennent la destination de prédilection pour les investissements à l'étranger à mesure que les entreprises mondialisent leurs activités.

Ces réalités du marché se traduisent par de nouvelles demandes de services financiers d'EDC, plus particulièrement en ce qui a trait à la facilitation de plans d'investissement à l'étranger des entreprises canadiennes et à la création et à l'appui de plus de débouchés sur les marchés en développement. EDC a la capacité financière de répondre à cette demande croissante.

Au moment de mettre sous presse le présent Rapport, le Plan de la Société 2005-2009 n'avait pas encore été approuvé définitivement par le gouverneur en conseil. Cependant, la stratégie de la Société présentée dans le Rapport annuel 2004 d'EDC est conforme aux stratégies décrites dans le Plan approuvé l'an dernier et, par conséquent, orientera ses activités en 2005.

La stratégie de la Société repose sur l'approche suivante vis-à-vis des clients : comprendre les besoins en évolution des exportateurs et des investisseurs canadiens; mieux les sensibiliser aux produits et services à leur disposition sur le marché; leur donner accès à des solutions financières qui répondent à leurs besoins.

L'accent est mis particulièrement sur l'appui aux PME exportatrices, qui ont le plus de difficultés à trouver les services financiers dont elles ont besoin, et sur l'expansion des activités internationales du Canada sur les marchés en développement, où les risques peuvent être plus élevés, mais où les débouchés sont de plus en plus importants.

Créer une valeur ajoutée et améliorer le service aux clients

EDC sert les exportateurs et les investisseurs canadiens de toutes tailles, de tous les secteurs de l'économie, sur plus de 170 marchés dans le monde. Elle reconnaît que pour que sa stratégie réussisse, elle doit travailler en étroite collaboration avec les institutions des secteurs public et privé qui veulent voir les entreprises canadiennes réussir à l'étranger.

En 2005, EDC améliorera l'efficacité et l'efficacités de son service aux clients en :

- ▶ optimisant le rôle de « livraison » des institutions financières et des courtiers;
- ▶ développant son Programme de rétroaction des clients;
- ▶ créant un processus pour l'élaboration de nouveaux produits et l'amélioration des produits existants;
- ▶ créant un protocole de développement des affaires pour l'ensemble de la Société;
- ▶ mettant en œuvre une solution en vue de la prestation conjointe de services d'assurance-comptes clients sur les marchés canadien et étrangers;
- ▶ élargissant le programme de financement pour répondre aux besoins en évolution des clients et du marché, surtout en appuyant davantage les investissements à l'étranger des entreprises canadiennes.

Le succès d'EDC envers l'atteinte de cet objectif se mesurera en fonction des indicateurs ci-dessous.

Indicateur	2004 résultats	2005 plan
Volume d'activités – en G\$ (exportations uniquement)	54,9	57,8
Nombre de clients servis	6 962	7 500
Satisfaction des clients (sur 100)	81,8	80,0
Volume des activités en partenariat (en G\$)	8,0	8,8

Appuyer et étendre le financement du commerce extérieur et les investissements du Canada sur les marchés en développement

Le programme fédéral en matière de commerce extérieur et d'investissement accorde la priorité aux débouchés offerts par les marchés en développement. De plus en plus d'entreprises canadiennes considèrent ces marchés comme des marchés d'exportation viables ou les inscrivent dans leur stratégie d'investissement à l'étranger. EDC a établi un programme ambitieux pour assurer et étendre son appui aux activités de commerce extérieur et d'investissement sur ces marchés.

Ce programme comprend notamment les éléments suivants :

- ▶ travailler en étroite collaboration avec Commerce international Canada pour cibler les activités de développement des affaires;
- ▶ mettre en œuvre un programme révisé de garanties bancaires;
- ▶ établir un cadre de référence pour les stratégies d'attraction (visant à créer des opportunités à l'exportation), comprenant une approche proactive pour le développement des affaires grâce à des initiatives permettant d'assortir certaines activités;
- ▶ examiner la capacité de risque pour appuyer des transactions à risques plus élevés;
- ▶ augmenter l'appui aux sorties d'IDE;
- ▶ évaluer le mérite d'établir de nouvelles représentations à l'étranger.

Indicateur	2004 résultats	2005 plan
Volume sur les marchés en développement (en G\$)	11,6	11,7*

* Une cible plus élevée de 13 milliards de dollars a été établie au début de 2005 étant donné que les résultats de 2004 ont été plus élevés que prévu.

Appui aux PME

Plus de 90 % des clients d'EDC sont des PME dont la plupart ont un volume d'exportation annuel inférieur à 1 million de dollars. Les plus petites entreprises exportatrices n'ont pas les ressources ou l'accès aux outils dont disposent les plus grandes. EDC a affecté des équipes exclusivement au service des PME et a élaboré des produits et services répondant à leurs besoins particuliers. Elle veut étendre ses partenariats et ses alliances avec diverses institutions financières pour atteindre un plus grand nombre de PME et leur offrir un plus large éventail de services financiers.

Malgré ses succès au fil des ans, la stratégie d'EDC qui vise à servir les PME exportatrices doit évoluer pour mieux répondre aux besoins changeants de ce segment de sa clientèle. C'est pourquoi EDC va réexaminer entièrement cette stratégie en 2005 pour faire croître le nombre de nouveaux clients et optimiser le service à la clientèle.

Indicateur	2004 résultats	2005 plan
PME clientes servies	6 345	6 750

Saine gestion financière

À EDC, l'objectif ultime d'une saine gestion financière est de veiller à ce que la Société ait un capital de base adéquat afin de remplir son mandat d'intérêt public pendant de nombreuses années à venir. À cet égard, EDC parvient à être financièrement autonome en obtenant des rendements suffisants par rapport aux risques qu'elle assume, en comprimant ses dépenses et en gérant les risques de manière appropriée. En 2005, elle continuera à faire progresser ses méthodes de gestion du risque opérationnel en tenant compte de toutes les pratiques exemplaires actuelles de l'industrie des services financiers.

En 2004, la rentabilité d'EDC a surtout été liée à une nette amélioration des conditions de crédit, qui s'est traduite par la contrepassation au revenu d'une partie de la provision pour pertes sur prêts. EDC s'attend à une hausse de la demande de ses services financiers en 2005, plus particulièrement à l'égard des exportations et des investissements sur les marchés et dans les secteurs où les risques sont plus élevés. Les cibles financières pour 2005 reflètent un portefeuille plus étoffé.

Indicateur	2004 résultats	2005 plan
Bénéfice net (en M\$)	1 242	162
Rendement des capitaux propres (en %)	35,7	4,8
Ratio d'efficacité brut (en %)	18,5	21,5
Ratio de viabilité financière (en %)	12,2	10,2

Disposer des bonnes ressources pour atteindre les résultats

À titre d'organisation axée sur le savoir, EDC doit d'abord son succès à la qualité et au rendement de ses employés, combinés à l'utilisation efficace de la technologie.

EDC veut créer et cultiver un bon climat de travail, en s'appuyant principalement sur deux composantes : améliorer sa réputation comme choix de carrière stimulant auprès de candidats à fort potentiel; déployer des stratégies de gestion du talent ciblant l'avancement de carrière, la planification de la relève et la formation et le perfectionnement. Le succès d'EDC envers l'atteinte de cet objectif se mesurera en fonction des indicateurs ci-dessous.

Indicateur	2004 résultats	2005 plan
Taux de roulement volontaire du personnel (en %)	5,3	< 8,0
Nombre de jours de formation par employé (moyenne)	6,6	5,0

Le Groupe des solutions technologiques et d'affaires veille à ce que l'infrastructure en technologies de l'information (TI) d'EDC soit à la fois fiable et souple. Ce groupe établit aussi les plans appropriés pour déterminer quand et comment renforcer les investissements actuels en TI, ou acquérir ou créer de nouveaux systèmes informatiques. En 2005, la Stratégie TI de la Société sera révisée pour tenir compte des besoins en évolution de ses clients, de ses partenaires et de ses employés. Les critères d'investissement en TI seront liés à la stratégie d'affaires d'EDC et à sa stratégie générale, ce qui facilitera l'élaboration d'une fiche de performance TI.



Marie MacDougall
Vice-présidente et trésorière

Centrés sur les relations avec les investisseurs

Nul doute qu'on se souviendra de 2004 comme d'une année de volatilité sans précédent. Or, malgré cette conjoncture difficile, j'ai le plaisir de noter qu'EDC a connu une bonne année sur les marchés financiers.

En 2000, lorsque nous avons lancé notre Programme des relations avec les investisseurs internationaux, nous voulions servir efficacement les investisseurs cherchant une certaine sécurité à un moment où les marchés financiers étaient en pleine turbulence. Pour ce faire, nous avons tiré parti de notre connaissance approfondie du marché en concevant des moyens de communication novateurs.

Quatre ans plus tard, le Programme des relations avec les investisseurs est bien en place et complète notre expertise sur les marchés financiers mondiaux. En 2004, nous avons été honorés par un prix reconnaissant notre stratégie de communication, ce qui continue de contribuer à renforcer la réputation d'EDC comme emprunteur mondial novateur et attentif.

L'un de nos principaux objectifs de 2004 était d'attirer plus d'investisseurs. Nous avons donc présenté EDC à de nouveaux investisseurs, dont des professionnels du marché obligataire en Europe, au Japon, au Canada, aux États-Unis et en Asie du Sud-Est. La réception ayant été positive, nous pensons faire d'autres affaires avec nombre de ces investisseurs. Nous avons par ailleurs lancé des initiatives pour cibler les particuliers en entretenant de nouvelles relations avec les institutions financières canadiennes. Les commentaires reçus nous ont permis d'avoir accès à des investisseurs prudents cherchant à la fois la diversification et la création de revenus. Nous devrions assister à une croissance dans ce secteur tout au long de 2005.

Pour répondre à la demande des investisseurs, EDC a offert plusieurs instruments sur le marché. Étant donné sa cote AAA, soit la plus élevée possible, les investisseurs ont répondu positivement à la possibilité d'acheter des titres d'emprunt d'EDC et de diversifier leurs portefeuilles.

Nous continuerons de chercher à améliorer le programme de financement et les stratégies de relations avec les investisseurs afin de faire croître notre performance. Pour l'avenir, nos plans visent le lancement d'une option de rachat et une plus grande gamme de titres offrant davantage de choix aux investisseurs quant aux échéances, ce qui à notre avis devrait donner une longueur d'avance à EDC.

Nous sommes très fiers de nos réalisations de 2004. Nous avons travaillé fort pour livrer des produits et services novateurs à nos investisseurs, de plus en plus nombreux, dans le but de permettre à EDC de remplir son mandat, qui est de renforcer la performance commerciale du Canada et d'aider les exportateurs canadiens à réussir.

La vice-présidente et trésorière,

Marie MacDougall

Performance par rapport aux objectifs

Indicateur	2004 objectif	2004 résultats
Financement à long terme ciblé (en G USD)	4,0	2,3
Obligations non structurées (en %)	60	63
Obligations structurées (en %)	40	37
Nombre total de transactions	150	86
Augmenter le nombre d'investisseurs – nombre d'exposés	100	132
Visites sur le site Web	14 400	23 461

Points saillants de 2004

En 2004, les emprunts devaient au total atteindre 8 milliards de dollars américains. Les investisseurs avaient l'option de participer aux deux programmes suivants :

- ▶ Financement à long terme – 4 milliards de dollars américains
- ▶ Financement à court terme – 4 milliards de dollars américains

Programme de financement à long terme de 2004

En janvier 2004, EDC a annoncé qu'elle lancerait une émission de titres d'emprunt à long terme de 4 milliards de dollars américains en ciblant des investisseurs en Asie, en Amérique du Nord et en Europe. À la fin de l'année, elle avait réalisé des émissions de 2,3 milliards. Si le montant est inférieur aux prévisions, c'est surtout parce que nos exigences de trésorerie ont diminué en raison de divers facteurs.

Le programme de financement à long terme prévoyait pour 2004 une émission de 40 % dans le cadre du marché des obligations structurées, mais EDC n'a atteint au total que 37 %, les volumes ayant été inférieurs aux prévisions tant au Canada qu'au Japon. Au Canada, la baisse est venue d'un glissement de la demande de titres portant intérêt vers des produits liés aux actions, baisse qui s'est conjuguée à une courbe de rendement plus aplatie. Étant donné le climat actuel des taux d'intérêt au Japon, nous avons conclu moins de transactions que prévu, et nos besoins de trésorerie ont donc diminué en conséquence. EDC a pris des mesures de compensation en ciblant des investisseurs sur de nouveaux marchés. Pendant toute l'année, les pays producteurs de pétrole ont connu des hausses de revenus, ce qui a permis à la Société d'attirer des investisseurs du golfe Persique.

Les émissions d'obligations non structurées ont été plus importantes que prévu et menées par la demande des investisseurs pour les obligations ordinaires. Les deux transactions les plus importantes ont été une émission Uridashi de 362 millions de dollars néo-zélandais pour nos investisseurs japonais et une émission planétaire de 500 millions de dollars canadiens, dont vous trouverez les détails à la page suivante.

EDC a réalisé 86 transactions à long terme, ce qui représente une baisse de 30 % par rapport à 2003. La différence vient de la contraction du montant de financement nécessaire. La taille moyenne de chaque transaction a été de 26,2 millions de dollars américains, une augmentation de 1,9 % par rapport à l'année précédente. L'échéance moyenne a été de 7 années 3/4 au regard d'une gamme d'échéances de 1 à 15 ans, contre 5 années 1/2 en 2003.

Augmenter le nombre d'investisseurs

Afin d'augmenter le nombre de ses investisseurs, EDC s'est donné comme objectif de présenter 100 exposés devant des investisseurs acquis ou potentiels. Bien que nous en ayons fait moins que prévu devant les investisseurs institutionnels, nous avons pu recentrer notre stratégie en milieu d'année et avons rencontré 55 conseillers en placements un peu partout au Canada. Pour la plupart, leurs clients cherchent à diversifier leur portefeuille et à générer des revenus tout en minimisant les risques, ce qui en fait un marché idéal pour nos titres d'emprunt. Ces efforts se sont traduits par une augmentation des affaires réalisées avec ce segment du marché, peu développé mais croissant.

Grâce à sa meilleure fonctionnalité, le site Web a attiré plus de visites que prévu en 2004. Cet intérêt accru est né de la plus grande transparence des activités d'EDC sur les marchés financiers. Le site permet notamment aux investisseurs de se tenir au courant des activités d'EDC relatives aux titres d'emprunt en cours et leur donne par ailleurs une liste complète des transactions réalisées pendant une année. Au cours des prochaines années, l'une des principales priorités sera de continuer à parfaire notre réputation comme institution engagée à fournir un accès complet à l'information, et ce, de manière transparente et opportune.

Plateforme de l'obligation planétaire

En mai 2004, EDC a lancé une obligation planétaire à 10 ans de 500 millions de dollars. Les tableaux suivants font état des points saillants de cette transaction.

Obligation planétaire de 500 millions de dollars à 5,10 % échéant le 2 juin 2014

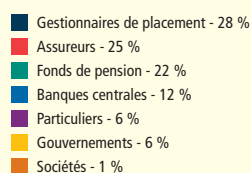
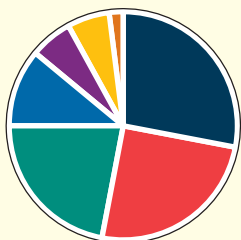
Date de lancement :	le 25 mai 2004
Prix à l'émission :	99,992 % du principal
Écart lors de la nouvelle offre :	18,5 points de base au-dessus des obligations du gouvernement du Canada à 5 % échéant en juin 2014
Cogestionnaires principaux :	RBC Marchés de Capitaux / Valeurs Mobilières TD
Autres cogestionnaires :	BMO Nesbitt Burns Inc., Marchés mondiaux CIBC, Merrill Lynch Canada, Financière Banque Nationale Inc. et Scotia Capital Inc.

Points saillants

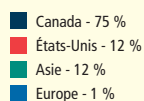
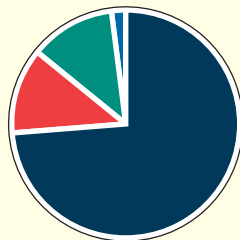
- ▶ Large distribution dans le contexte d'une très forte demande de nombreux investisseurs recherchant une cote de crédit AAA de grande qualité. Plus de 60 tickets ont été émis, la majorité étant inférieurs à 10 millions de dollars.
- ▶ Les placements se sont répartis entre le Canada (75 %), l'Asie (12%), les États-Unis (12 %) et l'Europe (1 %).
- ▶ La demande a été bien équilibrée en fonction des types d'investisseur et des secteurs, la plus grande partie ayant été placée auprès de gestionnaires de placements à 28 %.
- ▶ Les investisseurs ont tiré parti de l'important placement primaire et de l'appui du marché secondaire, comme le démontre l'actuel écart de performance.

Distribution

Selon le type d'investisseur



Selon le marché géographique



Programme de financement à court terme

	PC canadien	PC américain	PC européen
Cote	A-1+	A-1+	A-1+
Devise	CAD	USD	Diverses
Échéance	1-364 jour(s)	1-270 jour(s)	1-364 jour(s)
Volume*	560 M CAD	1 220 M USD	70 M USD
Courtiers	RBC Marchés de Capitaux Marchés mondiaux CIBC	RBC Marchés de Capitaux Marchés mondiaux CIBC Goldman, Sachs & Co. Lehman Brothers Inc. Merrill Lynch Money Markets Inc.	Barclays Capital (Barclays Capital Francfort) Citibank International (Citibank AG) Credit Suisse First Boston (Euro) (Limited)

* Encours moyen mensuel en 2004

EDC et le Canada ne font qu'un

EDC obtient sa très forte cote AAA grâce aux éléments suivants :

- ▶ son statut à titre d'agent de Sa majesté du chef du Canada;
- ▶ son statut de propriété exclusive du gouvernement du Canada;
- ▶ la stipulation que sa dette constitue une obligation directe du gouvernement du Canada, imputée sur le Trésor canadien et payable par lui;
- ▶ son fonctionnement en mode d'autonomie financière;
- ▶ ses capacités de gestion des risques;
- ▶ le risque pondéré nul de la Banque des règlements internationaux.

Cote de crédit

	Titres en CAD		Titres en devises	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Moody's	Aaa	P1	Aaa	P1
Standard & Poor's	AAA	A-1+	AAA	A-1+
DBRS	AAA	R-1 (élevée)	AAA	R-1 (élevée)
JCR	AAA	–	AAA	–

Reconnue comme un emprunteur novateur sur la scène internationale, EDC jouit d'une cote de crédit de qualité supérieure. La Société émet une vaste gamme de titres d'emprunt et d'obligations structurées pour répondre à la demande des investisseurs. Voilà qui permet à EDC d'offrir du financement aux acheteurs étrangers de biens et services canadiens, ce qui stimule la demande d'exportations et renforce la performance commerciale du Canada.

Perspectives de financement en 2005

Pour financer les besoins croissants d'EDC en 2005, nous planifions un volume d'émission de 8 milliards de dollars américains, qui comprendra un programme de financement à long terme de 4 milliards et un programme à court terme du même montant. Pour le programme à long terme, 60 % de l'émission viendra des obligations structurées et 40 %, des obligations non structurées.

EDC cherchera à augmenter le nombre et le type de titres d'emprunt qu'elle offre sur le marché, avec des échéances allant jusqu'à 15 ans.

En accroissant sa capacité et sa force afin de mieux servir ses investisseurs, la Société est en mesure de générer plus de bénéfices pour ses clients et de remplir son mandat.

L'avenir

EDC finance ses opérations par l'émission de titres d'emprunt sur les marchés de capitaux mondiaux. Son succès dépend de sa capacité de bâtir des relations avec des investisseurs internationaux.

En 2005, l'équipe de direction continuera d'approfondir les relations avec ces investisseurs qui ont une préférence pour des cotes de crédit fortes de niveau AAA. EDC peut leur offrir des titres susceptibles d'accroître la valeur de leurs portefeuilles et d'en permettre une diversification. La Société pense lancer plusieurs initiatives nouvelles dans le courant de 2005, notamment : une option de rachat, de nouveaux instruments et la prolongation des échéances, dans des marchés choisis.

EDC continuera aussi à explorer la technologie pour compléter ses efforts et peut-être émettre des titres électroniquement. Selon la demande, elle développera sa capacité d'émettre des obligations dans les monnaies de marchés émergents à l'appui de ses objectifs d'intérêt public qui visent à faire plus d'affaires sur les marchés en développement.

Membres du Conseil d'administration

au 31 décembre 2004

Paul M. Boothe

*Sous-ministre délégué aux Finances
et représentant du Canada au G-7
Ottawa (Ontario)*

Avant de se joindre au ministère des Finances en 2004, M. Boothe était professeur et directeur de l'Institute for Public Economics à l'Université de l'Alberta et chercheur en politique publique (EnCana) à l'Institut C.D. Howe. Il a aussi été sous-ministre des Finances de la province de la Saskatchewan et consultant auprès de divers organismes internationaux et ministères fédéraux et provinciaux.

J. Bernard Boudreau

*Président
Radcliffe Consulting and Investment Ltd.
Halifax (Nouvelle-Écosse)*

M. Boudreau compte une vaste expérience de la pratique du droit, comme associé principal et conseiller juridique, ainsi que de la politique. Élu à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse en 1988, il a été chargé de divers portefeuilles, dont celui des Finances à titre de ministre. En 1999, il a été nommé leader du gouvernement au Sénat et ministre fédéral responsable de la Nouvelle-Écosse et, par la suite, ministre d'État pour l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Il continue d'occuper des postes de haut dirigeant et de siéger au conseil d'administration de plusieurs organisations.

Rayburn D. Doucett

*Président
Crosswaters Trade Brokers Limited
Belledune (Nouveau-Brunswick)*

Entrepreneur, M. Doucett a occupé divers postes de cadre supérieur et siégé au conseil d'administration de plusieurs petites et grandes entreprises. Longtemps député à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, il a été président de la Société d'Énergie du Nouveau-Brunswick, ministre de l'Énergie, ministre du Commerce et de la Technologie et ministre responsable de la Société de développement régional du Nouveau-Brunswick.

Rowland W. Fleming

*Président
Vergemount Inc.
Creemore (Ontario)*

M. Fleming possède une vaste expérience des services financiers dans le secteur privé, ayant occupé des postes de haute direction au sein d'une importante banque canadienne et agi comme chef de la direction d'une grande compagnie d'assurance et d'une importante société de fiducie pendant plusieurs années. Il a également été administrateur auprès de diverses institutions publiques et privées et, de 1995 à 1999, il a été président et chef de la direction de la Bourse de Toronto.

Robert Fonberg

*Sous-ministre du Commerce international
Ottawa (Ontario)*

M. Fonberg a occupé plusieurs postes de haute direction dans le secteur public, notamment comme sous-secrétaire du Cabinet, secrétaire adjoint au Bureau du Conseil privé et vice-président principal de la Banque de développement du Canada. Il a également acquis de l'expérience au sein du secteur privé, comme directeur à la société d'experts-conseils Ernst & Young.

Robert A. Fung

*Orion Securities Inc.
Toronto (Ontario)*

M. Fung, qui possède une vaste expertise du domaine des investissements, est également spécialiste des acquisitions d'entreprises au sein de l'industrie des ressources naturelles, en particulier du secteur du pétrole et du gaz naturel. Il a été président du conseil d'administration, haut dirigeant et administrateur de plusieurs organismes privés, publics et de bienfaisance, et il préside actuellement la Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto.

Paul Gobeil

*Président du Conseil d'administration
Exportation et développement Canada
Montréal (Québec)*

M. Gobeil est membre depuis 1965 et Fellow depuis 1986 de l'Ordre des comptables agréés du Québec. De 1974 à 1985, il a occupé divers postes de haut dirigeant chez Provigo Inc. Élu à l'Assemblée nationale du Québec en 1985, il a été ministre responsable de l'Administration, président du Conseil du Trésor et ministre des Affaires internationales. Il siège au conseil de Metro Inc., de la Banque Nationale du Canada, du Groupe Canam Inc., de la Compagnie de la Baie d'Hudson et du Fonds de revenu Pages jaunes. Titulaire de maîtrises en commerce et en comptabilité de l'Université de Sherbrooke, il a terminé le Senior Management Program à la Harvard Business School. M. Gobeil a été nommé président du Conseil d'administration d'EDC en 2002 et proposé pour une reconduction en 2005.

Brian G. Heffernan

*Associé
Collins Barrow Calgary LLP
Calgary (Alberta)*

Comptable agréé, M. Heffernan est actuellement associé au service à la clientèle et trésorier chez Collins Barrow Calgary LLP. Également planificateur financier agréé, il compte une vaste expérience dans les domaines de la vérification, de la comptabilité et des services fiscaux.

Robert J. Holt

*Président
Applied Common Sense Solutions Inc.
Salt Spring Island (Colombie-Britannique)*

M. Holt, qui a occupé divers postes de cadre supérieur et d'administrateur dans l'industrie canadienne de l'agroalimentaire, s'est spécialisé notamment dans les secteurs de la production et du marketing des fruits et dans l'industrie vinicole. Il a également siégé au conseil d'administration de plusieurs organisations commerciales et industrielles.

Pierre MacDonald

*Président et chef de la direction
MacD. Consultie Inc.
Verdun (Québec)*

Pendant sa carrière dans le secteur privé, M. MacDonald a occupé plusieurs postes de cadre supérieur et d'administrateur, dont celui de premier vice-président à la Banque de Montréal. Élu à l'Assemblée nationale du Québec en 1985, il a été ministre du Commerce extérieur et de la Technologie, puis ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie. Il a aussi été vice-président du Conseil du Trésor et responsable des négociations bilatérales et multilatérales en matière de commerce. M. MacDonald est vice-président du Conseil d'administration d'EDC.

James A. Pattillo

*Directeur général
Pattillo Group
Calgary (Alberta)*

M. Pattillo possède une vaste expérience comme chef de la direction, cadre supérieur et administrateur dans les secteurs de l'agroalimentaire, du cinéma et du financement des entreprises. Dans ce dernier secteur, il a été président du conseil d'administration d'une banque d'investissement privée et a travaillé en étroite collaboration avec les marchés financiers intégrés au Canada et à New York.

Gilles Ross

*Président par intérim
Exportation et développement Canada
Ottawa (Ontario)*

M. Ross est président par intérim d'EDC depuis le 27 août 2004, date de l'expiration du mandat de M. A. Ian Gillespie comme président et chef de la direction. Promu membre de l'Équipe de la haute direction d'EDC en 1982, M. Ross s'est alors vu attribuer la responsabilité des services juridiques et du secrétariat de la Société.

Raymond C. Setlakwe

*Président
A. Setlakwe Limitée
Thetford Mines (Québec)*

M. Setlakwe, président-directeur général d'une chaîne de magasins de détail, a été administrateur du Conseil québécois du commerce de détail. Il a également siégé comme président et administrateur au conseil de plusieurs organismes privés, publics et de bienfaisance. Sénateur pendant trois ans, M. Setlakwe a pris sa retraite en 2003.

Margriet Zwarts

*Chef du contentieux et secrétaire générale
Téléystème Mobiles International Inc.
Montréal (Québec)*

M^{me} Zwarts compte plus de 20 années d'expérience comme avocate d'entreprise, ayant travaillé au sein du cabinet Fasken Martineau DuMoulin LLP et comme associée chez Ogilvy Renault. Elle s'est jointe à Téléystème Mobiles International Inc. en 1998.

Équipe de la haute direction

au 31 décembre 2004



Eric D. Siegel
*Vice-président directeur,
Services financiers
à moyen et à long terme*

Sherry Noble
*Première vice-présidente,
Solutions technologiques
et d'affaires*

Gilles Ross
Président par intérim

Peter Allen
*Premier vice-président et chef
de la direction financière*

Pierre Gignac
*Premier vice-président,
Services financiers à court terme*

Stephen S. Poloz
*Premier vice-président,
Services consultatifs
en commerce international,
et économiste en chef*

Susanne Laperle
*Première vice-présidente,
Ressources humaines*

Benoît Daignault
*Premier vice-président,
Développement des affaires*

Gouvernance

La gouvernance dans les secteurs privé et public a fait l'objet d'une attention particulière tout au long de 2004. Le Conseil d'administration d'EDC a mis en œuvre les initiatives définies dans le processus de planification stratégique à long terme amorcé en 2002 et achevé en 2003. Ces initiatives visent à renforcer les systèmes existants et à faire en sorte que les structures de gouvernance et de reddition des comptes demeurent conformes aux pratiques exemplaires.

Le Conseil d'EDC reconnaît l'importance d'une gouvernance efficace dans l'exécution de son mandat et il s'est engagé à revoir ses pratiques de gouvernance dans le cadre de ses auto-évaluations périodiques. Les principes directeurs et les lignes directrices sur la régie publiés par le Conseil du Trésor à l'intention des sociétés d'État sont les fondements du régime de gouvernance d'EDC. La Société a harmonisé ses politiques et pratiques de gouvernance avec les nouvelles consignes et lignes directrices du gouvernement, comme celles à l'intention des comités de la nomination et de la vérification, de même qu'avec les initiatives récentes dans le milieu des affaires en général. EDC a adopté une approche proactive face à l'évolution constante des pratiques de gouvernance en respectant sa structure particulière et les exigences en matière de rapports présentées dans ses lois habilitantes, soit la *Loi sur le développement des exportations* et la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Mandat et rôle d'intérêt public du Conseil

Le Conseil d'administration est chargé de surveiller la gestion et la performance d'EDC. Il détermine l'orientation stratégique de la Société et veille à l'atteinte de ses objectifs d'intérêt public de la manière la plus efficace possible. Il évalue régulièrement l'élaboration et le perfectionnement des divers services de financement du commerce extérieur et de gestion des risques qu'EDC offre aux entreprises canadiennes et autorise certaines transactions. Le Conseil prête une attention particulière aux relations et aux communications avec l'actionnaire et d'autres parties prenantes d'EDC. Il suit de près la gestion financière, la présentation de rapports et la vérification de la performance de la Société. La surveillance de la gestion et l'évaluation des risques figurent parmi ses principaux rôles. Ainsi, le Conseil s'assure que les processus et les cadres rigoureux en place pour déterminer et gérer divers risques demeurent pertinents et efficaces, et que des examens et des mises à jour sont régulièrement effectués. Le Conseil coordonne également les initiatives d'EDC en matière de responsabilité sociale des entreprises.

Planification stratégique

Le Conseil participe activement à l'élaboration de l'orientation stratégique de la Société, en consultant la direction et en intégrant les suggestions des représentants de l'actionnaire. À la lumière du vaste exercice de planification stratégique réalisé récemment, la majeure partie de l'activité stratégique du Conseil en 2004 a porté sur l'examen d'initiatives qui permettraient de redéfinir certaines activités d'EDC

sur le plan des fonctions et des procédures, et ce, dans l'optique de la mise en œuvre des résultats de l'examen stratégique. Les deux groupes de travail formés à la suite de l'examen stratégique ont poursuivi leurs activités prévues. Le Groupe de travail sur les garanties bancaires a terminé ses travaux et le Conseil a adopté ses recommandations visant le perfectionnement d'un programme de garanties en partenariat avec des institutions financières. Quant au Groupe de travail sur l'assurance à court terme, il fournit des rapports réguliers au Conseil sur son travail en cours.

Le Plan de la Société a été confirmé comme la principale mesure stratégique d'EDC. Le Conseil a participé à l'ensemble du processus d'élaboration du Plan, les administrateurs et les comités ayant régulièrement formulé des propositions dès le début du processus. Avant de l'approuver, le Conseil dans son ensemble a examiné le Plan à plusieurs reprises.

En approuvant le Plan de la Société 2005-2009, le Conseil a fait valoir son optique résolument stratégique. Il a d'abord pris acte du succès financier de la Société durant l'exercice et du rôle que les décisions stratégiques précédentes du Conseil, comme sa volonté de maintenir des provisions pour pertes sur créances qui soient prudentes dans un contexte de risques de crédit accrus, ont joué dans la réalisation d'un bénéfice net élevé en 2004. En surveillant l'élaboration du Plan, le Conseil a décidé que la stratégie et les projections financières pour la période de planification devraient miser sur le capital de base de la Société pour servir les intérêts des exportateurs canadiens. Le Plan tel qu'approuvé par le Conseil intègre une stratégie axée sur le concept de la pleine utilisation de la capacité financière d'EDC pour appuyer de façon novatrice les exportations canadiennes, en assumant davantage de risques sur les marchés en développement et en adaptant les ressources existantes pour mieux soutenir le commerce d'intégration. Comme par le passé, la stratégie d'EDC comprend des objectifs concrets pour évaluer sa performance.

Processus de nomination et de renouvellement du Conseil

Le Conseil d'administration d'EDC comprend 15 membres. Le président du Conseil et le président d'EDC, inclus dans ce nombre, sont nommés par le gouverneur en conseil. Sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, les 13 autres administrateurs sont nommés par le ministre du Commerce international. Deux de ces administrateurs proviennent de la fonction publique canadienne et les autres, du secteur privé.

Les administrateurs, dont la durée maximale du mandat est fixée à trois ans, peuvent être nommés de nouveau. Un poste est à pourvoir parmi les administrateurs du secteur privé et sept autres administrateurs demeurent en fonction, malgré l'expiration de leur mandat, en attendant d'autres nominations.

Le renouvellement du Conseil a donc été ciblé comme l'une des grandes priorités en 2004. Par l'intermédiaire du Comité de la nomination et de la gouvernance, le Conseil a examiné et résumé l'expérience, le secteur de spécialité et les compétences des administrateurs en poste et a utilisé les informations qui en résultent pour dresser un profil à jour du Conseil, qui a été présenté au gouvernement. Un tel profil aide le gouvernement à évaluer les nouveaux candidats au Conseil et améliore la planification de la relève aux postes d'administrateurs. Le profil d'EDC a défini les qualités de base que tous les administrateurs doivent avoir, ainsi que les compétences, les connaissances et l'expérience dont le Conseil dans son ensemble devrait disposer, notamment les compétences professionnelles et de gestion, la représentation, les qualités de leadership, les connaissances sectorielles et d'autres compétences particulières, y compris la planification stratégique, la gestion et l'évaluation de la performance et l'expertise en matière de produits et services d'EDC.

Pendant que le profil du Conseil était en cours de préparation, le gouvernement a annoncé de nouvelles lignes directrices visant à accroître la participation des conseils des sociétés d'État à la nomination d'administrateurs. Le Comité de la gouvernance de la Société a été reconstitué sous le nom de Comité de la nomination

et de la gouvernance (CNG) et on lui a attribué de nouvelles fonctions. En suivant les dernières lignes directrices et en puisant au profil du Conseil, le CNG a pu aider le Conseil à recommander au Ministre plusieurs candidats à des postes d'administrateur au dernier trimestre de 2004.

Planification de la relève et nominations à des postes de cadre supérieur

Les nouvelles lignes directrices du gouvernement concernant les nominations prévoient également la participation du Conseil à la désignation du président et chef de la direction et la tenue d'un examen parlementaire, s'il y a lieu. Comme le mandat du président de la Société a pris fin, ces lignes directrices ont donné l'occasion au Conseil de participer activement à la planification de la relève au poste le plus élevé de la Société.

À la lumière des nouvelles lignes directrices recommandées par le gouvernement, le Conseil a effectué des recherches pour trouver un président. Avec l'appui du CNG, le Conseil a retenu les services d'une agence de recrutement de cadres et a mis à jour et approuvé un profil du poste, examiné les dossiers des candidats, réalisé des entrevues et, à la fin de l'année, formulé et soumis sa recommandation au Ministre.

Dans le cadre de ses activités habituelles de planification de la relève, le Conseil, par l'intermédiaire du Comité des ressources humaines, examine chaque année les plans de relève et les initiatives de perfectionnement en leadership de la Société. La planification de la relève aide à assurer la continuité à long terme. L'examen permet de découvrir les employés qui sont prêts à assumer des fonctions précises et ceux qui ont un potentiel de perfectionnement, et de cerner les programmes de perfectionnement à leur offrir.

Durant l'exercice, le Conseil a approuvé trois nominations à des postes à la haute direction. Deux d'entre elles découlaient du plan de relève et l'autre résultait de recherches externes. D'autres nominations à des postes de cadre supérieur, notamment des affectations de perfectionnement, ont été annoncées conformément au plan de relève.

Indépendance et intégrité du Conseil

Tous les membres du Conseil, à l'exception du président de la Société, sont indépendants de la direction. L'Équipe de la haute direction d'EDC assiste aux réunions du Conseil, et les autres cadres supérieurs participent aux réunions du Conseil et de ses comités, au besoin. Le Conseil engage des discussions franches et transparentes avec la direction. De plus, il maintient son indépendance en excluant la direction de la Société d'une partie de chacune de ses réunions et de celles du Comité de la vérification, de même que des réunions d'autres comités au besoin.

Pour s'assurer que les obligations d'intégrité prévues dans les lois et la common law sont bien comprises et expressément reconnues, les administrateurs doivent respecter l'esprit du *Code de conduite* d'EDC et certaines de ses dispositions (le Code s'applique intégralement aux employés). De plus, ils bénéficient d'une rééducation annuelle sur le Code et sont tenus de remplir l'Engagement au respect du Code. Les administrateurs confirment ainsi qu'ils comprennent le Code et s'engagent à nouveau à s'y conformer.

L'une des grandes initiatives en 2004 a été l'élaboration de procédures et de lignes directrices propres au Conseil pour compléter les dispositions du Code sur les conflits d'intérêts et les délits d'initié. Ces procédures servent de guide à la prise de décisions et de cadre de référence pour traiter des conflits d'intérêts réels, apparents ou potentiels, en décrivant les cas où les administrateurs sont tenus de divulguer leurs activités et leurs intérêts financiers à l'extérieur d'EDC. Elles établissent également un cadre de référence pour aider les administrateurs à respecter les lois sur les valeurs mobilières et le Code pour ce qui est des renseignements sur les sociétés cotées en Bourse qu'ils obtiennent à titre de membres du Conseil d'EDC.

Orientation, formation continue et auto-évaluation

Chaque nouvel administrateur bénéficie d'une orientation complète et est renseigné par la direction sur la gamme des produits et services et les secteurs d'activités d'EDC. Ayant à cœur les pratiques exemplaires en matière de gouvernance, le Conseil, par l'intermédiaire du CNG, a approuvé le programme d'orientation des nouveaux administrateurs et la formule d'un manuel de référence détaillé à l'usage de tous les administrateurs. Les administrateurs assistent régulièrement à des présentations aux réunions du Conseil qui les informent de divers aspects des politiques et des activités d'EDC. Un administrateur a participé à une séance de formation sur la gouvernance offerte par le gouvernement, et d'autres prévoient le faire en 2005.

Au nombre des mesures à prendre à l'avenir, on compte l'évaluation des besoins de formation des administrateurs, nouveaux ou d'expérience, afin de perfectionner le programme d'orientation et d'établir des programmes de formation continue plus formels qui répondent aux besoins constatés.

Le Conseil effectue des auto-évaluations bisannuelles sur la gouvernance afin de repérer les points forts et les changements à apporter éventuellement pour arriver aux pratiques exemplaires en la matière. La prochaine doit avoir lieu en 2005. Les auto-évaluations menant à l'élaboration du profil en 2004 ont été un complément utile aux évaluations bisannuelles détaillées.

Communications avec l'actionnaire

Le principal moyen de communication avec l'actionnaire en matière de politiques est l'obligation qu'EDC élabore son Plan de la Société en consultation avec le ministre du Commerce international, le ministre des Finances et le président du Conseil du Trésor et sous réserve de leur approbation. Les ministres peuvent ainsi exprimer les attentes du gouvernement et établir un dialogue concernant les activités d'EDC en vue d'appuyer son mandat. Comme il est noté dans les lignes directrices du Conseil du Trésor, « le plan d'entreprise sert de point de référence sur lequel le conseil d'administration et l'actionnaire se fondent pour mieux juger des décisions ultérieures et évaluer le rendement de la société ». Par conséquent, le personnel d'EDC a fréquemment pris part à des discussions dès le début du processus avec les représentants des ministères dans le cadre de l'élaboration du Plan.

Le président du Conseil agit comme principal contact entre le ministre du Commerce international et EDC. Il a transmis par écrit au Ministre les recommandations du Conseil (par exemple, pour les nominations au Conseil et au poste de président) et les réponses aux demandes d'informations particulières, tandis que les autres questions ont fait l'objet d'entretiens moins formels le cas échéant.

Des commentaires à l'actionnaire ont été présentés également dans la réponse écrite d'EDC à un sondage du gouvernement sur les cadres de gouvernance et de reddition des comptes des sociétés d'État. La réponse, que le CNG a examinée au nom du Conseil, abordait des questions précises relatives au rôle et à la composition des conseils d'administration, au rôle du ministre de tutelle ainsi qu'à l'indépendance et à la transparence des conseils.

Rapports financiers, contrôles internes et systèmes d'information de gestion

Le Conseil, avec l'aide du Comité de la vérification, a collaboré avec les vérificateurs internes d'EDC pour surveiller l'intégrité des contrôles internes et des systèmes d'information de gestion d'EDC. Résolu à assurer une transparence financière, le Conseil a examiné attentivement toutes les conséquences actuelles et éventuelles des directives comptables tant nouvelles que proposées et des pratiques de l'industrie afin de continuer à donner une image fidèle de la situation financière d'EDC.

Un travail de vérification considérable a été exécuté durant l'exercice, le Bureau du vérificateur général ayant procédé, en plus de la vérification de fin d'exercice habituelle, à un examen spécial prescrit par la loi ainsi qu'à l'examen et à la vérification de la Directive en matière d'évaluation environnementale d'EDC et des autres processus d'examen environnemental. Le Conseil a reçu des présentations sur les résultats de ces trois vérifications, lesquels sont accessibles sur le site Web d'EDC. De plus, le Conseil a approuvé des modifications au mandat du Comité de la vérification qui consistent à assurer la conformité aux nouvelles directives gouvernementales à l'intention des comités de la vérification.

Détermination et gestion des risques

Avec le concours du Comité de la gestion des risques, le Conseil a continué à surveiller le fonctionnement du Cadre de référence pour la gestion des risques d'EDC afin de s'assurer que tous les types de risques sont bien gérés et que les autorités compétentes et les contrôles nécessaires sont en place. Le cadre de référence a été examiné et approuvé de nouveau, les projections financières contenues dans le Plan de la Société prévoyant y apporter des améliorations supplémentaires basées sur l'attribution du capital économique et la gestion des portefeuilles de prêts appuyés par des actifs. Le Conseil a examiné des mécanismes de financement alternatif des risques et a autorisé les cadres supérieurs à conclure une entente complexe de transfert des risques d'une partie importante du portefeuille des prêts d'EDC.

Comités du Conseil d'administration

Le fonctionnement de tous les comités est régi par un mandat écrit, lequel est réexaminé régulièrement et, au besoin, mis à jour par le Conseil sur la recommandation du CNG. Les comités font des recommandations au Conseil s'il y a lieu et ils doivent rendre compte régulièrement et dans des délais opportuns de leurs activités au Conseil. Les administrateurs reçoivent le procès-verbal des réunions de tous les comités.

Le **Comité de la vérification** est entièrement composé d'administrateurs indépendants de la direction. Le Comité rencontre régulièrement les représentants du Bureau du vérificateur général et les vérificateurs internes d'EDC en l'absence des membres de la haute direction. Il aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités pour ce qui est de diverses questions financières ainsi que de questions relatives à l'éthique commerciale et à l'examen environnemental, et s'occupe de la supervision des activités de l'agente chargée de la conformité. Le Comité s'est notamment concentré sur les fonctions suivantes :

- ▶ surveiller l'évolution de l'examen spécial et de l'évaluation environnementale par le Bureau du vérificateur général du Canada et recevoir les rapports à ce sujet;
- ▶ discuter de l'impact des modifications aux conventions comptables pour tenir compte des nouvelles normes comptables et pratiques de l'industrie et en aviser les parties prenantes;
- ▶ examiner et approuver les grandes dépenses en immobilisations et d'administration;
- ▶ approuver une politique en matière de divulgation des frais de déplacement et de représentation;
- ▶ recevoir les rapports de l'agente chargée de la conformité concernant une plainte, orienter le Conseil à cet égard et le conseiller quant à l'efficacité des normes et procédures de performance dans l'optique du règlement de la plainte;
- ▶ recommander des changements au mandat du Comité.

Le Comité a tenu cinq réunions.

Membres : *B.G. Heffernan (président), R.A. Fung, R.J. Holt, P. MacDonald et J.A. Pattillo.*

Le **Comité du développement des affaires** aide le Conseil par l'orientation de principe qu'il propose pour renforcer la capacité d'EDC de répondre aux besoins du marché en constante évolution, en tenant compte de facteurs liés aux secteurs industriels et aux économies régionales. Le Comité s'est notamment concentré sur les fonctions suivantes :

- ▶ analyser une stratégie proposée de développement des affaires et les éléments connexes du Plan de la Société proposé;
- ▶ évaluer la structure optimale de développement des affaires pour EDC et pourvoir au poste de haute direction responsable du développement des affaires;
- ▶ recevoir les rapports d'étape sur le commerce électronique et d'autres initiatives visant les produits;
- ▶ recommander un changement au mandat du Comité pour inclure la responsabilité de l'évaluation du Cadre de référence sur les retombées pour le Canada;
- ▶ examiner et approuver les mesures découlant du rapport final sur un sondage auprès des exportateurs canadiens.

Le Comité a tenu cinq réunions.

Membres : *R.D. Doucett (président), J.B. Boudreau, R.A. Fung, R.C. Setlakwe et M. Zwarts.*

Le **Comité de la direction** est autorisé à exercer bon nombre des pouvoirs du Conseil. Il traite des questions urgentes qui peuvent survenir entre les réunions ordinaires du Conseil. Le Comité s'est réuni une fois pour analyser un dossier portant sur une transaction.

Membres : *P. Gobeil (président), R. Fonberg, P. MacDonald, G. Ross et J.A. Pattillo.*

Le **Comité des ressources humaines** aide le Conseil relativement aux questions touchant la planification stratégique des ressources humaines, la planification de la relève et la rémunération, ainsi qu'aux modifications à apporter à la conception du régime de retraite. Le Comité s'est notamment concentré sur les fonctions suivantes :

- ▶ évaluer le rendement du président par rapport aux objectifs;
- ▶ approuver le programme de rémunération d'EDC et le programme de rémunération variable;
- ▶ examiner les plans de relève, recommander un nouveau processus d'approbation des postes de cadre supérieur et approuver ou recommander les nominations à plusieurs postes de cadre supérieur;
- ▶ examiner le Programme des langues officielles;
- ▶ approuver les modifications proposées à certains programmes d'avantages sociaux;
- ▶ recommander des changements au mandat du Comité.

Le Comité a tenu six réunions.

Membres : *R.J. Holt (président), R.D. Doucett, R. Fonberg, P. Gobeil, P. MacDonald, G. Ross et R.C. Setlakwe.*

Le **Comité de la nomination et de la gouvernance** exprime son avis à propos de questions relatives à la gouvernance de la Société, notamment l'établissement de critères et la formulation de recommandations sur la nomination du président de la Société, du président du Conseil et des administrateurs, la formulation et la mise en place de méthodes permettant au Conseil de bien s'acquitter de ses fonctions et l'organisation des comités du Conseil. Le Comité s'est notamment concentré sur les fonctions suivantes :

- ▶ superviser une évaluation de l'expérience et des compétences des membres actuels du Conseil et élaborer un profil du Conseil en conséquence;
- ▶ élaborer et recommander au Conseil des procédures relatives aux conflits d'intérêts et aux délits d'initié;
- ▶ examiner et approuver la réponse d'EDC à un sondage du gouvernement sur le cadre de gouvernance des sociétés d'État;
- ▶ mener des recherches pour trouver un nouveau président d'EDC et encadrer le Conseil dans la formulation de sa recommandation finale;
- ▶ approuver la formule d'un manuel de référence du Conseil et du programme d'orientation des nouveaux administrateurs;
- ▶ appuyer le Conseil dans la recommandation des candidats comme administrateurs d'EDC.

Le Comité a tenu neuf réunions.

Membres : *P. Gobeil (président), R.D. Doucett, R.W. Fleming, J.A. Pattillo et M. Zwarts.*

Le **Comité du régime de retraite** aide le Conseil à superviser la gestion du régime de retraite des employés, notamment en veillant à ce qu'il soit bien administré et financé conformément aux lois applicables et à ce que les documents prescrits soient déposés. Il formule des recommandations quant aux modifications à apporter à la conception du régime. Le Comité s'est notamment concentré sur les fonctions suivantes :

- ▶ évaluer la performance des directeurs de placement du régime, dans le cadre notamment de réunions annuelles avec chaque directeur et de la surveillance du rendement des placements externes, et approuver les changements dans la gestion des placements;
- ▶ superviser l'examen annuel des politiques de placement et les modifications en résultant;
- ▶ assurer la conformité actuarielle, financière et juridique du régime.

Le Comité a tenu quatre réunions.

Membres : *R.W. Fleming (président), B.G. Heffernan, P. Gobeil, R.J. Holt et G. Ross.*

Le **Comité de la gestion des risques** aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance de la gestion des risques de crédit, des risques du marché et d'autres risques d'entreprise, notamment en établissant et en mettant à jour, au besoin, un régime souple et efficace régissant les autorisations requises par la Société pour entreprendre ses activités. Le Comité s'est notamment concentré sur les fonctions suivantes :

- ▶ recevoir des rapports sur l'évolution de la situation par industrie et secteur qui affecte la conjoncture économique et politique, ainsi que les risques auxquels le portefeuille d'EDC est exposé;
- ▶ analyser des moyens d'intégrer l'évaluation des pratiques de gouvernance du client au cadre de référence;
- ▶ examiner une entente proposée de transfert des risques;
- ▶ examiner les cadres stratégiques de gestion des risques et en recommander la reconduction.

Le Comité a tenu cinq réunions.

Membres : *P. MacDonald (président), J.B. Boudreau, R.W. Fleming, P. Gobeil, R.J. Holt et G. Ross.*

Rémunération des membres du Conseil

Le président du Conseil et les autres administrateurs du secteur privé touchent des honoraires ainsi qu'une indemnité quotidienne pour les réunions auxquelles ils assistent et l'exécution d'autres fonctions de haute direction définies par le Conseil. La rémunération des administrateurs est fixée par décret, et des lignes directrices du gouvernement s'appliquent en outre pour le paiement d'honoraires. Les administrateurs du secteur public ne sont pas rémunérés. Les lignes directrices suivantes s'appliquent :

- ▶ Président du Conseil : honoraires de 12 400 \$ et indemnité quotidienne de 485 \$.
- ▶ Autres membres du Conseil : honoraires de 6 200 \$ et indemnité quotidienne de 485 \$.
- ▶ Présidents de comité (autre que le Comité de la direction) et vice-président du Conseil : honoraires supplémentaires de 2 000 \$ par poste occupé.
- ▶ Les administrateurs ont droit à un remboursement de leurs dépenses raisonnables, notamment des frais de déplacement, de logement et de repas engagés dans l'exercice de leurs fonctions.

En 2004, les administrateurs du secteur privé ont, en moyenne, siégé à 2,5 comités du Conseil. Au total, 9 réunions du Conseil et 35 réunions des comités ont été tenues. La rémunération globale (honoraires et indemnité quotidienne) versée aux administrateurs du secteur privé s'est élevée à 278 083 \$, contre 307 661 \$ en 2003. Les dépenses engagées par le Conseil, qui comprennent les frais de déplacement et de promotion des affaires et les dépenses liées aux réunions, ont totalisé 161 175 \$, contre 287 217 \$ en 2003. Les frais de déplacement et de promotion des affaires ainsi que les dépenses liées aux réunions du président et chef de la direction et du président par intérim ont totalisé 59 339 \$ en 2004, contre 91 022 \$ pour le président et chef de la direction en 2003.

Tableau des présences des administrateurs aux réunions du Conseil et de ses comités en 2004								
	Vérif.-5	DA-5	CNG-9	Dir.-1	RH-6	Retr.-4	Risq-5	Conseil-9
Boothe ¹	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	2/2
Boudreau	s.o.	5/5	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	5/5	9/9
Doucett	s.o.	4/5	9/9	s.o.	6/6	s.o.	s.o.	8/9
Edwards ²	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	3/3	s.o.	s.o.	5/5
Fleming	s.o.	s.o.	9/9	s.o.	s.o.	4/4	5/5	8/9
Fonberg ³	s.o.	s.o.	s.o.	0/1	1/2	s.o.	s.o.	3/4
Fung	4/5	5/5	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	8/9
Gillespie ⁴	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	3/3	2/2	2/2	5/6
Gobeil ⁸	3/3	4/4	9/9	1/1	6/6	2/4	4/5	9/9
Heffernan	5/5	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	4/4	s.o.	9/9
Holt	5/5	s.o.	s.o.	s.o.	6/6	4/4	5/5	9/9
Horgan ⁵	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	6/6
MacDonald	1/5	s.o.	s.o.	s.o.	5/6	s.o.	3/5	7/9
Pattillo	4/5	s.o.	6/9	1/1	s.o.	s.o.	s.o.	8/9
Ross ⁶	s.o.	s.o.	s.o.	1/1	3/3	2/2	3/3	3/3
Setlakwe	s.o.	4/5	s.o.	s.o.	5/6	s.o.	s.o.	9/9
Virmani ⁷	0/1	0/2	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	1/2
Zwarts	s.o.	2/5	7/9	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	8/9

¹ M. Boothe a été nommé au Conseil le 14 septembre.

² M. Edwards n'est plus membre du Conseil depuis le 30 juillet.

³ M. Fonberg a été nommé au Conseil le 30 juillet, puis au Comité des ressources humaines et au Comité de la direction le 10 septembre.

⁴ M. Gillespie n'est plus président de la Société et membre du Conseil depuis le 26 août.

⁵ M. Horgan n'est plus membre du Conseil depuis le 30 août.

⁶ M. Ross a été nommé président par intérim et, à ce titre, est devenu membre du Conseil le 27 août.

⁷ M. Virmani n'est plus membre du Conseil depuis le 19 mars.

⁸ En application du Règlement administratif d'EDC, le président du Conseil compte comme membre lorsqu'il assiste à des réunions de comité.

Code d'éthique commerciale

Depuis 60 ans, les employés d'EDC sont fiers de servir les exportateurs en faisant preuve de diligence et de compétence, tout en adhérant aux normes les plus élevées d'éthique commerciale.

Engagement au respect de l'éthique et de la légalité

EDC conduira ses affaires conformément à la lettre et à l'esprit de toutes les lois applicables des pays où elle est présente. Si un employé ou un représentant de la Société s'interroge sur l'interprétation ou l'application d'une loi particulière, il doit, avant d'agir, demander conseil aux Services juridiques. Il se peut, cependant, que l'observation de la loi ne corresponde pas au comportement éthique auquel la Société s'attend.

Par conséquent, EDC a pour politique d'exiger de ses administrateurs, employés et représentants qu'ils adoptent une conduite professionnelle caractérisée par l'honnêteté, l'intégrité et l'impartialité. Elle entend aussi que les communications et les relations avec les parties intéressées soient empreintes d'une sincérité et d'une transparence qui leur permettent de soutenir un examen public approfondi. Les relations de travail reposeront sur la franchise et l'ouverture, chacun traitant autrui avec équité et respect, tout en se montrant intègre dans la détermination des responsabilités envers toutes les parties intéressées.

Environnement

Lorsqu'elle étudie des transactions, EDC examine les risques environnementaux parallèlement à tout autre risque. Elle a élaboré son propre processus d'évaluation environnementale, en consultation avec des exportateurs canadiens, des organismes de protection de l'environnement et d'autres parties intéressées. Ce processus traduira la volonté d'EDC de préserver et d'améliorer la qualité de l'environnement, et il lui permettra de faire valoir ses préoccupations quant à l'incidence écologique des projets qu'elle appuiera à l'étranger. EDC encouragera ses partenaires commerciaux à adopter les meilleures pratiques afin de renforcer les normes internationales en matière d'environnement. Elle s'efforcera d'établir des normes de préservation de l'environnement élevées, tout en veillant à ne pas diminuer indûment sa propre capacité d'aider les exportateurs canadiens à livrer concurrence sur les marchés étrangers.

Interdictions visant les extorsions et la corruption

Dans presque tous les pays, les lois pénales fondamentales interdisent l'extorsion et la corruption. En aucun cas, EDC ne doit, directement ou indirectement, offrir ou donner de pots-de-vin en toute connaissance de cause, ou appuyer sciemment une transaction dans laquelle il y a offre ou remise de pots-de-vin. Elle doit en outre faire preuve d'une prudence et d'une diligence raisonnables afin de ne pas soutenir une telle transaction à son insu.

Droits de la personne

EDC respecte les droits de la personne et favorise la protection de ces droits reconnus à l'échelle internationale, conformément aux politiques du gouvernement du Canada. Elle reconnaît la souveraineté des gouvernements des autres pays à cet égard et fait des affaires avec eux lorsque leurs politiques sont conformes à celles du gouvernement canadien.

Les employés, les représentants et les autres partenaires d'EDC ont le droit de faire respecter leur dignité d'êtres humains et de travailler dans un milieu exempt d'intimidation, d'hostilité ou d'agressivité. La Société s'engage donc à créer et à maintenir un milieu de travail et d'affaires exempt de harcèlement et de discrimination pour motifs illicites, ces motifs illicites étant l'âge, la race, la couleur, la religion, les croyances, le sexe, la nationalité, l'origine ethnique ou géographique, la citoyenneté, la langue, les opinions politiques, l'état civil, la situation de famille, la grossesse, l'orientation sexuelle et les handicaps.

Mesures pour éviter les conflits d'intérêts

Il est du devoir des employés et des représentants d'EDC d'agir en tout temps au mieux de ses intérêts. Il y a conflit d'intérêts lorsqu'un employé doit choisir entre les intérêts d'EDC et son propre intérêt. Les employés et représentants de la Société doivent porter des jugements indépendants de tout intérêt personnel ou pécuniaire découlant de relations d'affaires, de relations sociales ou de toute autre considération personnelle, et ces jugements doivent paraître comme tels.

EDC a adopté un *Code de conduite* qui exige de ses employés et représentants qu'ils observent les normes de conduite les plus élevées en ce qui concerne les conflits d'intérêts. Pour respecter les normes établies dans ce code, ils doivent éviter ce type de conflits, en faire état, cesser l'activité qui crée un tel conflit ou se dessaisir des avoirs litigieux.

Confidentialité des renseignements

EDC respecte le droit à la protection de la vie privée de ses partenaires, y compris leur droit à la sécurité de l'information. Elle protège les renseignements confidentiels dont elle dispose et ne les utilise qu'à ses fins propres.

Certains employés ont accès à des renseignements de nature délicate ou confidentielle qui, s'ils sont divulgués, risquent de nuire considérablement à la Société, à ses employés et à d'autres partenaires. Les employés et les autres représentants d'EDC doivent donc se montrer extrêmement vigilants lorsqu'ils manipulent ce type de données. En règle générale, ces renseignements sont communiqués, au sein d'EDC, uniquement aux personnes qui en ont besoin et, en dehors de la Société, uniquement aux personnes qui sont autorisées, en vertu de la loi ou autrement, à en prendre connaissance.

Revue financière de 2004

Rapport de gestion

- 46 Faits saillants de l'exploitation
- 54 Gestion des risques
- 74 Principales conventions et estimations comptables

76 Responsabilité à l'égard des rapports financiers

77 Rapport du vérificateur

États financiers consolidés

- 78 Bilan consolidé
- 79 État consolidé des résultats et des bénéfices non répartis
- 80 État consolidé des flux de trésorerie
- 81 Notes afférentes aux états financiers consolidés

106 Revue des dix derniers exercices

Faits saillants de l'exploitation

Examen de l'état des résultats

Bénéfice net

Le bénéfice d'exploitation d'EDC pour 2004 s'est élevé à 885 millions de dollars, soit une baisse de 6,1 % par rapport à 2003 (942 millions). Ce recul est surtout attribuable à une diminution des intérêts créditeurs nets en 2004 en raison de l'appréciation du dollar canadien et de la réduction générale des éléments d'actif productifs d'intérêt. Le renforcement du dollar canadien a entraîné une baisse des intérêts créditeurs nets étant donné que la majeure partie des éléments d'actif productifs de revenus d'EDC et des éléments de passif correspondants est libellée en dollars américains.

La provision pour pertes sur créances a diminué de 998 millions de dollars par rapport à 2003 en raison de l'amélioration des conditions de crédit et d'une baisse du portefeuille de prêts. Les remboursements de prêts ont été supérieurs aux versements en 2004, ce qui a entraîné une diminution du portefeuille et par conséquent une réduction des besoins des provisions. Au cours du dernier exercice, à l'exception du secteur de l'aéronautique, les conditions relatives au crédit se sont généralement améliorées, ce qui a permis soit de ne pas constituer de provisions additionnelles pour bon nombre de débiteurs d'EDC, soit de réaliser une reprise sur provision.

L'entrée en vigueur d'une nouvelle norme comptable en 2004 a également eu une incidence favorable sur le bénéfice net d'EDC pour 2004. Les instruments financiers dérivés qui ne constituent pas une couverture aux termes de cette nouvelle norme doivent maintenant être comptabilisés à leur juste valeur au bilan, et les ajustements à la juste valeur, portés à l'état des résultats. L'application de cette norme a entraîné un gain à la juste valeur non réalisé de 143 millions pour 2004, dont la totalité représente une augmentation par rapport à 2003 étant donné que la norme comptable a été appliquée prospectivement.

Compte tenu des éléments décrits ci-dessus, le bénéfice net d'EDC pour 2004 s'est établi à 1 242 millions de dollars, soit une augmentation par rapport à celui de 158 millions en 2003.

Bien que la réduction des provisions et la présentation des gains à la juste valeur non réalisés des instruments financiers dérivés aient au total représenté 1 141 millions de dollars de l'augmentation du bénéfice net par rapport à 2003, il est important de souligner que ces deux éléments constituent des régularisations, et ne représentent donc pas des augmentations de liquidités disponibles.

Le tableau qui suit présente le bénéfice net et le rendement de l'avoir de l'actionnaire au cours des cinq derniers exercices.

(en millions de dollars)	2004	2003	2002	2001	2000
Bénéfice net	1 242	158	122	58	194
Avoir de l'actionnaire	3 477	2 235	2 077	2 050	1 992
Rendement (en %) de l'avoir de l'actionnaire	35,7 %	7,1 %	5,9 %	2,8 %	9,7 %

Impact des variations de change sur les résultats de 2004

Le tableau qui suit indique l'impact des variations de change sur les composantes du bilan et de l'état des résultats d'EDC qui ont été fortement affectées par le renforcement rapide du dollar canadien pendant l'exercice. Y figurent les écarts par rapport aux résultats de 2003 ainsi que l'impact qu'ont eu les variations de change sur ces écarts. Les autres facteurs (non liés au change) qui ont contribué à ces écarts sont analysés plus loin, dans les sections correspondantes de ce Rapport de gestion.

(en millions de dollars)	2004	Augmentation (diminution) par rapport à 2003	Impact des variations de change	Autres
Composantes de l'état des résultats				
Intérêts créditeurs	1 254	(111)	(64)	(47)
Intérêts débiteurs	345	(59)	(26)	(33)
Intérêts créditeurs nets	909	(52)	(38)	(14)
Provision (reprise sur provision) pour pertes sur créances	(214)	998	37	961
Bénéfice net	1 242	1 084	(111)	1 195
Composantes du bilan				
Prêts bruts	19 463	(2 036)	(1 244)	(792)
Provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts	3 122	(640)	(258)	(382)
Emprunts	15 545	(1 780)	(1 023)	(757)
Total de l'actif	20 750	(407)	(1 108)	701

Intérêts créditeurs nets

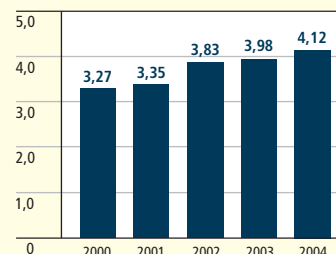
Marge sur intérêt nette

La marge sur intérêt nette (intérêts créditeurs nets exprimés en pourcentage de l'actif productif moyen utilisé) s'est accrue de 14 points de base (pb) par rapport à 2003 (4,12 % contre 3,98 %).

Tel que le précise l'analyse sur les prêts productifs à la page 48, le rendement des versements au titre des prêts productifs à taux fixe a été de 4,76 % en 2004 et celui des prêts existants remboursés, de 7,38 %. Dans le même ordre d'idées, le rendement des versements au titre des prêts productifs à taux variable a été de 1,48 % au-dessus du LIBOR, et celui des remboursements, de 1,94 % au-dessus du LIBOR. Sans les facteurs mentionnés ci-dessous, tels que la diminution des coûts de financement et les revenus tirés de prêts douteux, la marge sur intérêt nette aurait diminué par rapport à 2003.

Les éléments suivants ont contribué à la variation de la marge sur intérêt nette :

Marge sur intérêt nette
(en %)



	pb
Réévaluation des valeurs comptables des prêts douteux	14
Augmentation de l'écart due à une diminution des coûts de financement des emprunts	7
Augmentation des contrepassations d'intérêts sur les prêts douteux	(6)
Revenus constatés sur les prêts rétablis en prêts productifs	3
Diminution des revenus tirés de l'allègement de la dette	(4)
Augmentation nette de la marge sur intérêt nette	14 pb

En 2004, la marge sur intérêt nette a augmenté en raison surtout de la constatation d'intérêts capitalisés non courus de 45 millions de dollars (contre 19 millions en 2003) découlant des réévaluations de prêts ayant été déclarés douteux accordés à l'Équateur (23 millions de dollars), au Gabon (12 millions) et à la Serbie-Monténégro (10 millions). Toutefois, les contrepassations d'intérêts sur les prêts douteux de 20 millions de dollars (contre 8 millions en 2003) et la diminution des revenus tirés de l'allègement de la dette durant l'exercice sont venues en déduction de cette augmentation. Les revenus tirés de l'allègement de la dette se sont établis à 43 millions de dollars en 2004 (contre 56 millions en 2003) et représentaient des sommes reçues pour le Cameroun (35 millions), le Sénégal (4 millions), la République démocratique du Congo (2 millions) et de la Guyana (2 millions). Les intérêts créditeurs constatés à la suite du rétablissement des prêts douteux en prêts productifs ont totalisé 11 millions de dollars en 2004 (contre 5 millions en 2003), ajoutant trois points de base à la marge sur intérêt nette.

En 2004, EDC a continué de tirer avantage des faibles taux d'intérêt à court terme en augmentant la partie de ses besoins en financement à taux fixe financés au moyen d'emprunts à court terme et à taux variable, ce qui a contribué à ajouter sept points de base à la marge sur intérêt nette.

(en millions de dollars)	2004	2003	2002	2001	2000
Moyenne des prêts bruts	20 716	23 493	24 790	22 982	19 744
Solde moyen du portefeuille de placements	3 104	2 669	2 759	2 840	3 215
Moins : moyenne des prêts douteux	1 747	2 031	1 914	1 596	1 311
Total de l'actif moyen utilisé	22 073	24 131	25 635	24 226	21 648
Intérêts créditeurs :					
Prêts	1 148	1 249	1 400	1 618	1 578
Allègement de la dette	43	56	96	1	–
Portefeuille de placements	63	60	69	127	197
Total des intérêts créditeurs	1 254	1 365	1 565	1 746	1 775
Intérêts débiteurs	345	404	583	934	1 068
Intérêts créditeurs nets	909	961	982	812	707
Marge sur intérêt nette (en %)	4,12 %	3,98 %	3,83 %	3,35 %	3,27 %

Intérêts créditeurs nets selon la devise

(en millions de dollars)	2004			2003		
	Montant	Équivalent en CAD	%	Montant	Équivalent en CAD	%
CAD	137	137	15,1	173	173	18,0
USD	569	738	81,2	529	741	77,1
Total partiel		875			914	
Autres devises		34	3,7		47	4,9
Total		909	100		961	100
Taux de change moyen de l'exercice		1,30			1,40	

En 2004, EDC a dégagé des intérêts créditeurs nets de 909 millions de dollars, contre 961 millions en 2003, soit une baisse de 52 millions. Cette baisse s'explique surtout par le fait que la majeure partie des éléments d'actif productifs de revenus d'EDC et des éléments de passif correspondants est libellée en dollars américains (note 19 afférente aux états financiers). La majorité des intérêts créditeurs nets de la Société sont donc générés dans cette devise. Bien qu'en 2004 les intérêts créditeurs nets libellés en dollars américains aient en fait augmenté, passant de 529 millions de dollars à 569 millions, exprimés en dollars canadiens, ils ont diminué en raison du renforcement du dollar canadien durant l'exercice.

Intérêts créditeurs sur prêts

En 2004, les intérêts créditeurs sur prêts se sont chiffrés à 1 148 millions de dollars (contre 1 249 millions en 2003), soit une baisse de 101 millions (ou 8 %). Les prêts productifs bruts se sont établis en moyenne à 18 969 millions de dollars (contre 21 462 millions en 2003) à un taux de rendement moyen de 6,28 % (contre 6,08 % en 2003). Le portefeuille de prêts a baissé en 2004, les remboursements ayant été supérieurs aux versements. Cette diminution a représenté 56 millions de dollars de la baisse des intérêts créditeurs sur prêts. L'appréciation du dollar canadien et le faible rendement des prêts ont entraîné des réductions supplémentaires de 62 millions et de 8 millions de dollars. Ces diminutions ont été compensées en partie par une hausse de 25 millions de dollars d'autres intérêts créditeurs en raison surtout de la constatation des intérêts capitalisés non courus découlant de la réévaluation des prêts douteux. En 2004, les revenus tirés de l'allègement de la dette se sont établis à 43 millions de dollars (contre 56 millions en 2003).

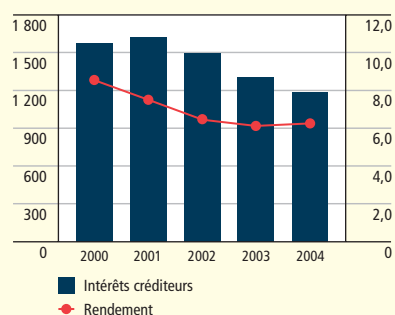
Facteurs de la variation des intérêts créditeurs sur prêts par rapport à l'exercice précédent

(en millions de dollars)	
Diminution du volume	(56)
Impact des variations de change	(62)
Diminution du rendement des prêts à taux fixe	(14)
Augmentation du rendement des prêts à taux variable	6
Augmentation des autres intérêts créditeurs	25
Variation nette des intérêts créditeurs sur prêts	(101)

En 2004, les prêts productifs à taux fixe se sont chiffrés en moyenne à 10 298 millions de dollars (contre 11 110 millions en 2003). Ils ont donné un taux de rendement moyen de 6,58 % (contre 6,81 % en 2003), et ont rapporté 678 millions de dollars (contre 757 millions en 2003) en intérêts créditeurs. L'impact de l'appréciation du dollar canadien sur les prêts à taux variable libellés en dollars américains s'est traduit par une réduction de 741 millions de dollars du solde moyen à taux fixe par rapport à 2003. Dans l'ensemble, l'augmentation des remboursements nets, combinée à l'impact des variations de change sur les prêts libellés en d'autres devises, a entraîné une réduction supplémentaire de 71 millions de dollars du solde moyen. Le rendement des prêts productifs à taux fixe a diminué par rapport à 2003, compte tenu des remboursements d'anciens prêts à taux d'intérêt plus élevés, qui ont été remplacés par de nouveaux prêts assortis de taux plus faibles. Pendant l'exercice, le rendement des versements a été de 4,76 %; celui des prêts existants remboursés, de 7,38 %. Les nouveaux prêts à taux fixe consentis en 2004 ont rapporté 4,34 %, contre 5,18 % en 2003.

Intérêts créditeurs sur prêts*

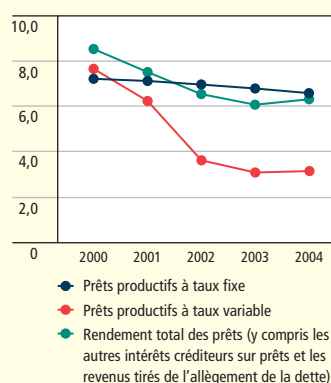
(en millions de dollars) Rendement (en %)



* Comprend les revenus tirés de l'allègement de la dette

Rendement des prêts

(en %)



En 2004, les prêts productifs à taux variable se sont établis en moyenne à 8 671 millions de dollars (contre 10 352 millions en 2003). Ils ont donné un taux de rendement moyen de 3,15 % (contre 3,09 % en 2003), rapportant 273 millions de dollars (contre 320 millions en 2003) en intérêts créditeurs. Les remboursements nets de prêts libellés en dollars américains ont entraîné une réduction de 791 millions du solde moyen à taux variable. Le renforcement du dollar canadien a représenté une réduction supplémentaire de 547 millions de dollars du portefeuille libellé en dollars américains. Les remboursements nets et l'impact des variations de change sur les prêts libellés en d'autres devises ont également entraîné une réduction de 343 millions de dollars. La moyenne du LIBOR mobile à six mois en dollars américains a été de 1,55 %, en hausse de 25 points de base par rapport à celle de 2003, ce qui a contribué à l'augmentation du taux d'intérêt moyen. La hausse des cours du marché a toutefois été compensée par la baisse générale des écarts des prêts à taux variable au cours de l'exercice. Le rendement des versements au titre des prêts à taux variable a été de 1,48 % au-dessus du LIBOR et celui des remboursements, de 1,94 % au-dessus du LIBOR. Les nouveaux prêts à taux variable consentis en 2004 ont rapporté 1,50 % au-dessus du LIBOR, contre 1,63 % en 2003.

Le tableau qui suit présente les intérêts créditeurs sur prêts en pourcentage des prêts moyens :

(en millions de dollars)	2004	2003	2002	2001	2000
Prêts bruts :					
Moyenne des prêts productifs à taux fixe	10 298	11 110	11 969	10 235	7 873
Moyenne des prêts productifs à taux variable	8 671	10 352	10 907	11 151	10 560
Moyenne des prêts productifs bruts	18 969	21 462	22 876	21 386	18 433
Intérêts créditeurs sur prêts :					
Prêts productifs à taux fixe	678	757	837	736	573
Prêts productifs à taux variable	273	320	401	684	811
Autres intérêts créditeurs sur prêts	197	172	162	198	194
Intérêts créditeurs sur prêts	1 148	1 249	1 400	1 618	1 578
Revenus tirés de l'allègement de la dette	43	56	96	1	–
Intérêts créditeurs sur prêts (y compris l'allègement de la dette)	1 191	1 305	1 496	1 619	1 578
Rendements des prêts productifs (en %) :					
Prêts productifs à taux fixe	6,58 %	6,81 %	6,99 %	7,19 %	7,28 %
Prêts productifs à taux variable	3,15 %	3,09 %	3,68 %	6,13 %	7,68 %
Rendement total des prêts	6,28 %	6,08 %	6,54 %	7,57 %	8,56 %

Les autres intérêts créditeurs sur prêts ont augmenté de 25 millions de dollars par rapport à 2003. Cette hausse tient essentiellement à la constatation d'intérêts capitalisés non courus de 45 millions de dollars (contre 19 millions en 2003) en raison des réévaluations de prêts ayant été déclarés douteux accordés à l'Équateur (23 millions de dollars), au Gabon (12 millions) et à la Serbie-Monténégro (10 millions), et des revenus constatés de 11 millions de dollars (contre 5 millions en 2003) provenant du rétablissement des prêts douteux en prêts productifs. Ces augmentations ont été contrecarrées par la diminution des commissions et d'autres revenus sur prêts de 7 millions de dollars.

Intérêts créditeurs sur placements

Le portefeuille de placements d'EDC comprend des titres négociables, des placements et des bons du Trésor. Les intérêts créditeurs sur placements se sont établis à 63 millions de dollars, soit une hausse de 3 millions par rapport à 2003. Les principaux facteurs de cette variation ont été une augmentation des montants moyens investis, contrecarrée en partie par une baisse du rendement des placements, et la vigueur soutenue du dollar canadien par rapport au dollar américain.

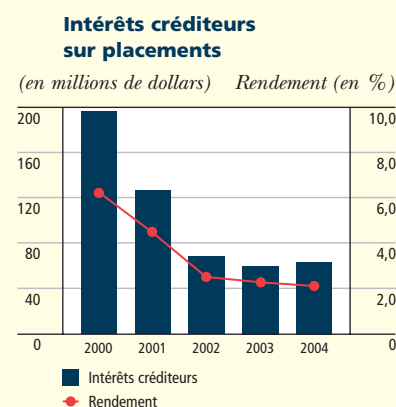
Les soldes moyens des placements (qui comprennent des contrats connexes sur les instruments financiers dérivés mesurés selon la méthode de la comptabilité d'exercice) ont enregistré une augmentation de 14 %, passant de 2 669 millions de dollars en 2003 à 3 104 millions en 2004. Dans l'ensemble, le solde moyen des placements en dollars canadiens a légèrement baissé, de 23 millions de dollars, tandis que le solde en dollars américains a augmenté de 370 millions. Cette hausse nette du volume a toutefois été contrecarrée en partie par la vigueur soutenue du dollar canadien.

Le rendement des placements est passé de 2,22 % en 2003 à 2,02 % en 2004. Cette baisse s'explique par les faibles taux d'intérêt moyens au Canada en 2004.

Facteurs de la variation des intérêts créditeurs sur placements par rapport à l'exercice précédent

(en millions de dollars)

Augmentation du volume	11
Diminution du rendement	(6)
Impact des variations de change sur les intérêts créditeurs	(2)
Variation nette des intérêts créditeurs sur placements	3



Intérêts débiteurs

En 2004, les intérêts débiteurs se sont élevés à 345 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 59 millions par rapport à 2003. Comme on le voit dans le tableau ci-dessous, cette diminution est surtout attribuable à la réduction des emprunts de la Société et à la vigueur du dollar canadien.

La vigueur du dollar canadien, particulièrement par rapport au dollar américain, a eu un impact direct sur les intérêts débiteurs, étant donné que la majorité des emprunts d'EDC sont libellés en dollars américains.

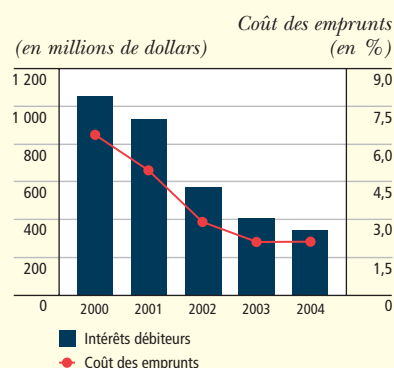
Le solde moyen des emprunts s'est établi en 2004 à 15 703 millions de dollars (contre 18 346 millions en 2003), y compris l'effet des instruments dérivés connexes mesurés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

De ce montant, 12 759 millions de dollars représentaient des emprunts à taux variable (contre 14 180 millions en 2003) et un coût moyen de 1,41 % (contre 1,25 % en 2003), ce qui a donné des intérêts débiteurs de 180 millions de dollars (contre 177 millions en 2003). En ce qui concerne la baisse du solde moyen des emprunts à taux variable de la Société, une tranche de 922 millions de dollars est attribuable aux variations de change, le dollar canadien continuant de s'apprécier par rapport au dollar américain. Le solde de 499 millions de dollars provient de la baisse des besoins en financement, les remboursements de prêts ayant dépassé les versements en 2004. Les emprunts à long terme représentent 83 % du portefeuille des emprunts à taux variable, le solde correspondant à des emprunts à court terme (comme le papier commercial).

En 2004, les emprunts à taux fixe se sont chiffrés en moyenne à 2 944 millions de dollars (contre 4 166 millions en 2003) à un coût moyen de 5,33 % (contre 5,37 % en 2003), ce qui s'est traduit par des intérêts débiteurs de 157 millions de dollars (contre 224 millions en 2003). En ce qui concerne la baisse du solde moyen des emprunts à taux fixe, une tranche de 1 029 millions de dollars est attribuable à une diminution des besoins en financement. Le solde de 193 millions de dollars représente les variations de change.

Le total des intérêts débiteurs comprend d'autres coûts de 8 millions de dollars (contre 3 millions en 2003).

Intérêts débiteurs



Facteurs de la variation des intérêts débiteurs par rapport à l'exercice précédent

(en millions de dollars)

Diminution du volume	(32)
Impact des variations de change sur les intérêts débiteurs	(26)
Diminution du coût des emprunts	(1)
Variation nette des intérêts débiteurs	(59)

Primes d'assurance et commissions de garantie

Le tableau qui suit présente les revenus moyens tirés des primes d'assurance et des commissions de garantie.

(en millions de dollars)

	2004		2003	
	\$	%	\$	%
Programme à court terme :				
Moyenne des engagements au titre de l'assurance à court terme	41 042		34 032	
Primes et commissions gagnées	113		104	
Taux moyen des primes à court terme		0,28		0,31
Programme à moyen terme :				
Moyenne des engagements au titre de l'assurance à moyen terme	5 661		5 212	
Primes et commissions gagnées	40		36	
Taux moyen des primes à moyen terme		0,71		0,69
Garanties de prêts :				
Moyenne des engagements au titre des garanties de prêts	2 582		2 589	
Commissions gagnées	8		7	
Taux moyen des commissions de garanties de prêts		0,31		0,27

Même si le portefeuille des assurances a connu une croissance en 2004, son impact sur les volumes et les primes a été en partie compensé par l'appréciation du dollar canadien. La moyenne des engagements à court terme a été réduite de 2 176 millions de dollars et la moyenne des engagements à moyen terme, de 336 millions de dollars, en raison de l'impact des variations de change.

Les primes d'assurance à court terme ont augmenté de 9 millions de dollars par rapport à 2003, une tranche de 7 millions étant attribuable à l'accord avec la Compagnie d'Assurance St. Paul Garantie aux termes duquel EDC a pris en charge la réassurance des polices conjointes émises par St. Paul Garantie pour les transactions sur le marché canadien. Ce programme, qui est entré en vigueur le 1^{er} septembre 2003, a été mis en place à titre d'accord de transition après que St. Paul Garantie a annoncé son intention de se retirer du secteur de l'assurance-comptes clients pour le marché canadien. Il permet de continuer à couvrir ce marché particulier pour les titulaires de polices d'assurance à l'exportation admissibles pendant qu'EDC cherche une solution à plus long terme pour la prestation de services d'assurance sur le marché canadien. Des pourparlers sont en cours avec un nouveau partenaire potentiel et un nouvel accord devrait être signé en 2005. En 2004, les engagements moyens au titre de l'assurance à court terme ont augmenté de 7 milliards de dollars par rapport à 2003, une tranche de 5 milliards étant attribuable à l'accord avec la Compagnie d'Assurance St. Paul Garantie. Le taux moyen des primes a été inférieur au taux moyen de 2003, en raison surtout des commissions gagnées en 2003, avant la conclusion de l'accord de réassurance avec St. Paul Garantie, au titre de polices ne comportant pas de risques associés et compte tenu également de la baisse du taux moyen des primes pour plusieurs titulaires de polices importants dans le secteur de l'énergie.

Les primes d'assurance à moyen terme ont généré un revenu de 40 millions de dollars, soit une hausse de 11 % par rapport à 2003. La moyenne des engagements au titre des programmes d'assurance à moyen terme s'est accrue de 449 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à 2003. Cette augmentation est due principalement à l'augmentation de 25 % des engagements au titre du programme d'assurance pour cautionnement bancaire et de 13 % au titre du programme d'assurance-risques politiques. Elle a toutefois été en partie contrecarrée par une réduction de 23 % des engagements au titre du programme de réassurance-cautionnement, par rapport à 2003.

L'augmentation du taux moyen des commissions de garanties de prêts en 2004 reflète la hausse du revenu tiré des commissions de garantie par rapport à 2003. Les nouvelles garanties de prêts conclues en 2004 ont dépassé de 517 millions de dollars les montants des garanties de prêts venant à échéance. Cette hausse a été en partie contrecarrée par le renforcement du dollar canadien, qui a entraîné une légère baisse du solde moyen des garanties de prêts en 2004.

Autres revenus (frais)

Les autres frais de 7 millions de dollars comprennent des gains de 3 millions de dollars au titre d'intérêts moratoires sur recouvrements et une perte sur opérations de change de 10 millions de dollars. Les gains au titre des intérêts moratoires sont définis comme des intérêts de pénalisation perçus en cas de défaut de paiement aux termes de l'accord d'assurance et sont constatés une fois que la Société a recouvré le montant total du principal de l'indemnité.

En 2003, les autres revenus de 7 millions de dollars comprenaient des gains en capital de 15 millions de dollars sur la vente de titres négociables d'une valeur nominale de 356 millions de dollars, une perte de 3 millions de dollars sur la vente de 128 millions de dollars d'éléments d'actif des prêts productifs, et une perte sur les opérations de change de 5 millions de dollars. Les titres négociables ont été vendus en 2003 lors de la mise en œuvre d'une nouvelle politique sur les liquidités. De façon générale, EDC tient à détenir les actifs de prêts productifs jusqu'à l'échéance, mais les vend dans certains cas avant pour réduire les risques.

Provision (reprise sur provision) pour pertes sur créances

Le tableau qui suit présente les frais liés à la provision (reprise sur provision) pour pertes sur créances au cours des cinq derniers exercices.

(en millions de dollars)	2004	2003	2002	2001	2000
Provision (reprise sur provision) pour pertes sur créances au titre des					
Prêts	(361)	471	930	208	381
Engagement de prêts	10	84	(231)	521	–
Garanties de prêts	39	89	26	(71)	10
Total de la provision pour pertes sur prêts	(312)	644	725	658	391
Provision pour sinistres sur assurances	98	140	115	83	158
Total de la provision (de la reprise sur provision) pour pertes sur créances	(214)	784	840	741	549

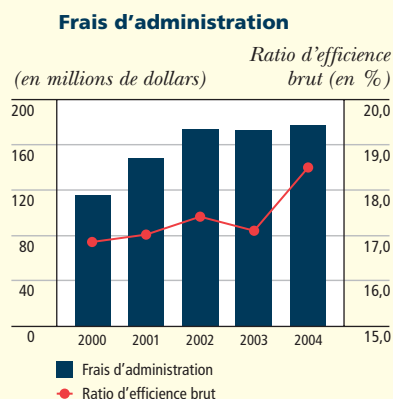
Une reprise nette de 312 millions de dollars (contre une dépense de 644 millions en 2003) sur les provisions pour prêts a été portée à l'état des résultats afin de tenir compte, dans le portefeuille des prêts, de la réduction du niveau estimé des prêts douteux. Cette reprise a surtout traduit la baisse du portefeuille et l'amélioration des conditions de crédit.

Durant l'exercice, 98 millions de dollars (contre 140 millions en 2003) ont été portés à l'état des résultats au titre de la provision pour sinistres sur assurances, en raison notamment de l'accroissement des engagements au titre des programmes d'assurance à court terme et d'assurance-risques politiques, ce qui a toutefois été en partie annulé par une réduction de la quote-part des réassureurs dans la provision pour sinistres sur assurances d'EDC en raison du résultat de l'examen actuariel du portefeuille. En outre, une tranche de 48 millions de dollars (contre 49 millions en 2003) de cette somme est imputable à des radiations d'indemnités recouvrables.

Frais d'administration

Les frais d'administration nets se sont établis à 178 millions de dollars en 2004, une hausse de 5 millions par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est surtout attribuable à l'accroissement des coûts liés aux ressources humaines.

Exprimés en pourcentage du bénéfice net (ratio d'efficacité brut), les frais d'administration ont représenté 18,5 % en 2004 (contre 17,1% en 2003). Le ratio d'efficacité brut mesure l'efficacité opérationnelle de la Société quant aux investissements qu'elle effectue dans les ressources humaines et la technologie afin de ne pas être dépassée par la taille et la complexité des opérations. Cette augmentation du ratio d'efficacité brut par rapport à 2003 provient de l'impact combiné de la baisse des revenus nets en 2004 et des frais d'administration bruts légèrement plus élevés.



Analyse du Plan de la Société

Comparaison par rapport au Plan de la Société pour 2004

Le volume total des transactions à l'exportation a atteint 54,9 milliards de dollars en 2004, ce qui est légèrement inférieur à celui de 55,1 milliards prévu au Plan de la Société pour 2004. Dans le Plan, le taux de change moyen par rapport au dollar américain était prévu à 1,35 pour l'année, alors qu'il s'est avéré de 1,30. Si le taux de change était demeuré à 1,35 en 2004, le volume d'activités réel déclaré aurait été d'environ 56,4 milliards de dollars, étant donné que plus de 80 % du volume d'activités d'EDC est libellé en dollars américains.

Les montants de prêts et d'emprunts sont eux aussi moins élevés que ceux indiqués dans le Plan, à cause du renforcement du dollar canadien et des versements nets moins élevés que prévu en 2004.

Le bénéfice net s'est établi à 1 242 millions de dollars en 2004, dépassant de 1 140 millions les prévisions du Plan, qui étaient de 102 millions.

De cette augmentation, une tranche de 1 030 millions de dollars est attribuable à une réduction des besoins en provision pour pertes sur créances. La qualité du crédit des emprunteurs d'EDC s'est améliorée bien plus rapidement que prévu dans le Plan de la Société, ce qui s'est traduit par une baisse des besoins en provision pour pertes sur prêts.

De plus, l'introduction en 2004 de changements aux règles comptables relatives à la constatation des instruments financiers dérivés à leur juste valeur a entraîné une augmentation du bénéfice d'EDC de 143 millions de dollars. Le Plan de la Société pour 2004 ne comprenait pas d'estimé de ce montant dans les états financiers, étant donné qu'EDC était incapable de quantifier l'impact de ces changements lors de la préparation du Plan.

Les intérêts créditeurs nets se sont chiffrés à 909 millions de dollars, soit une baisse de 43 millions par rapport aux prévisions du Plan de 952 millions. Cette diminution découle principalement de l'appréciation du dollar canadien et de la diminution du portefeuille des prêts.

En 2004, les frais d'administration se sont établis à 178 millions de dollars, soit 20 millions de moins que les prévisions du Plan de 198 millions. La direction a travaillé avec diligence pour maintenir les frais d'administration à un niveau inférieur à celui prévu au Plan, compte tenu de la baisse des intérêts créditeurs nets, tel qu'il est mentionné plus haut. Le ratio d'efficacité brut, qui a été de 18,5 %, est inférieur à celui de 19,6 % prévu au Plan en raison de la baisse des frais d'administration, en partie annulée par la diminution des revenus nets.

La réduction des besoins en provision pour pertes sur prêts, combinée à l'ajustement des gains et pertes à la juste valeur non réalisés, a entraîné une augmentation du bénéfice net par rapport aux prévisions du Plan. Ces deux postes sont toutefois évalués selon la méthode de la comptabilité d'exercice et ne représentent donc pas des augmentations de liquidités disponibles. Dans le même ordre d'idées, le bénéfice d'exploitation net a été inférieur aux prévisions du Plan en raison de la baisse des intérêts créditeurs nets, tel qu'il est mentionné plus haut.

Plan de la Société pour 2005

Nota - Le Plan de la Société 2005-2009 a été approuvé par le Conseil d'administration d'EDC mais, au moment de mettre sous presse, n'avait pas encore reçu l'approbation du gouverneur en conseil.

Le Plan de la Société pour 2005 prévoit une augmentation des volumes d'activités à l'exportation, qui devraient s'établir à 57,8 milliards de dollars (contre 54,9 milliards en 2004), en raison principalement d'une hausse prévue des volumes d'assurance à l'exportation à court terme. Les volumes d'assurance sur le marché canadien devraient diminuer de 2,2 milliards de dollars en 2005, étant donné que d'après le Plan, un nouveau partenaire souscrira des polices d'assurance sur le marché canadien à partir du troisième trimestre de 2005.

Les soldes des prêts et des emprunts devraient augmenter par rapport aux résultats réels de 2004, puisqu'on s'attend à ce que les versements nets soient supérieurs en 2005.

Le bénéfice net pour 2005 devrait s'établir à 162 millions de dollars. Cette baisse par rapport à 2004 est surtout attribuable à la constitution de provisions anticipées de 359 millions de dollars en raison de la croissance prévue du portefeuille des prêts d'EDC et d'une perte non réalisée de 335 millions de dollars sur la juste valeur.

Le montant à la juste valeur non réalisé, tel que l'explique la note 3 afférente aux états financiers, résulte de la mise en application de nouvelles normes comptables qui exigent que les instruments financiers dérivés d'EDC soient constatés à leur juste valeur. Ce montant repose en grande partie sur les fluctuations des taux d'intérêt en 2005 et peut être sensiblement différent du montant projeté.

Les frais d'administration devraient s'alourdir en raison de l'accroissement de l'effectif et des coûts des systèmes et de l'augmentation du loyer due à la hausse des coûts d'exploitation, et en raison de la croissance prévue du nombre de représentations à l'étranger en 2005.

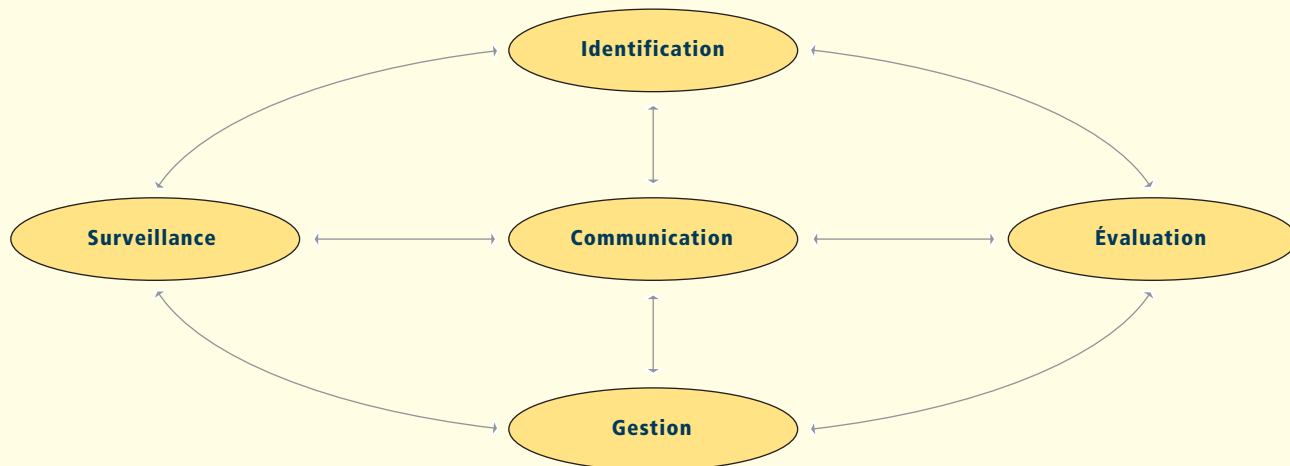
	2005 Plan de la Société	2004 Résultats réels	2004 Plan de la Société
Volume			
<i>(en milliards de dollars)</i>			
Financement	6,3	6,2	6,4
Assurances et cautionnement de contrats	5,7	5,0	5,3
Assurance-risques politiques	3,4	3,5	3,4
Assurances à court terme*	42,4	40,2	40,0
Total du volume d'exportations	57,8	54,9	55,1
Assurance sur le marché canadien	2,7	4,9	6,0
Total du volume d'activités	60,5	59,8	61,1
Bilan			
<i>(en millions de dollars)</i>			
Actif			
Prêts	21 223	18 174	23 431
Provision pour pertes sur prêts	3 282	2 674	3 891
Prêts nets	17 941	15 500	19 540
Encaisse et titres négociables	2 495	2 816	2 350
Placements	70	68	52
Intérêts courus et autres éléments d'actif	621	354	536
Montants liés aux instruments financiers dérivés	1 293	1 953	158
Quote-part des réassureurs dans la provision pour sinistres sur assurances**	120	59	112
Total de l'actif	22 540	20 750	22 748
Passif et avoir de l'actionnaire			
Emprunts	17 295	15 545	18 721
Intérêts courus et autres éléments de passif	314	274	291
Provision pour pertes sur engagements et garanties de prêts	493	448	547
Provision pour sinistres sur assurances**	608	548	555
Montants liés aux instruments financiers dérivés	449	458	355
Total du passif	19 159	17 273	20 469
Capital-actions	983	983	983
Bénéfices non répartis	2 398	2 494	1 296
Avoir de l'actionnaire	3 381	3 477	2 279
Total du passif et de l'avoir de l'actionnaire	22 540	20 750	22 748
État des résultats			
<i>(en millions de dollars)</i>			
Intérêts créditeurs			
Prêts	1 223	1 148	1 277
Allègement de la dette	83	43	35
Portefeuille de placements	90	63	52
Total des intérêts créditeurs	1 396	1 254	1 364
Intérêts débiteurs	497	345	412
Intérêts créditeurs nets	899	909	952
Primes d'assurance et commissions de garantie	147	161	164
Autres revenus (frais)	6	(7)	–
Provision (reprise sur provision) pour pertes sur créances	359	(214)	816
Bénéfice après provision (reprise sur provision) pour pertes sur créances	639	1 277	300
Frais d'administration	196	178	198
Bénéfice avant ajustement à la juste valeur non réalisé	497	1 099	102
Ajustement à la juste valeur non réalisé	(335)	143	–
Bénéfice net	162	1 242	102

* À l'exclusion de l'assurance sur le marché canadien.

** Dans le Plan de la Société pour 2004, le bilan a été redressé pour pouvoir divulguer séparément la quote-part des réassureurs dans la provision pour sinistres sur assurances.

Gestion des risques

Processus de gestion des risques liés à l'entreprise



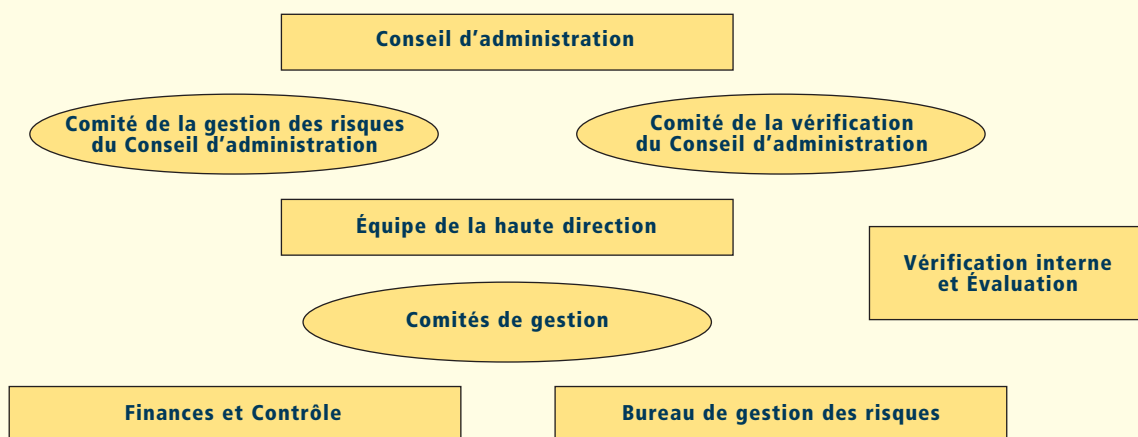
Aperçu général

EDC s'efforce de trouver un juste milieu entre les risques qu'elle prend et les rendements qu'elle génère, sur le plan financier et conformément à son mandat, afin de disposer d'un capital suffisant pour qu'elle puisse offrir la capacité dont les exportateurs canadiens ont besoin.

Les pratiques de gestion des risques d'EDC reposent sur un Cadre de référence pour la gestion des risques d'entreprise, qui donne un aperçu complet des principaux risques auxquels la Société est confrontée et des outils permettant de les évaluer, de les surveiller et de les gérer. EDC a d'ailleurs conçu un tableau exposant les risques qu'elle doit gérer. Ce tableau est mis à jour annuellement à la suite d'un sondage auprès des cadres permettant d'orienter la gestion des risques susceptibles de compromettre l'atteinte de ses objectifs d'affaires.

Dans le Cadre de référence pour la gestion des risques d'entreprise, les principaux risques sont déterminés et gérés comme suit : risque de crédit, risque du marché, risque opérationnel (qui comprend le risque organisationnel et commercial). La gestion de ces risques se fait au moyen de la structure de gouvernance, des politiques et des contrôles internes d'EDC.

Gouvernance des risques



Les responsabilités permanentes de gestion des risques sont partagées dans l'ensemble de la Société. Le Conseil d'administration (le « Conseil ») assume la responsabilité générale de l'approbation des politiques de gestion des risques, notamment les politiques inhérentes au Cadre de référence pour la gestion des risques de crédit et au Cadre de référence pour la gestion des risques du marché. Il assume également les responsabilités de surveillance de la gestion des risques de crédit, du marché et d'autres risques d'entreprise de la Société, ainsi que de la pertinence des systèmes de contrôle interne et des politiques régissant la responsabilité sociale des entreprises. Le Comité de la gestion des risques du Conseil aide ce dernier à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance de la gestion des risques d'entreprise de la Société. Le Conseil assume la responsabilité générale de l'approbation du Code d'éthique commerciale, du Code de conduite et de la Directive en matière d'évaluation environnementale d'EDC, et reçoit également les mises à jour des processus de vérification internes et externes. Le Comité de la vérification du Conseil aide ce dernier à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance relativement aux normes d'intégrité et de conduite de la Société, à ses rapports financiers, à ses systèmes de contrôle interne et aux risques environnementaux.

L'Équipe de la haute direction a comme responsabilité première de gérer les risques de la Société, ses normes d'intégrité et de conduite, ses rapports financiers et ses systèmes de contrôle interne. Elle assume cette responsabilité par l'entremise de divers comités de surveillance de la gestion, en assurant la mise en place d'une structure organisationnelle et de politiques adéquates, et par une validation indépendante au moyen de vérifications. Les principaux comités chargés de la gestion des risques à EDC sont énumérés ci-dessous.

Le **Comité de gestion des risques de la direction** fournit un aval indépendant quant à l'acceptabilité des engagements de crédit et il a l'autorité requise pour recommander au Conseil des politiques sur la gestion des risques aux fins d'approbation et pour établir des politiques et des procédures internes de gestion des risques.

Le **Comité de gestion de l'actif et du passif de la direction** a l'autorité requise pour recommander au Conseil des politiques de gestion des risques du marché aux fins d'approbation et pour veiller à ce que les politiques soient appuyées par des procédures et des pratiques adéquates aux fins d'évaluation et de gestion des risques du marché et de présentation de rapports périodiques à cet égard.

Le **Comité du transfert des risques** a l'autorité requise pour approuver les recommandations en matière d'activités de transfert des risques secondaires.

Le **Comité du mandat** fournit des conseils sur les questions touchant le mandat et la réglementation.

Bien que tous les secteurs d'activités d'EDC assument une certaine responsabilité en matière de gestion des risques, trois équipes en sont les principales responsables : le Bureau de gestion des risques, le Groupe des finances et du contrôle, et l'Équipe de la vérification interne et de l'évaluation.

Risque de crédit

Par risque de crédit, on entend les risques de pertes liés au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie. EDC s'expose à des risques de crédit dans le cadre de ses programmes d'assurances et de prêts ainsi que dans l'exercice de ses activités de trésorerie.

La gestion des risques de crédit à EDC repose sur le Cadre de référence pour la gestion des risques de crédit, qui décrit les politiques de la Société sur l'octroi de crédit, les limites de concentration, l'évaluation de crédit, les méthodes de surveillance, la gestion de portefeuille et le transfert des risques. Ce cadre fait l'objet d'un examen annuel par le Comité de gestion des risques de la direction et par le Comité de la gestion des risques du Conseil, et les politiques décrites aux présentes doivent être approuvées une deuxième fois par le Conseil. De plus, le Cadre de référence pour la gestion des risques du marché décrit la gestion, par la Société, des risques de crédit liés aux contreparties de la Trésorerie.

Octroi de crédit

Afin de mieux comprendre les risques de crédit liés à chacun de ses engagements de crédit, EDC s'articule autour d'équipes axées sur les secteurs industriels. Les équipes sectorielles sont responsables du contrôle préalable de chaque engagement de crédit. À l'intérieur de la structure par équipes, des délégations de pouvoir sont accordées à chaque membre en fonction de ses compétences et de son expérience. Tous les engagements (sauf ceux de très faible envergure) exigent l'approbation d'au moins deux personnes à qui des pouvoirs pertinents ont été délégués.

Le système de classification des risques définit les critères d'approbation des transactions selon le principe suivant : plus les risques de crédit ou le montant de l'engagement sont élevés, plus les critères d'approbation et d'autorisation doivent être élevés. La cote de crédit d'une transaction ou du montant de l'engagement à risque détermine donc si l'approbation doit être donnée par le Comité de gestion des risques de la direction ou par le Bureau de gestion des risques. L'approbation a pour but de s'assurer que tous les risques tangibles pertinents liés à l'engagement de crédit proposé ont été repérés et suffisamment réduits. De façon générale, les demandes de financement ou de cautionnement assorties d'une cote de crédit interne ou externe inférieure à BBB (et inférieure à BB pour les limites d'assurance à court terme), et qui visent un engagement de plus de 25 millions de dollars américains, doivent recevoir l'approbation du Comité de gestion des risques de la direction avant d'être autorisées. Le Bureau de gestion des risques approuve les transactions de faible envergure qui ont une cote de crédit élevée. Toutes les transactions dépassant 200 millions de dollars américains doivent être autorisées par le Conseil.

Les contreparties de la Trésorerie sont analysées et les limites de crédit sont recommandées par l'Équipe de gestion des risques du marché, qui fait partie du Bureau de gestion des risques. Les contreparties recommandées sont approuvées par le Bureau de gestion des risques ou par le Comité de gestion des risques de la direction. Tous les engagements de crédit de la Trésorerie, qui exigent l'approbation d'au moins deux personnes à qui des pouvoirs pertinents ont été délégués, sont évalués à la valeur du marché, et la conformité à la politique et aux limites opérationnelles est mesurée chaque jour. Le ministère des Finances fixe des lignes directrices définissant la cote de crédit minimale qui peut être acceptée pour la contrepartie relativement aux placements et aux instruments financiers dérivés d'EDC. De plus, la Société a mis en place des politiques et des procédures pour limiter et gérer le risque de crédit associé à ces instruments financiers.

Le Conseil reçoit régulièrement des rapports sur les crédits importants d'assurance et de financement approuvés chaque trimestre par la direction.

Limites de concentration

Afin d'assurer la diversification des risques dans ses engagements de crédit, EDC a établi des plafonds de crédit pour éviter une surconcentration dans un marché géographique (c.-à-d. un pays), dans un secteur industriel ou à l'égard d'un débiteur particulier. Tous ces plafonds sont déterminés en fonction du capital d'EDC et des facteurs de risque liés à l'engagement, notamment la cote de crédit du débiteur et du pays, la garantie pertinente et le type de produit. Les engagements qui dépassent ces plafonds doivent être examinés par le Comité de la gestion des risques du Conseil et approuvés par le Conseil.

Évaluations de crédit

EDC a élaboré des méthodes d'évaluation de crédit pour toutes ses lignes de produits. Bon nombre des méthodes d'évaluation des risques liés au débiteur utilisent une combinaison des cotes de crédit externes de Moody's et (ou) de Standard & Poor's (S&P) et (ou) des méthodes d'EDC axées sur des cotes internes. Certaines de ces méthodes utilisent des analyses de risques de crédit ou des outils d'évaluation fournis par des vendeurs, tels que le Financial Analyst, le Risk Advisor ou le RiskCalc de Moody's. À l'étape de l'octroi du crédit, presque tous les débiteurs sont cotés (sauf ceux ayant de très faibles engagements, représentant généralement 1 % de tous les engagements). Les évaluations des risques liés au débiteur sont examinées régulièrement. Les Services économiques se chargent des évaluations des risques-pays. Ils les évaluent régulièrement afin de tenir compte de l'évolution de la conjoncture mondiale ou du pays. EDC évalue les débiteurs au moyen d'une échelle de notation de 8 à 16 niveaux selon le type de produit.

En ce qui a trait aux contreparties de la Trésorerie, chacune d'elles doit être cotée par au moins deux agences de notation externes (p. ex. Moody's et S&P). L'évaluation des risques pour les contreparties de la Trésorerie est déterminée par des évaluations externes.

Surveillance

Les pratiques de fonctionnement d'EDC comportent une surveillance permanente des engagements de crédit. Des équipes spécialisées ont été créées pour surveiller les engagements de crédit dans les diverses lignes de produits, ce qui comprend notamment le suivi de l'évolution de la situation dans le pays et dans le secteur industriel du débiteur. L'Équipe de gestion des actifs est chargée de gérer la qualité de crédit et la performance financière du portefeuille des garanties et des prêts commerciaux d'EDC tant à l'échelle de la transaction que du portefeuille. Cette équipe spécialisée examine les prêts, établit les cotes et surveille régulièrement le crédit des emprunteurs et les conditions générales liées au risque de crédit, en effectuant des recherches et en évaluant les tendances financières, opérationnelles et industrielles. De plus, les crédits en voie de détérioration sont gérés par des équipes qui se spécialisent en restructuration, en rééchelonnements du Club de Paris, en indemnisations et en recouvrements. La direction et le Conseil sont tenus au courant de la qualité de crédit du portefeuille au moyen de rapports réguliers, notamment des rapports trimestriels détaillés sur la ventilation du portefeuille en fonction des cotes, des débiteurs douteux, des radiations de prêts et des demandes d'indemnisation.

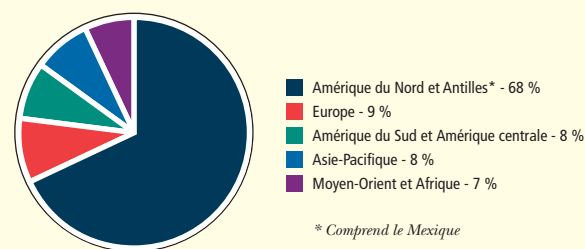
Gestion de portefeuille

La gestion du portefeuille vise à permettre à la Société de poursuivre des opportunités dans le cadre de son mandat sans être trop restreinte par un manque de ressources financières ou par des contraintes de plafonds. La direction et le Conseil sont tenus au courant de l'évolution du portefeuille des engagements de crédit au moyen de rapports mensuels de conformité à l'égard des limites de concentration. EDC utilise des activités primaires et secondaires de gestion de portefeuille pour régler les déséquilibres ou la surconcentration, notamment la syndication à l'étape de structuration du crédit, la vente des actifs, la réassurance, les instruments financiers dérivés et un programme de garanties pour les contreparties de swaps.

Concentration des engagements

Le graphique et le tableau de la présente section montrent les principales concentrations du total des engagements commerciaux et souverains bruts selon le marché géographique, d'une part, et selon le pays où se situaient les risques d'EDC, d'autre part, à la fin de 2004.

Engagements selon le marché géographique



Pays	Portefeuille des prêts		Polices d'assurance et garanties en vigueur			Placements et instruments financiers dérivés ⁽²⁾	Engagements en 2004	
	Prêts bruts	Engagements	À court terme	À moyen terme	Garanties à moyen terme ⁽¹⁾		\$	%
<i>(en millions de dollars)</i>								
États-Unis	9 128	672	2 873	138	2 809	1 679	17 299	40
Canada	2 078 ⁽³⁾	875	984	2 342 ⁽⁴⁾	406	2 583	9 268	22
Mexique	965	768	112	177	38	—	2 060	5
Royaume-Uni	713	70	98	16	95	211	1 203	3
Algérie	322	43	5	53	589	—	1 012	2
Brésil	353	256	197	68	5	—	879	2
Chine	468	21	213	79	38	—	819	2
Pérou	518	15	16	66	12	—	627	1
Chili	445	1	24	148	1	—	619	1
Indonésie	519	—	45	12	3	—	579	1
Autres ⁽⁵⁾	3 954	1 365	1 695	951	596	250	8 811	21
Total	19 463	4 086	6 262	4 050	4 592	4 723	43 176	100

(1) Comprend 2 729 millions de dollars au titre des garanties de prêts.

(2) Par placements, on entend les montants au titre de l'encaisse, des titres négociables et des placements. Les engagements ne tiennent compte d'aucun nantissement ni de l'incidence des accords généraux de compensation conclus avec des contreparties à des instruments dérivés.

(3) Comprend les répercussions d'une opération de 916 millions de dollars, avec recours contre le Trésor canadien en cas de défaut de paiement du prêt.

(4) Comprend 2 329 millions de dollars au titre de la réassurance-cautionnement pour laquelle les exportateurs assument le risque. Les exportations couvertes par ce programme étaient destinées aux États-Unis dans une proportion de 64 %, le solde représentant celles vers d'autres pays.

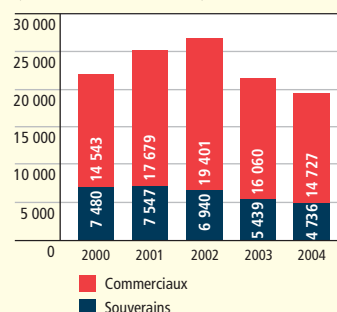
(5) Comprend 166 pays pour lesquels les engagements totaux varient de 1 000 \$ à 564 millions de dollars.

Concentration des engagements – portefeuille des prêts

Après avoir affiché une croissance soutenue entre 2000 et 2002, les prêts bruts ont diminué au cours des deux derniers exercices. À la fin de 2004, ils totalisaient 19 463 millions de dollars, soit une baisse de 2 036 millions par rapport à 2003. Cette diminution tient surtout à l'appréciation du dollar canadien, qui a représenté 1 244 millions de dollars de ce déclin, et à la baisse des volumes de financement en 2004 qui a fait en sorte que les remboursements ont été de 762 millions de dollars supérieurs aux versements.

La ventilation des prêts a donc continué de s'orienter en faveur des prêts commerciaux. En 2000, le rapport entre les prêts commerciaux et les prêts souverains était de 66:34; en 2004, il était de 76:24. En 2004, le volume des nouveaux prêts aux emprunteurs commerciaux a représenté 98 % (contre 91 % en 2003) de tous les prêts signés, et 323 clients ont bénéficié de prêts d'EDC (contre 254 en 2003).

Prêts bruts
(en millions de dollars)



Prêts commerciaux

(en millions de dollars)	Prêts bruts	Engagements	Garanties de prêts	Total des engagements	2004	Total des engagements	2003
				\$	%	\$	%
Engagements commerciaux bruts							
Transport de surface	4 656	526	2 073	7 255	35	7 170	33
Aéronautique	6 162	552	75	6 789	33	7 400	34
Énergie	1 581	775	215	2 571	13	2 979	14
Télécommunications	946	500	36	1 482	7	1 891	8
Autres	1 382	867	179	2 428	12	2 611	11
Total	14 727	3 220	2 578	20 525	100	22 051	100

Le portefeuille des prêts commerciaux a diminué de 1 526 millions de dollars, soit de 7 %, par rapport à 2003 en raison surtout de l'appréciation du dollar canadien qui a représenté 1 402 millions de cette baisse. Les remboursements ont dépassé les nouveaux versements dans le portefeuille des prêts, ce qui a également contribué à la baisse des prêts bruts.

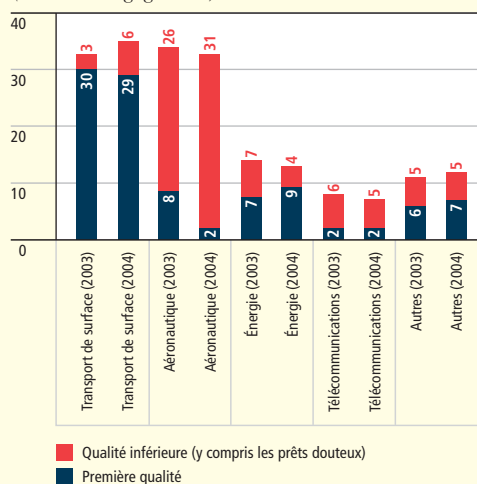
Comme l'illustre le graphique ci-contre, c'est encore dans les secteurs du transport de surface et de l'aéronautique qu'est concentrée la plus grande proportion des engagements commerciaux d'EDC. À eux deux, ces secteurs représentent 68 % de l'ensemble des engagements commerciaux. Il s'agit d'une légère hausse par rapport au taux de 2003, qui était de 67 %. Le résultat témoigne de l'importance de ces deux secteurs d'exportation, qui ont représenté ensemble 24,8 % du total des exportations canadiennes en 2004 (contre 26,3 % en 2003).

Les cinq contreparties dont les soldes des engagements commerciaux sont les plus élevés représentent collectivement 5 690 millions de dollars ou 28 % de l'ensemble des engagements commerciaux. De ce nombre, deux sont des compagnies aériennes étrangères du secteur de l'aéronautique, avec 1 957 millions ou 10 %. Les trois autres proviennent du secteur du transport de surface – deux sont des autorités étrangères de transport en commun qui représentent 2 295 millions de dollars, ou 11 %, et la troisième est une société étrangère du secteur de l'automobile, avec 1 438 millions ou 7 %.

La proportion de prêts de qualité inférieure par rapport à l'ensemble des engagements commerciaux a atteint 51 % en 2004 (contre 47 % en 2003). Cette progression témoigne de la hausse des prêts de qualité inférieure dans le secteur de l'aéronautique, qui sont passés de 26 % à 31 %. Cette hausse est attribuable en grande partie à la détérioration continue du crédit constatée dans le secteur de l'aéronautique en 2004.

Proportion des prêts commerciaux, selon le secteur industriel

(en % des engagements)



Prêts souverains

Les concentrations de risques souverains se présentent comme suit.

(en millions de dollars)	Prêts bruts	Engagements	Garanties de prêts	Total des engagements	2004	Total des engagements	2003
				\$	%	\$	%
Engagements souverains bruts							
Canada	917	–	–	917	16	1 062	16
Chine	428	21	–	449	8	609	9
Pérou	401	–	–	401	7	461	7
Indonésie	337	–	–	337	6	423	6
Algérie	270	42	–	312	5	445	7
Mexique	14	258	–	272	5	303	4
Venezuela	202	38	21	261	4	335	5
Autres	2 167	507	130	2 804	49	3 141	46
Total	4 736	866	151	5 753	100	6 779	100

Le portefeuille des prêts souverains a diminué de 1 026 millions de dollars, soit de 15 %, par rapport à 2003. Le manque de croissance dans ce portefeuille et l'appréciation du dollar canadien ont contribué à cette baisse. En 2004, les engagements de prêts de première qualité ont représenté 45 % de l'ensemble du portefeuille des prêts souverains, les 55 % qui restent étant constitués d'engagements avec des contreparties dont la cote était faible.

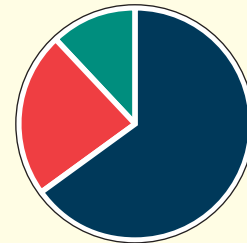
Concentration des engagements – portefeuille des assurances

Polices d'assurance en vigueur

Dans le cours normal de ses activités, la Société assume les engagements d'autres assureurs afin d'accomplir son mandat, qui consiste à appuyer les exportateurs canadiens. Par ailleurs, EDC cède en réassurance une partie de ces risques à d'autres assureurs afin de les atténuer. Les ententes de réassurance lui permettent de mieux diversifier ses activités et de minimiser les pertes nettes qui pourraient découler de risques importants. Le tableau ci-dessous illustre les répercussions de ces ententes de réassurance sur les engagements de la Société.

(en millions de dollars)	2004	2003
Court terme		
Assurance directe	5 321	4 728
Réassurance acceptée	1 003	865
Réassurance cédée	(62)	(247)
Total – Court terme	6 262	5 346
Moyen terme		
Assurance directe	5 017	5 300
Réassurance acceptée	1 981	2 403
Réassurance cédée	(1 085)	(1 581)
Total – Moyen terme	5 913	6 122
Total – Polices d'assurance en vigueur	12 175	11 468

Polices d'assurance en vigueur, selon la durée



■ Moins d'un an - 65 %
 ■ De 1 à 5 ans - 23 %
 ■ Plus de 5 ans - 12 %

Même si le portefeuille des assurances a connu une croissance en 2004, son impact a été en partie contrecarré par l'appréciation du dollar canadien, qui s'est traduite par une diminution de 655 millions de dollars de l'encours des polices d'assurance.

Au 31 décembre 2004, les polices assorties de modalités de paiement inférieures à un an représentaient 65 % de l'ensemble des engagements (contre 61 % en 2003).

Programme d'assurance à court terme

Concentration selon la taille

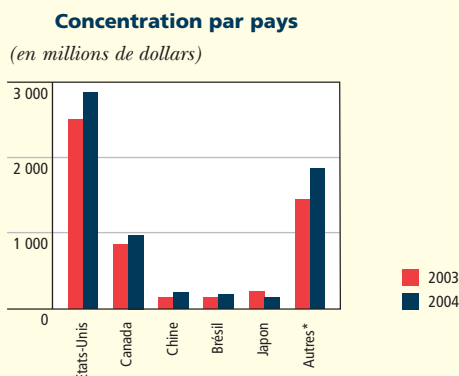
Le tableau qui suit présente le nombre d'acheteurs étrangers et les engagements de l'exercice, selon la valeur de l'encours, dans le portefeuille de l'assurance à court terme.

Valeur de l'encours à l'étranger (en milliers de dollars)	2004		2003	
	Nombre d'acheteurs étrangers	Engagements (en millions de dollars)	Nombre d'acheteurs étrangers	Engagements (en millions de dollars)
1 – 500	44 025	4 678	46 672	4 967
501 – 2 000	2 927	2 785	2 971	2 836
2 001 – 5 000	698	2 187	654	2 046
5 001 – 10 000	239	1 633	242	1 628
10 001 et plus	230	5 440	206	5 017
Total	48 119	16 723	50 745	16 494

En 2004, le programme d'assurance à court terme a permis d'appuyer 6 169 clients (contre 6 486 en 2003). De ce nombre, 5 542 étaient des PME (contre 5 864 en 2003). Du point de vue du volume assuré, les cinq principaux clients représentaient 29 % du volume total assuré en 2004 (contre 35 % en 2003). Le plus grand nombre d'acheteurs du point de vue des approbations de crédit globales se situe dans la tranche de 1 000 \$ à 500 000 \$. Cette proportion est restée relativement inchangée par rapport aux niveaux de concentration globale affichés en 2003.

Concentration par pays

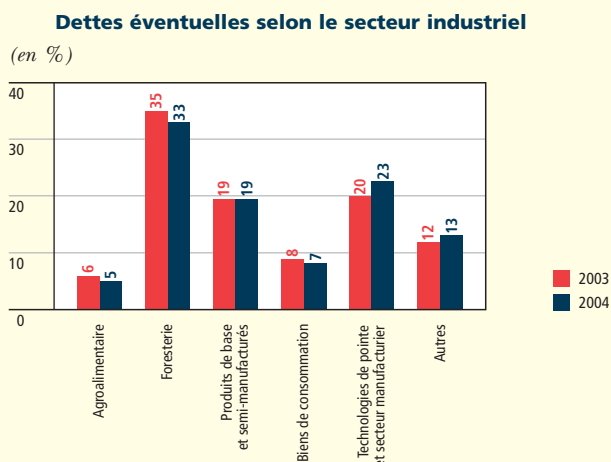
Le programme d'assurance à court terme s'est concentré dans les pays suivants.



* Comprend 141 pays dont les concentrations varient de 1 000 \$ à 134 millions de dollars (contre 140 pays dont les concentrations variaient de 1 000 \$ à 119 millions de dollars en 2003).

Concentration par secteur industriel

Les dettes éventuelles selon le secteur industriel se répartissent comme suit.



Programme d'assurance à moyen terme

Concentration selon la taille

En 2004, 709 clients (541 PME) ont été appuyés par le programme d'assurance à moyen terme (contre 642, dont 501 PME, en 2003). Les cinq principaux clients ont représenté 42 % des polices d'assurance à moyen terme et des garanties en vigueur en 2004 (contre 44 % en 2003). L'engagement le plus élevé parmi ces cinq clients se chiffre à 666 millions de dollars. Les cinq principales polices en vigueur au 31 décembre 2004 représentaient 16 % de l'ensemble des polices à moyen terme et des garanties en vigueur (contre 15 % en 2003).

Concentration par pays

Au 31 décembre 2004, le portefeuille des polices à moyen terme et garanties en vigueur englobait 3 698 polices dans 136 pays (contre 2 969 dans 134 pays en 2003). L'engagement moyen était de 1,6 million de dollars (contre 2,0 millions en 2003).

En termes de risque du portefeuille à moyen terme, les polices d'assurance et les garanties les plus importantes en vigueur se concentrent dans les pays suivants.

(en millions de dollars)

Pays	2004						2003						
	Réassurance acceptée		Garanties cédée	d'assurance				Réassurance acceptée		Garanties cédée	d'assurance		
	\$	%	\$	\$	%		\$	%	\$	\$	%		
Canada	402	1 940	–	67	2 409	41	Canada	691	2 351	–	35	3 077	50
États-Unis	132	6	–	821	959	16	États-Unis	186	6	–	479	671	11
Algérie	53	–	–	411	464	8	Algérie	18	–	–	212	230	4
Mexique	663	–	(486)	28	205	3	Mexique	784	–	(572)	14	226	4
Chili	148	–	–	1	149	3	Israël	3	–	–	161	164	2
Autres*	1 756	35	(599)	535	1 727	29	Autres*	2 190	46	(1 009)	527	1 754	29
Total	3 154	1 981	(1 085)	1 863	5 913	100	Total	3 872	2 403	(1 581)	1 428	6 122	100

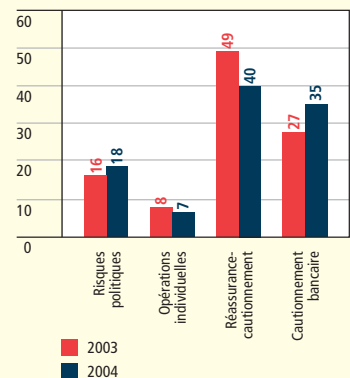
* Comprend 131 pays dont les concentrations varient de 2 900 \$ à 124 millions de dollars (contre 125 pays dont les concentrations variaient de 46 000 \$ à 159 millions de dollars en 2003).

Les engagements au Canada ont consisté principalement en réassurance-cautionnement (2 329 millions de dollars en 2004, contre 3 010 millions en 2003), dont 64 % (contre 72 % en 2003) à l'appui d'exportations aux États-Unis.

Concentration par programme

Les engagements à moyen terme ont diminué de 209 millions de dollars, soit de 3 %, par rapport à 2003. La plus forte baisse est venue des engagements relatifs au programme de réassurance-cautionnement, soit 683 millions de dollars ou 23 %, en raison surtout de l'expiration de plusieurs polices. Les engagements relatifs à l'assurance-opération individuelle ont diminué également, de 66 millions de dollars ou 14 % par rapport à 2003, situation qui s'explique principalement par la régression des volumes. Ces baisses ont été compensées par des hausses dans le programme des garanties pour cautionnement bancaire, de 414 millions de dollars ou 25 %, et dans celui de l'assurance-risques politiques, de 126 millions ou 13 %, résultant surtout de l'établissement de nouvelles polices.

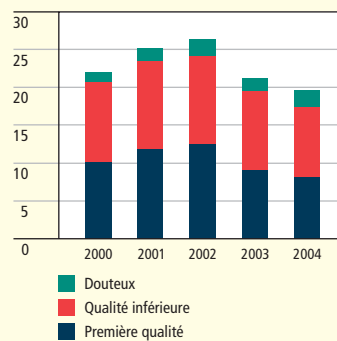
Concentration par programme
(en %)



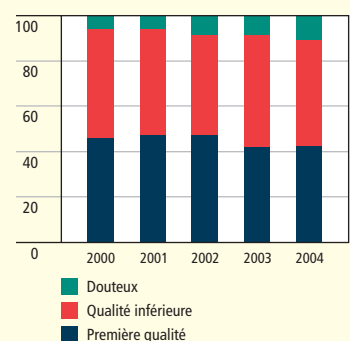
Qualité du crédit – prêts

EDC classe ses prêts en trois catégories : prêts productifs de première qualité, prêts productifs de qualité inférieure et prêts douteux. La concentration des risques dans les prêts productifs de première qualité, de 42 %, n'a pas changé par rapport à 2003. La concentration dans les prêts productifs de qualité inférieure, qui était de 49 % en 2003, a été ramenée à 47 % en 2004. Il y a eu par ailleurs une hausse de 2 % de la concentration dans les prêts douteux, hausse qui tient compte d'un déplacement net des prêts productifs de qualité inférieure à la catégorie des prêts douteux en 2004. Ce déplacement, l'appréciation du dollar canadien et le dépassement des versements par les remboursements ont résulté en une diminution de 12 % des prêts productifs bruts, qui se sont établis à 17 308 millions de dollars en 2004, contre 19 623 millions en 2003.

Prêts bruts
(en milliards de dollars)



Prêts bruts
(en %)



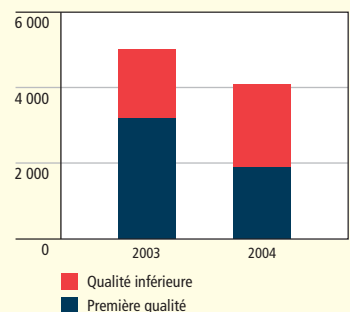
Engagements de prêts

Les engagements de prêts comprennent des sommes non versées sur les prêts conclus, sur les lettres d'offre en vigueur et sur les lignes de crédit confirmées mais non affectées.

L'encours des engagements de prêts à la fin de 2004 était inférieur de 916 millions de dollars à ce qu'il était à la fin de 2003. Une tranche (280 millions de dollars) de cet écart s'explique par l'appréciation du dollar canadien, mais aussi par le volume plus faible des engagements en vigueur à la fin de 2004. Cette baisse résulte en grande partie d'une réduction du volume des lettres d'offre acceptées et en vigueur. Les lettres d'offre acceptées et en vigueur s'établissaient à 817 millions de dollars à la fin de 2004 (contre 1 462 millions en 2003).

En 2004, la répartition de la qualité du crédit s'est orientée en faveur des prêts de qualité inférieure. Les engagements de cette catégorie ont représenté 54 % du total des engagements en 2004, comparativement à 36 % en 2003.

Engagements de prêts
(en millions de dollars)



Prêts douteux

Les prêts sont déclarés douteux lorsque la Société n'a plus l'assurance raisonnable que le remboursement du principal et le paiement des intérêts s'effectueront dans les délais prévus dans la convention de prêt. Les prêts douteux en pourcentage de l'ensemble des prêts bruts ont augmenté, passant de 8,7 % en 2003 à 11,1 % en 2004, ce qui atteste le nombre accru de prêts devenus douteux en 2004.

En 2004, des prêts totalisant 760 millions de dollars sont devenus douteux (contre 405 millions en 2003). Ils comprenaient 18 prêts commerciaux, principalement aux États-Unis (9 prêts totalisant 747 millions). D'autres versements liés à des débiteurs douteux ont atteint 34 millions de dollars (contre 31 millions en 2003). Ils comprenaient 4 prêts commerciaux dans les pays suivants : France (31 millions) et États-Unis (3 millions). Pendant l'exercice, des prêts commerciaux au Canada (84 millions) et en Égypte (16 millions) et un prêt souverain au Pakistan (95 millions) ont été reclassés parmi les prêts productifs.

Des prêts douteux d'une valeur totale de 75 millions de dollars à 11 emprunteurs commerciaux ont été radiés pendant l'exercice, contre 113 millions en 2003. Des intérêts capitalisés non courus de 6 millions de dollars associés à ces prêts ont aussi été radiés.

Le tableau qui suit présente les plus fortes concentrations de prêts douteux bruts.

<i>(en millions de dollars)</i>	2004			2003		
	Prêts bruts	Intérêts capitalisés non courus	Prêts	Prêts bruts	Intérêts capitalisés non courus	Prêts
Souverains						
Cameroun	239	239	–	292	282	10
Serbie-Monténégro	196	168	28	193	174	19
Côte d'Ivoire	151	151	–	162	162	–
Argentine	53	3	50	–	–	–
République démocratique du Congo	46	46	–	46	46	–
Pakistan	–	–	–	92	30	62
Autres	214	96	118	292	142	150
Total partiel	899	703	196	1 077	836	241
Commerciaux						
Aéronautique	697	1	696	126	1	125
Énergie	189	1	188	201	4	197
Technologies de pointe et secteur manufacturier	189	4	185	53	–	53
Télécommunications	120	5	115	158	6	152
Transport de surface	54	–	54	–	–	–
Autres	7	–	7	261	3	258
Total partiel	1 256	11	1 245	799	14	785
Total des prêts douteux	2 155	714	1 441	1 876	850	1 026
Moins : provision spécifique			556			555
Prêts douteux nets			885			471

Après l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus des prêts accordés à la Serbie-Monténégro (196 millions), au Gabon (43 millions) et à l'Équateur (35 millions) qui totalisaient 274 millions de dollars, des intérêts capitalisés non courus de 45 millions ont été constatés comme des intérêts créditeurs sur prêts en 2004, ce qui a fait passer ces prêts de 19 millions en 2003 à 64 millions en 2004.

Lorsque les emprunteurs souverains éprouvent des difficultés financières qui les empêchent de s'acquitter de leurs obligations, les créanciers souverains, dont le gouvernement du Canada, conviennent à une tribune internationale, le Club de Paris, de rééchelonner leurs dettes en bonne et due forme. De temps à autre, le gouvernement du Canada accorde une réduction de la dette ou un allègement du service de la dette, au cas par cas, aux emprunteurs souverains les plus endettés. L'octroi de telles mesures par le Club de Paris dépend de la capacité des emprunteurs souverains à mettre en œuvre et à maintenir des programmes économiques établis par le Fonds monétaire international.

Par le passé, le gouvernement remboursait à la Société une somme égale à l'allègement de la dette qu'il consentait aux emprunteurs souverains d'EDC. La formule de calcul du montant à payer à la Société a été modifiée le 1^{er} avril 2001 de deux façons. D'une part, pour les nouveaux prêts consentis par EDC après le 31 mars 2001 aux emprunteurs souverains qui bénéficiaient déjà de l'allègement de leur dette au 1^{er} avril 2001 selon la liste établie par le Club de Paris, le gouvernement n'a aucune obligation de compenser la Société pour des allègements supplémentaires qui leur seraient consentis. D'autre part, pour tout allègement de la dette sur de nouveaux prêts à la suite de mesures unilatérales à cet égard ou pour un nouvel allègement de la dette sur des obligations contractées avant le 1^{er} avril 2001, EDC doit partager les frais d'annulation de la dette proportionnellement au montant de ses provisions spécifiques appropriées.

Les montants reçus au titre de tels accords à l'égard de prêts souverains douteux sont portés au crédit à la valeur comptable des prêts, comme dans le cas de tout paiement reçu à l'égard de prêts douteux. Dans la mesure où les montants reçus dépassent la valeur comptable des prêts en raison d'intérêts capitalisés non courus, l'allègement de la dette est constaté, et toute provision éventuelle contrepassée à l'état des résultats.

Les paiements reçus du gouvernement du Canada par suite d'accords d'allègement de la dette sur des prêts souverains se sont élevés à 62 millions de dollars en 2004 (contre 110 millions en 2003) et concernaient le Cameroun (46 millions), le Ghana (8 millions), le Sénégal (4 millions), la République démocratique du Congo (2 millions) et la Guyana (2 millions). Ces montants ne sont pas compris dans les encaissements reçus des pays emprunteurs présentés dans le tableau ci-après, puisqu'ils ont été reçus du gouvernement du Canada et non des pays emprunteurs.

Les flux de trésorerie indiqués ci-dessous se rapportent à des prêts douteux et témoignent, dans le cas des encaissements souverains, des efforts déployés à long terme dans le cadre des accords de rééchelonnement multilatéral conclus sous les auspices du Club de Paris. Les encaissements les plus importants au titre des remboursements de principal et des paiements d'intérêt sur les prêts douteux s'établissent comme suit.

<i>(en millions de dollars)</i>	2004		2003
Souverains		Souverains	
Équateur	5	Kenya	16
Kenya	2	Russie	9
Gabon	2	Équateur	6
Autres	3	Autres	7
Total partiel	12	Total partiel	38
Commerciaux	146	Commerciaux	104
Total	158	Total	142

Qualité du crédit – assurances

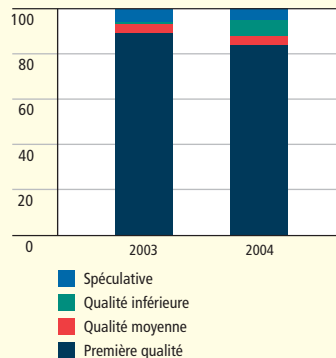
Court terme

Pour le programme d'assurance à court terme, la proportion des engagements de qualité inférieure a augmenté de 6 %, passant de 1 % en 2003 à 7 % en 2004.

L'augmentation des engagements de qualité inférieure est en partie attribuable aux révisions à la hausse des cotes du Pérou et du Brésil, qui sont passées de spéculative à qualité inférieure.

Polices d'assurance à court terme en vigueur

(en %)



Moyen terme

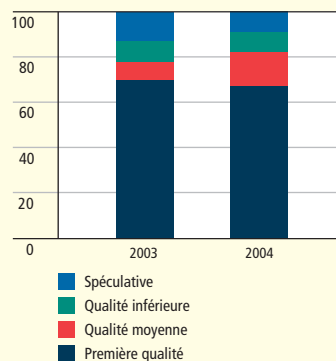
Pour le programme d'assurance à moyen terme, la proportion des engagements de qualité moyenne a crû de 7 %, passant de 8 % en 2003 à 15 % en 2004, tandis que celle des engagements spéculatifs diminuait de 4 %, s'établissant à 9 % en 2004, contre 13 % en 2003.

La progression des engagements de qualité moyenne en 2004 est en partie liée à la majoration des cotes de l'Algérie et d'Israël, auparavant de qualité inférieure, élevées au rang de qualité moyenne.

La diminution des engagements spéculatifs en 2004 est attribuable en partie au relèvement des cotes du Pérou et du Brésil, qui sont passées de spéculative à qualité inférieure.

Polices d'assurance à moyen terme en vigueur

(en %)



Indemnisations

(en millions de dollars)

	2004	2003
Indemnités réglées	64	76
Indemnités recouvrées	24	30
Indemnités nettes	40	46

En 2004, la Société a réglé 1 609 indemnités dans 61 pays. En 2003, elle en avait réglé 1 985 dans 62 pays.

En 2004, la valeur en dollars des indemnités réglées a diminué de 16 % pour atteindre 64 millions de dollars et le nombre d'indemnités réglées a diminué de 19 % par rapport à 2003. Le montant moyen versé par indemnisation a augmenté entre 2003 et 2004, passant de 38 000 \$ à 40 000 \$.

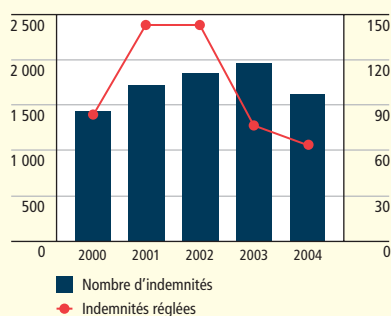
La baisse des indemnités constatée en 2004 découle en grande partie d'une diminution des risques résultant de l'amélioration de la conjoncture internationale, notamment en Europe occidentale et aux États-Unis, régions qui avaient connu plusieurs années d'un niveau record de faillites et de manquements commerciaux. Les indemnités réglées ont également été réparties sur l'ensemble des secteurs industriels et des pays, sans concentration particulière par secteur ou par région géographique « problématique ».

En 2004, EDC a recouvré 26 millions de dollars au total (contre 32 millions en 2003), dont 2 millions ont été remboursés aux exportateurs, tout comme en 2003.

Les indemnités réglées ont représenté en moyenne 0,85 % des polices d'assurance en vigueur au cours des cinq derniers exercices.

Indemnités réglées

Nombre (en millions de dollars)



Concentration selon la taille

(en millions de dollars)

	2004			2003		
	Indemnités réglées	Nombre d'indemnités réglées	Indemnités recouvrées	Indemnités réglées	Nombre d'indemnités réglées	Indemnités recouvrées
0 \$ - 100 000 \$	18	1 530	20	23	1 878	26
100 001 \$ - 1 million de dollars	15	68	2	25	100	1
Plus de 1 million de dollars	31	11	2	28	7	3
Total	64	1 609	24	76	1 985	30

Indemnités réglées selon le marché géographique

(en millions de dollars)

Marché géographique	2004					2003				
	Défaut	Insolvabilité	Appel de caution	Autres	Total	Défaut	Insolvabilité	Appel de caution	Autres	Total
Amérique du Nord et Antilles*	37	8	5	–	50	34	10	–	–	44
Europe	4	–	4	–	8	2	2	1	–	5
Moyen-Orient et Afrique	–	–	3	–	3	4	–	18	–	22
Amérique du Sud et Amérique centrale	1	–	–	1	2	2	–	–	1	3
Asie-Pacifique	1	–	–	–	1	1	–	1	–	2
Total	43	8	12	1	64	43	12	20	1	76

* Comprend le Mexique

Risque de défaut de paiement

Par risque de défaut de paiement, on entend le non-paiement par l'acheteur, à la date d'échéance, de la totalité ou d'une partie de la valeur brute facturée des marchandises qui lui ont été livrées et qu'il a acceptées.

Une augmentation des indemnités réglées par rapport à 2003 à l'égard de sinistres aux États-Unis (2 millions de dollars) ainsi qu'au Mexique et au Canada (1 million chacun) explique la plus grande partie de la variation des indemnités relatives à l'Amérique du Nord et aux Antilles.

La majeure partie de l'augmentation des indemnités réglées en Europe est attribuable à une hausse des sinistres par rapport à 2003 en Italie (1 million de dollars).

La diminution des indemnités réglées à l'égard de défauts de paiement au Moyen-Orient et en Afrique découlait principalement de sinistres en Arabie saoudite (2 millions de dollars).

Risque d'insolvabilité

Le client devient insolvable lorsqu'il a réorganisé ses affaires en vertu des lois de son pays sur la faillite et l'insolvabilité.

La baisse des indemnités réglées à l'égard de sinistres en Amérique du Nord et dans les Antilles est attribuable principalement à une diminution des indemnités réglées à l'égard de sinistres aux États-Unis (3 millions de dollars).

La majeure partie de la diminution des indemnités réglées en Europe est attribuable à une baisse des sinistres par rapport à 2003 en France (1 million de dollars).

Appel de caution

Par appel de caution, on entend la décision unilatérale du bénéficiaire d'une lettre de crédit standby (le cautionnement), émise pour le compte d'un exportateur relativement à ses obligations contractuelles, de demander le paiement immédiat du montant (à la valeur nominale) indiqué.

La hausse des indemnités réglées en Amérique du Nord et dans les Antilles est surtout attribuable à une augmentation des indemnités réglées à l'égard de sinistres aux États-Unis (4 millions de dollars).

Les indemnités réglées à l'égard de sinistres en France ont augmenté par rapport à 2003 (3 millions de dollars) tandis que celles réglées à l'égard de sinistres au Danemark ont diminué (1 million), ce qui explique la majeure partie de la variation des indemnités réglées en Europe.

La diminution des indemnités réglées au Moyen-Orient et en Afrique est surtout attribuable à une diminution des indemnités réglées à l'égard de sinistres en Iran (18 millions de dollars), compensée par une augmentation des indemnités réglées à l'égard de sinistres en Arabie saoudite (2 millions).

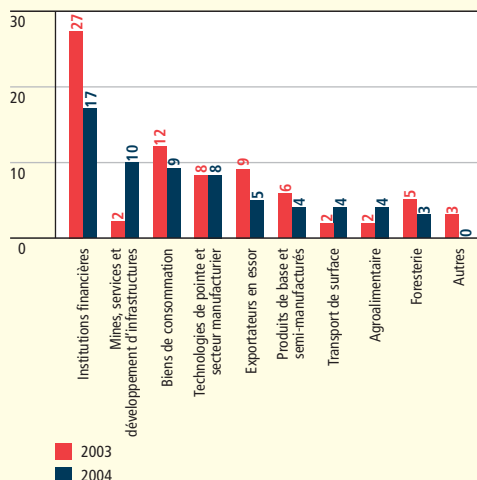
Concentration par secteur industriel

En 2004, la plupart des indemnités réglées concernaient le secteur des institutions financières, surtout aux États-Unis (8 millions de dollars) et en France (3 millions). Dans le secteur des mines, des services et du développement d'infrastructures, les indemnités réglées concernaient surtout les États-Unis (9 millions).

En 2003, la plupart des indemnités réglées concernaient le secteur des institutions financières, surtout en Iran (18 millions de dollars) et aux États-Unis (7 millions).

Indemnités réglées par secteur industriel

(en millions de dollars)



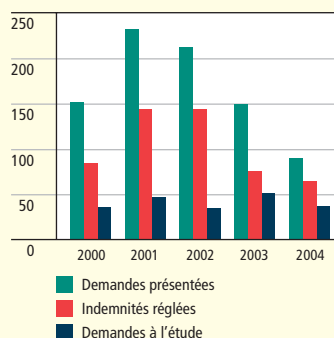
Demandes d'indemnisation présentées

Au cours des trois derniers exercices, la valeur des demandes d'indemnisation présentées a diminué, passant de 232 millions de dollars en 2001 à 90 millions en 2004. En outre, le nombre de demandes présentées est passé de 2 571 en 2001 à 2 238 en 2004. Les cinq pays pour lesquels les demandes ont été les plus élevées en 2004 sont les États-Unis (53 millions de dollars), la France (8 millions), le Canada (5 millions), l'Arabie saoudite (3 millions) et la Corée du Sud (2 millions).

À la fin de 2004, la valeur des demandes d'indemnisation à l'étude atteignait 38 millions de dollars (contre 52 millions en 2003). Les plus fortes concentrations concernaient des sinistres en Iran (18 millions), aux États-Unis (6 millions) et en France (4 millions).

Demandes d'indemnisation présentées, à l'étude, et indemnités réglées

(en millions de dollars)



Provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts

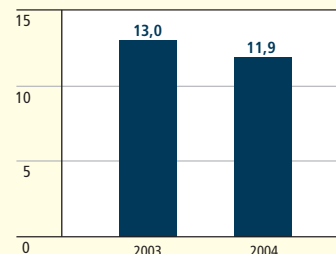
La provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts était de 3 122 millions de dollars au 31 décembre 2004, soit une baisse de 640 millions par rapport à 2003. Cette diminution est due à une reprise sur la provision pour pertes sur prêts de 312 millions de dollars parallèlement à des opérations de change de 258 millions et aux radiations de 70 millions (contre 98 millions en 2003). La reprise sur provision s'explique principalement par des améliorations de la qualité du crédit des emprunteurs d'EDC et par une baisse dans le portefeuille.

En pourcentage de l'engagement total, la provision a diminué pour s'établir à 11,9 % en 2004 (contre 13,0 % en 2003). La reprise économique mondiale a entraîné une baisse générale du même ordre dans tous les secteurs. Toutefois, le déclassement de transporteurs aériens et l'incertitude financière persistante ont contribué à l'augmentation de la provision en pourcentage de l'engagement total dans le secteur de l'aéronautique (23 % en 2004, contre 20 % en 2003). De nouveaux prêts douteux de 760 millions de dollars (contre 405 millions en 2003) ont aussi fait monter la provision, des contreparties dans les secteurs de l'aéronautique (80 %), de l'énergie (8 %) et du transport de surface (7 %) totalisant 95 % de tous les prêts douteux.

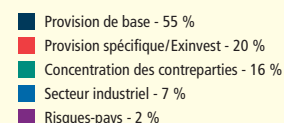
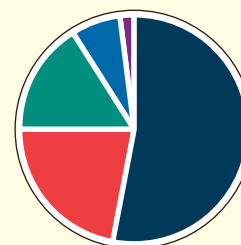
La méthode d'évaluation actuelle comprend diverses provisions afin qu'EDC puisse prévoir suffisamment pour les risques accrus que présentent certaines contreparties, certains pays et certains secteurs industriels. Ces provisions, relatives à la concentration des contreparties, aux risques-pays et au secteur industriel, sont expliquées en détail dans les sections qui suivent.

Provision en pourcentage de l'engagement total

(en %)



Composantes de la provision

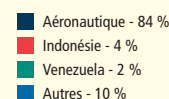
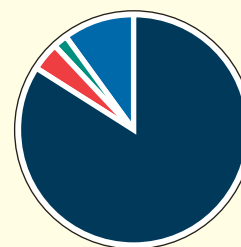


Provision pour concentration des contreparties

Une composante pour concentration des contreparties est ajoutée afin de provisionner suffisamment les risques souverains et commerciaux relatifs aux contreparties qui, de l'avis de la direction, présentent un risque accru. Les contreparties pour lesquelles les engagements dépassent 10 % de l'avoir de l'actionnaire d'EDC feront l'objet d'une provision pour concentration calculée sur la portion des engagements située au-dessus de ce seuil. La provision sur cette portion des engagements sera calculée au taux de la provision de base pour les contreparties visées. Le seuil sera fixé en fonction de points de comparaison externes dans les banques à charte commerciales.

À la fin de 2004, la provision pour concentration d'EDC se chiffrait à 513 millions de dollars, comparativement à 578 millions l'année précédente. Au début de 2004, la cote de plusieurs débiteurs de l'aéronautique a été déclassée. Ces révisions à la baisse ont entraîné une hausse du taux de la provision de base, et les provisions pour concentration correspondantes ont augmenté de 79 millions de dollars. Toutefois, cette hausse a été compensée en partie par une diminution de 40 millions de dollars attribuable à l'appréciation du dollar canadien. Cette appréciation et une contraction du portefeuille se sont traduites en outre par une diminution du nombre de contreparties qui ont dépassé le seuil en 2004 et par une provision inférieure à l'exercice 2003 pour celles dont les engagements ont dépassé le seuil, puisque celui-ci se fonde sur l'avoir de l'actionnaire d'EDC qui est libellé en dollars canadiens, alors que les engagements des contreparties sont libellés en dollars américains.

Provision pour concentration des contreparties



Provision pour risques-pays

Une composante pour risques-pays est ajoutée à l'égard des engagements dans des pays en ralentissement économique ou en récession et où les perspectives sont négatives. De ce fait, une composante pour risques-pays est retirée de la provision à l'égard des pays où les perspectives et la conjoncture économique sont positives. Ainsi, il arrive souvent que les cotes de crédit en vigueur ne tiennent pas compte de toutes les répercussions que peut avoir le ralentissement ou la reprise économique. En effet, l'incertitude financière met parfois jusqu'à deux ans après le début de cette conjoncture avant de se faire sentir sur les cotes de crédit. Le montant de la provision dépend directement de la taille des risques, commerciaux et souverains, dans chaque pays concerné. Un montant supplémentaire est ajouté en fonction de la provision existante et de la probabilité d'une révision à la baisse de la cote de crédit. Lorsque les perspectives d'un pays se stabilisent, une reprise sur provision est amortie sur les deux exercices suivants.

À la fin de 2004, la provision pour risques-pays d'EDC se chiffrait à 57 millions de dollars, contre 155 millions en 2003, soit une baisse de 98 millions, dont 11 millions sont attribuables à l'appréciation du dollar canadien.

Les provisions ont diminué en 2004, fruit d'une amélioration de la conjoncture économique et de la stabilité des perspectives. La part du Venezuela est passée d'une augmentation de la provision en 2003 à une réduction en 2004 pour tenir compte de l'amélioration des perspectives du pays.

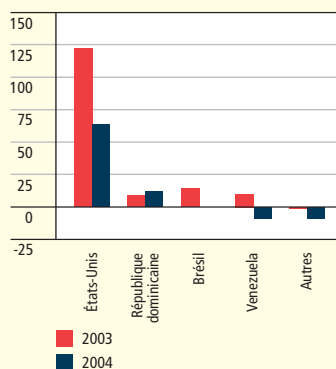
Provision pour secteur industriel

Une composante pour secteur industriel est ajoutée afin de tenir compte du risque de ralentissement économique dans les entreprises de certains secteurs sous surveillance ou dont les perspectives sont défavorables. On présume que les entreprises de ces secteurs présentent des risques plus grands que ce qu'indiquent les cotes de crédit en vigueur. Les résultats financiers actuels d'une entreprise peuvent ne pas refléter ses difficultés de l'heure, ou sa cote de crédit peut être abaissée dans un proche avenir. Le montant de la provision dépend directement des risques relatifs à chaque entreprise et de la probabilité d'un déclassement ultérieur. Selon la probabilité d'un déclassement et la cote de crédit qui semble la plus juste, une provision supplémentaire pertinente s'ajoute.

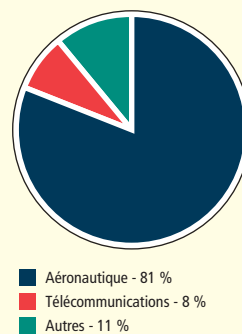
Le secteur de l'aéronautique représente 81 % (contre 79 % en 2003) de la provision totale pour secteur industriel. Ce taux témoigne de l'incertitude financière qui continue de planer sur de nombreuses entreprises du secteur et qui pourrait provoquer d'autres détériorations du crédit. Le secteur des télécommunications représente 8 % de la provision totale pour secteur industriel, en baisse de 13 % par rapport à 2003. La provision a été réduite en 2004, car la majorité des déclassements prévus ont eu lieu et les perspectives des débiteurs d'EDC dans ce secteur sont stables.

Provision pour risques-pays

(en millions de dollars)



Provision pour secteur industriel



Provision pour sinistres sur assurances

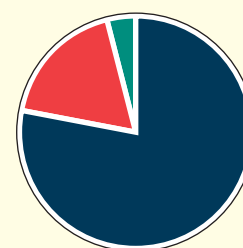
Au 31 décembre 2004, la provision pour sinistres sur assurances s'élevait à 548 millions de dollars, en baisse de 44 millions, ou 7 %, par rapport à la provision de 592 millions établie en 2003. En 2004, une somme de 98 millions de dollars a été portée à l'état des résultats au titre de la provision pour pertes sur créances relatives aux sinistres sur assurances. En contrepartie, la provision pour sinistres sur assurances a été réduite de 48 millions de dollars en raison de la radiation d'indemnités recouvrées, d'une diminution de 61 millions au poste de la réassurance, de frais de règlement de sinistres de 6 millions et d'une variation de change de 27 millions due à l'appréciation du dollar canadien.

La provision pour sinistres sur assurances comprenait une somme de 59 millions de dollars (contre 120 millions en 2003), qui représente la provision pour indemnités éventuelles sur des polices d'assurance qu'EDC a cédées à des réassureurs. Ces montants sont aussi portés à l'actif du bilan puisqu'ils représentent la quote-part des réassureurs dans la provision pour sinistres sur assurances d'EDC. Si la Société était tenue de régler une indemnité à l'égard de l'une de ces polices, elle recouvrerait ce montant du réassureur. Cette baisse par rapport à 2003 est attribuable principalement à une diminution importante du risque de concentration dans le programme d'assurance-risques politiques. La provision pour sinistres sur assurances déduction faite de la quote-part des réassureurs s'élève à 489 millions de dollars (contre 472 millions en 2003).

Du montant total des indemnités réglées irrécouvrables, 59 % (28 millions de dollars) visait l'assurance à court terme.

Exprimée en pourcentage des polices d'assurance nettes en vigueur, la provision nette est restée dans la fourchette de 3,5 % à 4,1 %, avec une moyenne de 3,9 %, au cours des cinq derniers exercices. Elle est établie en fonction de la valeur actuarielle des dettes éventuelles au titre des polices d'assurance et des indemnités. L'évaluation actuarielle fait appel à des techniques de simulation et repose sur des hypothèses pertinentes (fréquence et gravité des sinistres) pour chaque programme d'assurance et sur l'expérience de la Société en la matière. De plus, la provision tient compte d'une déviation négative, pour pouvoir couvrir tous les sinistres prévus, 19 fois sur 20.

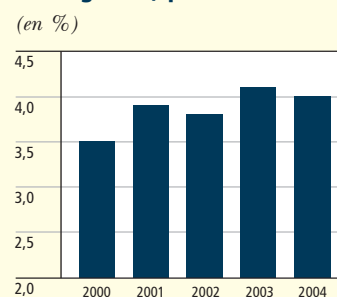
Indemnités réglées irrécouvrables, par marché géographique



■ Amérique du Nord et Antilles* - 78 %
 ■ Europe - 18 %
 ■ Asie-Pacifique - 4 %

* Comprend le Mexique

Provision en pourcentage des polices d'assurance en vigueur (après réassurance)



Qualité du crédit – placements et instruments financiers dérivés

Le ministère des Finances fixe des lignes directrices définissant la cote de crédit minimale qui peut être acceptée pour la contrepartie relativement aux placements et aux instruments financiers dérivés d'EDC. De plus, la Société a mis en place des politiques qui sont examinées et reconduites chaque année par le Conseil, et des procédures qui fixent les limites de crédit pour chaque contrepartie, examinées par la direction au moins une fois l'an. Ces politiques et procédures visent à limiter et gérer le risque de crédit associé à ces instruments financiers dérivés.

Les dépôts portant intérêt et le portefeuille de placements d'EDC exposent la Société au risque que les institutions de dépôt ou les émetteurs de valeurs mobilières ne la remboursent pas conformément aux dispositions contractuelles. Le risque de crédit potentiel auquel s'expose EDC quant aux dépôts et aux placements est représenté par la valeur comptable des instruments financiers.

Le tableau qui suit présente une ventilation, par cote de crédit et selon le terme jusqu'à l'échéance, du risque de crédit inhérent aux dépôts et placements auquel s'expose EDC.

(en millions de dollars)

Cote de crédit	Terme jusqu'à l'échéance			2004 Risque net	2003 Risque net
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans		
AAA	991	268	438	1 697	1 254
AA+	1	2	–	3	4
AA	223	–	–	223	10
AA-	498	–	–	498	428
A+	426	29	18	473	775
A	–	–	–	–	105
Total	2 139	299	456	2 894	2 576

Les instruments financiers dérivés exposent EDC au risque que les contreparties ne remboursent pas la Société conformément aux dispositions contractuelles. Le risque de crédit potentiel auquel s'expose EDC relativement aux instruments financiers dérivés correspond au coût de remplacement des contrats ayant une juste valeur positive.

EDC gère un programme de nantissement afin d'atténuer les risques de crédit assumés à l'égard des swaps qui servent à couvrir le risque dans son programme d'emprunts. Tous les swaps sont négociés avec des institutions financières dont la qualité du crédit est élevée. Puisque les taux du marché fluctuent entre la date de règlement et la date d'échéance du swap, l'instrument financier atteint une valeur de sorte que pour résilier un swap avant l'échéance, une contrepartie doit verser un paiement à l'autre pour compenser les fluctuations de taux. Afin d'atténuer ce risque, EDC a conclu une convention accessoire avec des institutions financières avec lesquelles elle effectue des opérations de swap. D'après les termes des accords de swap, lorsque les risques de crédit dépassent un seuil convenu, un nantissement sous forme de titres d'État est donné à un tiers indépendant. Au 31 décembre 2004, les contreparties d'EDC avaient donné 1 123 millions de dollars en nantissement pour atténuer les risques de crédit liés aux accords de swap.

Le tableau qui suit présente une ventilation, par cote de crédit et selon la durée du crédit, du risque de crédit inhérent aux instruments financiers dérivés auquel s'expose EDC et montre comment il est contrebalancé par les montants de compensation du risque et les nantissements détenus. Les montants de compensation du risque correspondent aux contrats sur instruments dérivés pour lesquels une convention conclue avec la contrepartie (accord général de compensation) permet à EDC de compenser le risque de crédit inhérent à l'instrument dérivé de la contrepartie auquel s'expose EDC par le risque de crédit d'EDC auquel s'expose la même contrepartie. Après imputation de la compensation du risque et des nantissements détenus, le risque net d'EDC se chiffre à 632 millions de dollars (contre 646 millions en 2003).

(en millions de dollars)

Cote de crédit	Terme jusqu'à l'échéance			Risque brut	Compensation du risque*	Nantissements détenus	2004 Risque net	2003 Risque net
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans					
AAA	–	44	54	98	(2)	–	96	107
AA+	–	–	13	13	(7)	–	6	5
AA	6	134	5	145	(21)	–	124	88
AA-	22	224	1 006	1 252	(33)	(894)	325	304
A+	38	28	250	316	(11)	(229)	76	138
A	–	–	5	5	–	–	5	4
Total	66	430	1 333	1 829	(74)	(1 123)	632	646

* Résultat des accords généraux de compensation

Le risque de crédit pour les placements et les instruments financiers dérivés fait l'objet d'un rapport trimestriel au Comité de gestion de l'actif et du passif de la direction, et au Comité de la gestion des risques du Conseil d'administration.

Risque du marché

Par risque du marché, on entend les risques de pertes pour EDC en raison de fluctuations des taux d'intérêt et de change et les risques qu'elle ne dispose pas des fonds nécessaires pour remplir ses obligations.

À EDC, le Cadre de référence pour la gestion des risques du marché est le fondement de la gestion des risques inhérents aux marchés. Ce cadre définit les limites de la Société en matière de taux d'intérêt et de change, de liquidité, de placement, de financement des emprunts, de politiques sur les instruments dérivés et les obligations structurées, ainsi que d'attribution des crédits, de surveillance et de limite pour les contreparties de la Trésorerie. La gestion du risque de crédit lié aux contreparties de la Trésorerie a été analysée dans la section sur le risque de crédit. Le cadre de référence fait l'objet d'un examen annuel par le Comité de gestion de l'actif et du passif de la direction et le Comité de la gestion des risques du Conseil d'administration, et exige une reconduction annuelle par le Conseil des politiques qu'il contient.

Gestion de l'actif et du passif

La gestion de l'actif et du passif consiste à gérer les risques du marché des activités d'emprunt et de prêt d'EDC. Le Comité de gestion de l'actif et du passif, présidé par le chef de la direction financière, surveille et dirige la gestion des risques du marché inhérents dans le cours normal des activités d'EDC. Le Comité de la gestion des risques du Conseil examine chaque année les politiques de gestion des risques inhérents aux marchés.

Risque de taux d'intérêt

Par risque de taux d'intérêt, on entend le risque inhérent aux activités de gestion de l'actif et du passif d'EDC. Le risque de taux d'intérêt découle des écarts entre les dates d'échéance et les dates de révision des taux d'intérêt de l'actif et du passif présentés au bilan ou hors bilan, ainsi que des options intégrées de ces éléments d'actif et de passif. Les swaps de taux d'intérêt sont le principal instrument qui sert à modifier les caractéristiques des instruments du bilan et à couvrir les risques de taux d'intérêt.

L'objectif de la gestion du risque de taux d'intérêt est d'assurer des bénéfices stables et prévisibles au fil du temps. Lorsque les flux de trésorerie liés au principal et aux intérêts de l'actif et du passif comportent différentes dates de versement d'intérêt ou dates d'échéance, EDC s'expose à des risques de taux d'intérêt.

L'exposition d'EDC au risque de taux d'intérêt dépend de la taille et de l'échéance des positions non concordantes. Les volumes de nouvelles souscriptions et les levées d'options par les emprunteurs affectent également les risques.

Le risque de taux d'intérêt est mesuré en simulant l'incidence d'une variation de 100 points de base sur les intérêts créditeurs nets et la valeur économique d'EDC.

Sensibilité aux taux d'intérêt

(en millions de dollars)

Variation du taux d'intérêt	+100 points de base	-100 points de base
Variation des intérêts créditeurs nets	(18)	18
Variation de la valeur économique	(479)	523

Risque de change

Par risque de change, on entend les mouvements défavorables des taux de change auxquels les intérêts créditeurs nets et la valeur marchande de la Société sont exposés. Il y a risque de change lorsque l'actif et le passif ne concordent pas, peu importe la devise. EDC gère les risques de change conformément à des politiques approuvées par son Conseil d'administration ayant pour objectif de réduire le plus possible les pertes de change.

Le risque de change est géré conformément aux lignes directrices établies par le ministère des Finances et aux politiques fixées par le Conseil d'administration. EDC présente un rapport trimestriel sur le risque de change au Comité de gestion de l'actif et du passif de la direction et au Comité de la gestion des risques du Conseil.

Outre les lignes directrices et les politiques dont il est question ci-dessus, EDC applique des limites opérationnelles et des exigences en matière de rapports supplémentaires. Elle gère le risque du taux de change au moyen de rapports quotidiens et mensuels sur la position de risque et de rapports mensuels de suivi et d'exception relativement aux limites.

Instruments financiers dérivés

EDC se sert de divers instruments financiers dérivés pour gérer le coût, le rendement et l'ampleur des risques financiers inhérents à ses opérations de trésorerie, de placement et de gestion des risques. L'objectif principal de l'utilisation par EDC d'instruments dérivés est de couvrir le risque de taux de change et le risque de taux d'intérêt. Les principaux instruments financiers auxquels elle a recours sont les swaps de devises et de taux d'intérêt, les contrats de change et les swaps d'indice boursier. EDC ne se sert pas des instruments dérivés à des fins spéculatives.

La Société ne s'engage pas dans des opérations concernant des instruments dérivés dont elle ne peut pas mesurer, suivre et gérer en temps opportun la valeur et les risques financiers. Le Service de gestion des risques du marché procède à un examen en bonne et due forme de ces opérations, au moment de leur conclusion et, par la suite, de façon régulière, afin d'assurer une vérification indépendante de l'évaluation des montages et des risques financiers inhérents.

L'utilisation de nouveaux instruments dérivés fait l'objet d'un examen de la part du Service de gestion des risques du marché, ainsi que d'un rapport distinct. Les transactions considérées comme de nouveaux types de transaction nécessitent l'aval d'un Panel interfonctionnel sur les nouveaux types de transaction avant d'être signées conformément à la politique sur les billets structurés et les instruments dérivés de la Société.

Opérations de trésorerie

Les instruments dérivés permettent d'obtenir des coûts réduits d'emprunt à taux fixe ou à taux variable inférieur au LIBOR. Par exemple, la Société lance une émission d'obligations à taux fixe dans une devise donnée, et procède à un swap de devises et de taux d'intérêt avec une contrepartie solvable pour obtenir, à faible coût, un emprunt à taux variable en dollars américains, ce qui permet de remplacer des obligations remboursables dans la devise en question par des obligations en dollars américains. La combinaison de l'émission d'obligations et du swap permet à la Société d'obtenir des coûts d'emprunt plus favorables qu'en procédant directement à une émission d'obligations à taux variable en dollars américains.

Placements

Les instruments dérivés servent à maximiser le rendement des placements. Par exemple, plutôt que d'investir directement dans un bon du Trésor en dollars américains à trois mois, la Société peut décider d'investir dans un dépôt à terme en euros, avec conversion de dollars américains en euros, afin d'obtenir un rendement plus élevé. À l'échéance, le dépôt à terme est reconverti en dollars américains. EDC a ainsi recours à un contrat de change à terme pour améliorer le rendement de son placement.

Gestion des risques

Les instruments dérivés permettent à la Société de couvrir les risques en diversifiant les concentrations des risques auxquels elle s'expose. Par exemple, elle peut rééquilibrer la proportion d'éléments d'actif à taux fixe par rapport aux éléments d'actif à taux variable de son portefeuille en se servant de swaps de taux d'intérêt, afin de diversifier les risques de taux d'intérêt.

Le tableau suivant indique la juste valeur des instruments dérivés d'EDC en fonction de leur échéance.

(en millions de dollars)

	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette
Échéance à moins d'un an	66	(75)	(9)
Échéance – 1 à 3 ans	430	(11)	419
Échéance – 4 à 5 ans	316	(5)	311
Échéance – plus de 5 ans	1 017	(102)	915
Juste valeur brute des contrats	1 829	(193)	1 636

Risque de liquidités

Par risque de liquidités, on entend le risque d'insuffisance des liquidités pour couvrir les obligations quotidiennes ou le risque auquel EDC s'exposera pour obtenir des fonds rapidement, peut-être en moyennant une prime excessivement élevée. Le risque de liquidités découle de deux sources : la non-concordance des flux de trésorerie liés à l'actif et au passif et les engagements de crédit.

La gestion des liquidités pour EDC incombe à la Trésorerie. Le cadre de référence établi consiste en des politiques, des limites et la surveillance indépendante des liquidités. Conformément à ses politiques de gestion des risques, EDC doit disposer de liquidités suffisantes pour répondre à ses besoins de fonctionnement nets pour six mois sans devoir faire appel aux marchés financiers (c.-à-d. émettre des obligations). Dans le cadre de sa politique globale, EDC gère son risque de liquidités en fonction non seulement des limites de sa politique globale, mais aussi de limites opérationnelles et d'exigences en matière de rapport supplémentaires. Le Service de gestion des risques du marché mesure tous les mois la situation de trésorerie réelle par rapport à ce seuil minimal et en fait rapport aux cadres supérieurs et au Comité de la gestion des risques du Conseil dans un rapport trimestriel.

EDC a recours à plusieurs mécanismes pour obtenir des liquidités :

- ▶ **Encaisse et titres négociables** – Pour s'assurer qu'elle dispose, si nécessaire, de liquidités suffisantes pour répondre aux besoins de trésorerie prévus, EDC détient une encaisse et des titres négociables. En 2004, le solde moyen de l'encaisse et des titres négociables s'est établi à 3 104 millions de dollars.
- ▶ **Papier commercial** – Dans le cours normal de ses activités, la Société utilise ses programmes de papier commercial pour obtenir les liquidités dont elle a besoin afin de répondre à ses besoins quotidiens de trésorerie. En 2004, le solde moyen de la dette à court terme a été de 2 199 millions de dollars, à un taux de rotation de 20 fois.
- ▶ **Mécanisme de crédit standby** – À titre préventif, EDC maintient également un mécanisme de crédit standby renouvelable de 1 milliard de dollars américains afin d'assurer sa liquidité. Elle n'a jamais eu besoin d'y recourir jusqu'à maintenant.

Risque opérationnel

Par risque opérationnel, on entend les risques de pertes directes ou indirectes liés au cadre organisationnel, à des événements et des relations externes ou à un personnel, des processus ou des systèmes internes inadéquats. Le risque opérationnel comprend le risque d'atteinte à la réputation d'EDC et le risque de non-conformité au mandat et aux exigences réglementaires d'EDC.

La principale responsabilité de la gestion quotidienne du risque opérationnel appartient à la direction des diverses équipes qui bénéficient de l'appui de groupes de spécialistes comme les Systèmes d'information, les Ressources humaines, les Finances et le Contrôle et les Services juridiques. La direction des équipes est chargée de veiller à ce que des procédures, des contrôles internes et des processus pertinents soient établis pour gérer le risque opérationnel et respecter les politiques d'EDC. Divers programmes d'appui sont en place pour donner une assurance supplémentaire que le risque opérationnel est bien géré. Certains de ces programmes sont décrits ci-dessous.

Auto-évaluation des risques et des contrôles

EDC travaille actuellement à l'établissement d'un Cadre de référence pour la gestion du risque opérationnel, qui comprend l'élaboration d'une méthode d'auto-évaluation des risques et des contrôles. La méthode envisagée diviserait la Société en entités liées par les produits, les processus, les fonctions, les activités ou les projets. Chaque entité procéderait à une auto-évaluation afin de déterminer : i) les principaux risques selon l'impact que la réalisation du risque aurait sur sa capacité d'atteindre ses objectifs et la probabilité de réalisation de ce risque, ii) les contrôles en place permettant d'atténuer les risques, et iii) le niveau de risque résiduel après l'application des contrôles. Lorsque les risques seraient jugés trop élevés, des plans d'action permettraient de convertir le risque résiduel en risque de niveau acceptable.

Évaluation indépendante

Le Service de la vérification interne et de l'évaluation effectue une évaluation indépendante de la qualité et de l'efficacité des contrôles internes et transmet les résultats à l'Équipe de la haute direction, au Comité de la vérification du Conseil et au Conseil d'administration.

Plan de maintien des activités

EDC a mis en place en 1998 un Plan de maintien des activités (BCP) bien structuré et complet. La Société procède au moins une fois l'an à des tests rigoureux qui couvrent tous les aspects de son BCP, notamment le commandement et le contrôle, la performance des fournisseurs, la relance et la reprise des activités liées aux infrastructures et, surtout, l'efficacité et la viabilité des plans pour ses équipes sectorielles. EDC a mis en œuvre son BCP plus d'une fois et les résultats sont excellents, puisqu'elle a pu maintenir ses activités et continuer de servir ses clients sans perturbation importante.

Responsabilité sociale des entreprises

L'engagement d'EDC envers la responsabilité sociale des entreprises (RSE) repose sur cinq grands piliers : l'éthique commerciale, l'environnement, la transparence, l'investissement dans la collectivité et le climat organisationnel. EDC a consacré beaucoup de temps et de ressources à tous ces volets et a fait de la RSE un élément central de sa stratégie d'affaires continue. Elle reconnaît que croissance et durabilité vont de pair et est d'avis que la RSE est intimement liée à la notion de commerce durable et à son application. La Société s'efforce de maximiser le potentiel de croissance des exportateurs canadiens, tout en faisant la promotion d'un environnement plus sain et en adhérant aux normes d'éthique les plus sévères en plus d'investir dans la collectivité et son personnel.

Sondage d'opinion auprès des employés

Le Sondage d'opinion auprès des employés (EOS) qu'EDC effectue tous les deux ans est une méthode clé qui lui permet de surveiller le risque opérationnel lié à son personnel. L'EOS procure à EDC un mécanisme pour recueillir les réactions de ses employés sur les conditions de travail qui favorisent ou entravent les principaux facteurs de rendement. Les résultats déterminent les plans d'action qui visent à tirer parti des points forts de la Société dans le respect de ses valeurs.

Gestion du capital

EDC se sert de différentes mesures pour déterminer le risque de crédit, le risque du marché et le risque opérationnel auxquels elle est exposée. L'une de ces mesures, la demande de capital, lui permet de mesurer les risques en fonction de dénominateurs communs.

L'adéquation du capital est une mesure de la demande de capital, à savoir, le montant de capital exigé pour couvrir le risque de crédit, le risque du marché et le risque opérationnel auxquels la Société est exposée par rapport à l'offre de capital ou au capital de base actuel. La demande est calculée au moyen d'un modèle de capital économique qui prévoit le capital nécessaire pour couvrir la valeur extrême des pertes éventuelles découlant du risque de crédit, du risque du marché et du risque opérationnel pour les opérations de prêts, d'assurance et de trésorerie. L'offre est déterminée par les états financiers de la Société et correspond au capital-actions versé, aux bénéfices non répartis (à l'exclusion de l'incidence des ajustements à la juste valeur non réalisés liés aux instruments financiers dérivés) et aux provisions. EDC vise un niveau de capital économique qui permet de couvrir les pertes éventuelles à des niveaux qui correspondent à une cote AAA.

Le tableau suivant représente la répartition de la demande de capital d'EDC par type de risque comparativement à l'offre de capital. Au cours des douze derniers mois, la situation du capital d'EDC est passée de résultats légèrement inférieurs aux attentes à un dépassement des attentes par rapport à la cote AAA visée.

(en millions de dollars)

Demande de capital	2004	2003
Risque de crédit	5 017	4 685
Risque du marché	1 435	1 554
Risque opérationnel	319	335
Total de la demande	6 771	6 574
Offre de capital	6 965	6 489
Cote d'EDC	AAA	AA+

(en millions de dollars)

Ratios de capital	2004	2003
Capital de première catégorie		
Capital-actions versé	983	983
Bénéfices non répartis*	2 351	1 252
Total du capital de première catégorie	3 334	2 235
Capital de deuxième catégorie		
Provisions	3 631	4 254
Total du capital	6 965	6 489
Première catégorie – actif pondéré en fonction du risque (engagement)**	13,2 %	8,3 %
Total du capital – actif pondéré en fonction du risque	27,5 %	24,2 %
Total de l'actif – total de l'actif	16,1 %	10,6 %

* Les bénéfices non répartis excluent l'incidence de l'ajustement à la juste valeur non réalisé lié aux instruments financiers dérivés.

** L'engagement pondéré en fonction du risque : modèles élaborés à l'interne qui servent à déterminer les pondérations de risque pour tenir compte des cinq paramètres de risque : la probabilité de défaut, la gravité des sinistres en cas de défaut, la durée des engagements, l'ampleur des engagements et la répartition de la concentration des risques. Les engagements pondérés en fonction du risque sont alors mesurés selon les pondérations de risque.

Orientation future

Les pratiques de gestion des risques dans le secteur bancaire mondial continuent d'évoluer sur le plan de la complexité et de leur pertinence quant aux prises de décisions. L'Accord sur les fonds propres de la Banque des règlements internationaux, communément appelé Bâle I (*Convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres*; Comité de Bâle sur le contrôle bancaire – juillet 1988, et ses modifications), élaboré à l'origine en 1988 par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, a marqué le premier pas vers la solidité et la stabilité du système bancaire mondial. Plus récemment, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a élaboré un cadre de référence révisé, Bâle II (*Convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres : nouveau dispositif*; Comité de Bâle sur le contrôle bancaire – juin 2004), visant à favoriser l'adoption de pratiques renforcées en matière de gestion des risques. Ce cadre de référence, dont l'essai en parallèle par le secteur bancaire est actuellement prévu pour 2007 et l'application intégrale pour 2008, établira une nouvelle norme en ce qui a trait à la solidité des banques commerciales.

Même si EDC n'est pas assujettie à la réglementation applicable aux banques commerciales, le cadre de référence Bâle II constitue une ligne directrice et un repère importants pour l'évolution des pratiques de gestion des risques et des politiques d'EDC.

L'adéquation du capital est au cœur de ces pratiques. Les pratiques et les processus de gestion des risques visent à garantir que la Société dispose en tout temps d'un capital suffisant pour remplir son mandat et qu'elle peut maintenir la capacité de risque nécessaire pour répondre aux besoins des exportateurs et des investisseurs canadiens.

Bien que la gestion des risques soit une compétence en constante évolution à EDC, son objectif ne change pas. Toutes les améliorations futures sont faites dans le but de caractériser, de quantifier et de gérer les risques en termes de capitaux. Les plans d'EDC prévoient l'élaboration d'un dispositif d'adéquation du capital plus complet, une gestion des portefeuilles plus active à l'égard de la capacité de risque et de la croissance du capital, les risques supplémentaires liés aux réseaux de partenariat pour permettre une gestion active des portefeuilles et enfin, davantage de solutions de technologie de pointe qui appuieront et accéléreront les demandes accrues prévues pour réaliser la gestion du capital et la capacité de risque d'EDC.

Principales conventions et estimations comptables

Un résumé des principales conventions comptables se trouve à la note 2 afférente aux états financiers consolidés au 31 décembre 2004. Les conventions comptables décrites ci-dessous sont jugées particulièrement importantes, car elles exigent que la direction se serve d'hypothèses et d'estimations fondées sur les données disponibles à la date des états financiers. EDC a établi des procédures pour s'assurer que toutes les conventions comptables sont appliquées uniformément et que le processus de modification des méthodes est bien contrôlé et se fait de manière adéquate et systématique. Les principales estimations comptables incluent la provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts, la provision pour sinistres sur assurances et les instruments financiers mesurés à leur juste valeur. Les hypothèses utilisées pour les régimes de retraite et autres régimes d'avantages sociaux sont décrites à la note 23 afférente aux états financiers consolidés, « Avantages sociaux futurs », notamment à la section « Autres régimes d'avantages sociaux ».

Provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts

La provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts représente la meilleure estimation de la direction quant aux pertes probables sur créances. La provision comprend à la fois les composantes de base et spécifique. La direction établit ces provisions à partir de diverses hypothèses, fondées sur les répercussions qu'entraîneront à son avis des événements et des changements survenus récemment dans la conjoncture et les tendances économiques. Ces estimations sont revues périodiquement pendant l'exercice, au besoin, et font l'objet d'un examen approfondi à la date d'établissement des états financiers.

La provision générale vise à fournir une estimation des pertes subies inhérentes au portefeuille des prêts qui n'ont pas encore été établies au cas par cas. Le jugement de la direction est requis pour ce qui est de son évaluation des probabilités de défaut, de la gravité des pertes en cas de défaut, de l'examen de la qualité du crédit pour les débiteurs cotés à l'interne et de l'incidence des tendances sectorielles et des concentrations des risques sur le portefeuille et la provision exigée.

Des provisions spécifiques sont établies, au cas par cas, pour les prêts que la direction a considérés comme douteux. Dans ce cas, la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur de réalisation nette. La direction doit procéder à un certain nombre d'estimations, notamment en ce qui a trait à la durée et au montant de flux de trésorerie futurs, aux valeurs résiduelles du titre sous-jacent, et à son jugement initial à savoir si le prêt est considéré douteux ou productif.

Des renseignements complémentaires sur la méthode d'établissement des provisions pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts se trouvent à la note 2 afférente aux états financiers à la page 82 du présent Rapport annuel.

Provision pour sinistres sur assurances

La provision pour sinistres sur assurances représente les indemnités futures estimées de la Société conformément aux conditions des polices d'assurance. Elle est établie en fonction de la valeur actuarielle des dettes éventuelles au titre des polices d'assurance et des indemnités. L'évaluation fait appel à des techniques de simulation et repose sur des hypothèses pertinentes de la direction pour chaque programme d'assurance et sur l'expérience de la Société en la matière. Le jugement de la direction est exigé pour estimer les variables qui font partie du calcul actuariel de la provision. Ces variables incluent la fréquence et la gravité des sinistres ainsi que les taux d'escompte utilisés. Le jugement de la direction sert également à établir le degré de confiance pour la déviation négative.

Instruments financiers mesurés à leur juste valeur

Conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), certains instruments financiers sont portés au bilan à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent des titres et des instruments financiers dérivés négociables. Par juste valeur, on entend le montant de la contrepartie qui serait convenu dans une transaction entre parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

La juste valeur des titres négociables est déterminée d'après les cours du marché que l'on peut observer. Si ces cours ne sont pas disponibles, la Société utilise un modèle d'évaluation conforme aux méthodes acceptées d'établissement des cours. La juste valeur des instruments financiers dérivés est calculée à partir de modèles de tarification établis selon des normes de l'industrie puisque ces instruments financiers dérivés ne sont pas cotés activement à la Bourse. Pour déterminer les hypothèses à utiliser dans ses modèles de tarification, EDC se fie principalement à des réactions observables des marchés, qui comprennent, sans s'y limiter, les taux ponctuels du marché et les taux de change ainsi que les taux des swaps actuels sur les marchés.

Le recours à des méthodes, des modèles et des hypothèses pour mesurer la juste valeur de ces éléments d'actif et de passif financiers est régi par le Service de gestion des risques du marché de la Société, qui ne participe pas aux négociations d'éléments d'actif et de passif financiers, ce qui lui permet de fournir une évaluation indépendante. Les fonctions comptables de la Société utilisent ces évaluations indépendantes pour comptabiliser et mesurer les transactions de la Société.

Modification de la convention comptable

Comme l'indique la note 3 afférente aux états financiers, la convention comptable de la Société pour les instruments financiers dérivés a été modifiée en 2004 en raison de la publication de nouvelles normes comptables par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). Les nouvelles normes comptables exigent que les entités publiant des états financiers constatent les instruments financiers dérivés portés au bilan à leur juste valeur et que toute modification de la juste valeur soit comptabilisée dans le bénéfice net, à moins que les instruments financiers dérivés constituent une opération de couverture aux termes des nouvelles normes comptables.

Les instruments financiers dérivés de la Société, qui sont tous détenus jusqu'à leur échéance, servent à gérer ses risques en permettant notamment de convertir en dollar américain les emprunts émis en devises autres que le dollar américain, devise dans laquelle se transigent la majorité des opérations de financement des exportations de la Société. De l'avis de la Société, ces instruments financiers dérivés constituent des opérations de couverture puisque les flux de trésorerie liés aux emprunts sont compensés exactement, tant en fonction du montant qu'en fonction du moment, par les flux de trésorerie liés aux instruments financiers dérivés libellés en devises autres que le dollar américain. Toutefois, selon les nouvelles normes comptables, l'utilisation de ces instruments financiers dérivés ne constitue pas une opération de couverture puisque l'emprunt est converti en dollars américains, alors que la devise de mesure d'EDC est le dollar canadien.

La Société inscrit donc maintenant au bilan tous les instruments financiers dérivés selon leur juste valeur, constatant les variations de la juste valeur dans le bénéfice net. Avant 2004, la Société utilisait la méthode de la comptabilité d'exercice pour les instruments financiers dérivés.

En raison de la mise en œuvre des nouvelles normes comptables, en 2004, la Société a constaté au bilan une augmentation des éléments d'actif liés aux instruments dérivés de 472 millions de dollars et une augmentation des éléments de passif liés aux instruments dérivés de 329 millions. Elle a constaté un gain à la juste valeur non réalisé de 143 millions à l'état des résultats. Ce gain est de nature transitoire et il ne devrait pas être réalisé par la Société puisqu'il tient compte de la volatilité des marchés des capitaux à laquelle la Société n'est pas exposée, étant donné qu'elle détient tous ses instruments dérivés jusqu'à échéance et que les flux de trésorerie liés aux instruments financiers dérivés concordent avec les flux de trésorerie liés aux autres instruments financiers non dérivés.

Modifications comptables futures

Instruments financiers

L'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables, le chapitre 1530, *Résultat étendu*, le chapitre 3855, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*, et le chapitre 3865, *Couvertures*. Ces prises de position déterminent les normes relatives à la comptabilisation et à l'évaluation des instruments financiers. Les trois normes comptables entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2006, bien que leur adoption anticipée soit permise. EDC examine actuellement l'incidence de ces normes. Des informations détaillées à leur égard figurent à la note 2 afférente aux états financiers consolidés au 31 décembre 2004.

Entités à détenteurs de droits variables

En juin 2003, l'ICCA a publié la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15 portant sur la consolidation des entités à détenteurs de droits variables. En août 2004, l'ICCA a modifié la note d'orientation afin de l'harmoniser avec l'Interpretation No. 46 du FASB (FIN 46R), correspondant au PCGR des États-Unis équivalent. La NOC-15 indique la façon d'appliquer les principes de consolidation à l'égard de certaines entités qui font l'objet de contrôle sur une base autre que la propriété avec droit de vote. La NOC-15 entrera en vigueur en 2005. En 2004, EDC a entrepris une évaluation des répercussions de la NOC-15 sur son portefeuille actuel. D'après cette évaluation, la NOC-15 ne devrait pas avoir de conséquences importantes sur les états financiers d'EDC.

Obligations contractuelles

Dans le cours normal de ses activités, EDC conclut des contrats qui prévoient des paiements minimaux futurs.

EDC a deux types d'engagements de prêts. Les premiers sont les montants non versés sur les accords de prêts signés. Les seconds sont les engagements pris par EDC pour lesquels les modalités telles que le type de taux d'intérêt et le calendrier des versements n'ont pas encore été déterminées. Cette catégorie comprend des lettres d'offre acceptées et en vigueur ainsi que des lignes de crédit confirmées mais non affectées.

Les obligations d'achat comprennent les obligations qui constituent des accords juridiquement contraignants aux termes desquels EDC a convenu d'acheter des quantités précises de produits et de services dont le prix est défini comme fixe, minimal ou variable sur une période précise.

Le tableau ci-dessous présente un résumé des engagements de financement contractuels futurs de la Société.

(en millions de dollars)
au 31 décembre 2004

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts à long terme	1 349	4 411	1 579	5 947	13 286
Engagements de prêts non versés	–	2 603	162	29	2 794
Lettres d'offre acceptées et en circulation	–	817	–	–	817
Lettres de crédit confirmées	57	226	41	151	475
Contrats de location-exploitation	13	15	4	3	35
Obligations d'achat	14	2	1	–	17
Total	1 433	8 074	1 787	6 130	17 424



Responsabilité à l'égard des rapports financiers

Les présents états financiers consolidés ont été établis par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada qui sont pertinents. Il incombe à la direction de veiller à ce que les données qui y sont contenues soient présentées de façon intègre et objective. Les états financiers consolidés comprennent certains montants, tels la provision pour pertes sur prêts, la provision pour pertes sur engagements et garanties de prêts, la provision pour sinistres sur assurances et les instruments financiers mesurés à leur juste valeur, qui sont fondés sur les meilleures estimations et le meilleur jugement de la direction. La direction veille également à l'exactitude de tous les autres renseignements contenus dans le Rapport annuel et, le cas échéant, à la concordance entre ces renseignements et les renseignements et données contenus dans les états financiers consolidés.

Afin de s'acquitter de ces responsabilités, la direction recourt à des mécanismes de contrôle financier et administratif, à des systèmes d'information et à des pratiques de gestion qui lui permettent d'assurer, dans une mesure raisonnable, la fiabilité des renseignements financiers, la sauvegarde de l'actif et l'efficacité des opérations. La Société a un service de vérification interne qui se charge, notamment, de l'examen suivi des contrôles internes et de leur mise en œuvre.

Le Conseil d'administration d'EDC est responsable de la gestion des opérations et des activités de la Société et doit notamment veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en ce qui concerne les rapports financiers et les contrôles internes. Il confie cette tâche au Comité de la vérification du Conseil, composé d'administrateurs qui ne sont pas des employés de la Société. Les membres de ce comité rencontrent régulièrement les membres de la direction, les vérificateurs internes et les représentants de la vérificatrice générale du Canada.

Les contrats qui, de l'avis d'EDC, comportent des risques dépassant ce à quoi la Société s'engagerait normalement peuvent être autorisés par le ministre du Commerce international et le ministre des Finances, si le ministre du Commerce international les considère dans l'intérêt national. Le ministre des Finances impute au Trésor les fonds versés à la Société pour lui permettre d'appuyer ces contrats, et les fonds recouvrés sont remis au Trésor, déduction faite des montants retenus pour couvrir les frais d'administration s'y rapportant. Ces opérations, connues collectivement sous le nom de « Compte du Canada », sont présentées à la note 24 afférente aux états financiers consolidés de la Société. Le Conseil d'administration n'est responsable que de la gestion et de l'administration des opérations que la Société porte au Compte du Canada.

La vérificatrice générale du Canada fait une vérification indépendante, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et formule une opinion sur les états financiers consolidés. Son rapport figure à la page suivante.

Le président par intérim,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Ross'.

Gilles Ross

Le premier vice-président
et chef de la direction financière,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Peter Allen'.

Peter Allen, FCA

Le 16 février 2005



Auditor General of Canada
Vérificatrice générale du Canada

Au ministre du Commerce international

J'ai vérifié le bilan consolidé d'Exportation et développement Canada au 31 décembre 2004 et les états consolidés des résultats et des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis, à l'exception du changement requis par les principes comptables généralement reconnus du Canada à la méthode de comptabilisation des instruments financiers dérivés et appliqué prospectivement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004, tel qu'expliqué à la note 3 afférente aux états financiers, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Société et de sa filiale en propriété exclusive dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers consolidés ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur le développement des exportations* et ses règlements, aux règlements administratifs de la Société et aux statuts et aux règlements administratifs de sa filiale en propriété exclusive.

La vérificatrice générale du Canada,

Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada

Le 16 février 2005

Bilan consolidé

au 31 décembre

(en millions de dollars)

	2004	2003
Actif		
Encaisse et placements		
Trésorerie	74	326
Titres négociables (note 4)	2 742	2 176
Placements (note 5)	68	71
Intérêts courus	10	3
	2 894	2 576
Prêts		
Prêts nets (notes 6, 7 et 8)	15 500	16 722
Intérêts courus et commissions	227	231
	15 727	16 953
Autres		
Indemnités recouvrables sur assurances (note 12)	68	74
Quote-part des réassureurs dans la provision pour sinistres sur assurances (note 13)	59	120
Montants liés aux instruments financiers dérivés (note 20)	1 953	1 366
Autres éléments d'actif	49	68
	2 129	1 628
Total de l'actif	20 750	21 157
Passif et avoir de l'actionnaire		
Emprunts (note 15)		
Emprunts	15 545	17 325
Intérêts courus	126	210
	15 671	17 535
Autres éléments de passif et revenus reportés		
Comptes créditeurs et autres crédits	112	145
Primes d'assurance reportées	36	36
Montants liés aux instruments financiers dérivés (note 20)	458	142
Provision pour pertes sur engagements et garanties de prêts (note 8)	448	472
Provision pour sinistres sur assurances (note 13)	548	592
	1 602	1 387
<i>Engagements de prêts et dettes éventuelles (notes 9 et 10)</i>		
Avoir de l'actionnaire (note 18)		
Capital-actions	983	983
Bénéfices non répartis	2 494	1 252
	3 477	2 235
Total du passif et de l'avoir de l'actionnaire	20 750	21 157

Voir notes afférentes.

Approuvé par le Conseil d'administration



Brian G. Heffernan

Administrateur



Gilles Ross

Administrateur

État consolidé des résultats et des bénéfices non répartis

pour l'exercice terminé le 31 décembre
(en millions de dollars)

	2004	2003
Intérêts créditeurs		
Prêts	1 148	1 249
Allègement de la dette (note 22)	43	56
Portefeuille de placements	63	60
	1 254	1 365
Intérêts débiteurs	345	404
Intérêts créditeurs nets	909	961
Primes d'assurance et commissions de garantie (note 11)	161	147
Autres revenus (frais)	(7)	7
Provision (reprise sur provision) pour pertes sur créances (note 14)	(214)	784
Bénéfice après provision (reprise sur provision) pour pertes sur créances	1 277	331
Frais d'administration	178	173
Bénéfice avant ajustement à la juste valeur non réalisé	1 099	158
Ajustement à la juste valeur non réalisé (note 20)	143	–
Bénéfice net	1 242	158
Bénéfices non répartis		
Au début de l'exercice	1 252	1 094
À la fin de l'exercice	2 494	1 252

Voir notes afférentes.

État consolidé des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre
(en millions de dollars)

	2004	2003
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	1 242	158
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Provision (reprise sur provision) pour pertes sur créances	(214)	784
Ajustement à la juste valeur non réalisé	(143)	–
Augmentation des intérêts courus et commissions à recevoir	(207)	(169)
Diminution des intérêts courus et commissions à payer	(81)	(13)
Diminution (augmentation) des intérêts débiteurs liés aux instruments dérivés	79	(45)
(Diminution) augmentation des intérêts créditeurs liés aux instruments dérivés	(10)	5
Autres variations	(55)	18
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	611	738
Activités d'investissement		
Versements de prêts	(4 172)	(4 194)
Remboursements de prêts	4 934	4 759
Achat de titres négociables	(43 351)	(45 944)
Vente et échéance de titres négociables	42 686	46 149
Échéance de placements	3	4
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	100	774
Activités de financement		
Émissions d'emprunts à long terme	2 978	4 448
Remboursements d'emprunts à long terme	(4 351)	(4 703)
Augmentation du principal à recevoir lié aux instruments dérivés	(195)	(1 232)
Augmentation du principal à payer lié aux instruments dérivés	444	1 324
Augmentation (diminution) des emprunts à court terme	163	(1 236)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(961)	(1 399)
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie	(2)	(58)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(252)	55
Trésorerie		
Au début de l'exercice	326	271
À la fin de l'exercice	74	326
Représentée par		
Encaisse	44	3
Bons du Trésor	30	323
	74	326
Renseignements complémentaires		
Encaisse versée en intérêts	347	448

Voir notes afférentes.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

1. Mandat de la Société

Exportation et développement Canada (« la Société » ou « EDC »), qui avant le 21 décembre 2001 était connue sous le nom de Société pour l'expansion des exportations, a été créée le 1^{er} octobre 1969 par une loi du Parlement canadien, la *Loi sur l'expansion des exportations* devenue *Loi sur le développement des exportations* (la « Loi »), les modifications les plus récentes étant entrées en vigueur le 21 décembre 2001. La Loi stipule que la Société a pour mission « de soutenir et de développer, directement ou indirectement, le commerce extérieur du Canada ainsi que la capacité du pays d'y participer et de profiter des débouchés offerts sur le marché international ». EDC relève du Parlement par l'intermédiaire du ministre du Commerce international.

En 1995, EDC a constitué en société Exinvest Inc. comme filiale en propriété exclusive (la « filiale ») en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les activités de la filiale ont été consolidées à celles d'EDC.

Ni la Société ni la filiale ne sont assujetties à la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

La Loi impose un plafond à EDC sur ses portefeuilles de dettes éventuelles. Elle précise que ce plafond s'applique aux montants de principal dus à l'égard de tous les accords en cours qui ont pour effet de fournir à une personne une assurance, une réassurance, une indemnisation ou une garantie, et qu'il ne peut à aucun moment dépasser le plus élevé des deux montants suivants : un montant égal à 10 fois le capital autorisé d'EDC ou 20 milliards de dollars, montant qui peut varier aux termes d'une loi de crédits. Au 31 décembre 2004, le montant de ces dettes éventuelles s'établissait à 14,9 milliards de dollars (contre un montant redressé de 13,9 milliards en 2003 – note 10).

EDC agit à tous égards à titre de mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. Par conséquent, toutes les obligations qu'elle contracte sous forme d'instruments d'emprunt constituent des obligations du Canada. Aux termes de la Loi, le montant global des emprunts en cours de la Société ne doit pas dépasser 15 fois la somme de a) son capital versé et de b) ses bénéfices non répartis, déterminés conformément aux états financiers vérifiés de l'exercice précédent. La limite d'emprunt au 31 décembre 2004 était de 33,5 milliards de dollars (contre 31,2 milliards en 2003), et les emprunts effectivement contractés par la Société se sont élevés à 15,5 milliards (contre 17,3 milliards en 2003).

2. Résumé des principales conventions comptables

Normes de présentation

Les états financiers consolidés d'EDC ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les pages suivantes donnent un résumé des principales conventions comptables utilisées pour leur préparation et respectent à tous les égards importants les PCGR du Canada.

Incertitude relative à la mesure

Pour préparer ses états financiers conformément aux PCGR du Canada, la direction doit se servir d'hypothèses et d'estimations fondées sur les données disponibles à la date des états financiers, les plus importantes étant la provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts (note 8), la provision pour sinistres sur assurances (note 13) et les instruments financiers mesurés à leur juste valeur.

La direction établit ces provisions à partir de diverses hypothèses, fondées sur les répercussions qu'entraîneront à son avis des événements et des changements survenus récemment dans la conjoncture et les tendances économiques. Ces hypothèses comprennent la probabilité de défaut, la gravité des pertes dans le cas de défaut et diverses formules fondées sur la qualité de crédit des contreparties. Les estimations des provisions sont revues périodiquement pendant l'exercice, au besoin, et font l'objet d'un examen approfondi à la date d'établissement des états financiers. Il peut cependant arriver que les pertes réelles sur prêts et les dettes pour éventualités concrétisées varient considérablement des estimations de la direction. L'incertitude de ces estimations provient, en partie, de l'utilisation de données historiques pour déterminer et quantifier la détérioration du crédit. Même si les données historiques constituent le fondement le plus sûr pour calculer ces montants, certains événements économiques survenant à court terme peuvent invalider les hypothèses retenues et, ainsi, entraîner d'importants changements aux estimations de la direction.

Des estimations sont également effectuées pour déterminer les justes valeurs des instruments financiers de la Société, particulièrement en ce qui concerne le montant et le moment des taux d'escompte et des flux de trésorerie futurs. L'incertitude de ce processus d'évaluation provient essentiellement de l'utilisation de taux, notamment des taux de swaps et des taux de change à terme, qui sont courants à un moment donné mais qui varient selon les conditions du marché. Lorsque les résultats réels diffèrent de ces estimations, l'incidence est comptabilisée dans les périodes futures.

Trésorerie

La trésorerie représente des placements à court terme fortement liquides, facilement convertibles en encaisse, et exposés à des risques de changement de valeur négligeables. La trésorerie qui figure au bilan d'EDC comprend de l'encaisse et des bons du Trésor. Les flux de trésorerie découlant d'opérations libellées en devises sont convertis au taux de change moyen de l'exercice sur l'état consolidé des flux de trésorerie.

Titres négociables

EDC détient des titres négociables pour répondre à ses besoins en liquidités, dont la taille et la nature du portefeuille sont régies par une politique approuvée par son Conseil d'administration. Ces titres sont détenus auprès de contreparties solvables, qui doivent jouir d'une cote de crédit d'une agence de notation externe (Standard & Poor's (S&P), Moody's ou Dominion Bond Rating Service (DBRS)) de A au minimum pour les opérations de moins de trois ans, et de AA- au minimum pour celles de plus de trois ans.

Les titres négociables sont divisés en deux portefeuilles, le portefeuille des titres détenus jusqu'à l'échéance et le portefeuille des titres transigés, afin de refléter l'intention de la direction à l'égard des titres négociables. La performance de ces deux portefeuilles est mesurée contre des repères appropriés.

Les titres détenus jusqu'à l'échéance comprennent des titres d'emprunt qu'EDC achète initialement dans l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance, mais qu'elle peut vendre selon ses besoins en liquidités, les changements de taux d'intérêt et de risques de crédit ou le rééquilibrage du portefeuille pour l'aligner sur son indice repère. Ces titres sont comptabilisés au coût amorti, le taux d'intérêt nominal et l'amortissement linéaire des primes et des escomptes étant comptabilisés dans les intérêts créditeurs sur le portefeuille de placements. Les gains et les pertes sur la vente de ces titres sont constatés comme autres revenus. Dans le cas d'une perte importante et autre que temporaire subie à l'égard d'un titre détenu jusqu'à l'échéance, ce titre est dévalué au moment de l'établissement de la moins-value.

Les titres transigés comprennent des titres d'emprunt achetés et détenus dans le but principal de les vendre à court terme. Ils sont comptabilisés à leur juste valeur. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur ces titres sont constatés comme autres revenus. Aux fins du calcul des gains et des pertes, la valeur comptable des titres transigés est déterminée selon le coût moyen.

Placements

Les placements comprennent l'encaisse et les titres d'emprunt affectés détenus par la filiale d'EDC, Exinvest Inc., et les billets à ordre émis par des parties apparentées. Ces titres d'emprunt et billets à ordre sont censés être détenus jusqu'à l'échéance et comptabilisés au coût amorti, le taux d'intérêt nominal et l'amortissement linéaire des primes et des escomptes étant comptabilisés dans les intérêts créditeurs sur le portefeuille de placements. Dans le cas d'une perte importante et autre que temporaire subie à l'égard d'un placement, ce placement est dévalué au moment de l'établissement de la moins-value.

Prêts nets

Les prêts nets sont déclarés après déduction des intérêts capitalisés non courus, des revenus reportés au titre des prêts et de la provision pour pertes sur prêts. Les intérêts capitalisés non courus sont des montants déterminés par contrat représentant généralement les intérêts rééchelonnés qui auraient été portés aux prêts accordés aux emprunteurs si ces prêts avaient été productifs. Ces montants ne sont pas portés aux résultats tant que le prêt est douteux, sauf si l'on détermine que la valeur comptable d'un prêt est considérée trop basse d'après la méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Les prêts rééchelonnés sont considérés comme des prêts productifs, sauf s'ils répondent aux critères des prêts douteux. Les intérêts créditeurs sur prêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf pour les prêts douteux. Bien que, de façon générale, ce soit l'intention d'EDC de détenir les éléments d'actif des prêts productifs jusqu'à leur échéance, dans certains cas les prêts sont vendus avant l'échéance afin de réduire les risques. Les gains et les pertes sur la vente d'éléments d'actif des prêts productifs sont constatés comme autres revenus. Les gains et les pertes sur la vente de prêts douteux sont déclarés dans la provision pour pertes sur créances.

Prêts douteux

Un prêt est considéré douteux lorsque, de l'avis de la direction, il répond à n'importe lequel des critères suivants :

- ▶ la détérioration de la qualité du crédit est telle que la Société ne peut plus raisonnablement compter sur le recouvrement en temps opportun de la totalité du principal et des intérêts;
- ▶ un prêt commercial est impayé depuis au moins 90 jours, à moins qu'il soit entièrement garanti ou que l'on puisse s'attendre raisonnablement à ce que les efforts de recouvrement se traduisent en un remboursement de la dette;
- ▶ la direction juge prudent de ne plus laisser s'accumuler les intérêts sur ce prêt.

Lorsqu'un prêt est considéré douteux, les intérêts cessent de s'accumuler et ceux qui sont déjà courus mais impayés sont contrepassés dans les intérêts créditeurs. Les paiements reçus à l'égard d'un prêt douteux sont portés au crédit de la valeur comptable du prêt. Lorsqu'un prêt est considéré douteux, aucune partie des sommes reçues à son égard n'est inscrite comme intérêts créditeurs tant qu'il n'est pas de nouveau considéré productif, que sa valeur comptable n'est pas devenue nulle ou qu'elle est considérée trop basse d'après l'estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs.

La Société considère le prêt comme de nouveau productif lorsqu'elle peut raisonnablement compter sur le recouvrement en temps opportun de la totalité du principal et des intérêts. Les intérêts capitalisés non courus antérieurement sont alors constatés sur la durée non écoulée du prêt.

Provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts

Cette provision est calculée après examen de l'ensemble des prêts, des engagements et garanties de prêts aux emprunteurs commerciaux et souverains; elle représente la meilleure estimation de la direction quant aux pertes probables sur créances. Elle comprend à la fois les provisions générales et spécifiques.

Les *provisions générales* comprennent la *provision de base*, calculée en utilisant des cotes de crédit des contreparties, la *provision pour risques du marché* et la *provision pour concentration des contreparties*. Elles sont calculées à l'aide des pertes probables sur créances pour les prêts productifs, les garanties de prêts et les engagements de prêts (y compris les lettres d'offre). Les montants pour les engagements de prêts sont pondérés pour tenir compte du taux d'utilisation estimatif de l'engagement.

Pour la **provision de base**, EDC répartit ses prêts productifs et ses garanties et engagements de prêts en sept catégories. Les six premières représentent des groupes de prêts productifs bénéficiant de la même cote de crédit. La Société établit les catégories de ses prêts commerciaux et souverains productifs selon un système de notation de six cotes (cotes AA à C), puis établit une provision générale appropriée d'après les pertes probables inhérentes aux risques de crédit pour chaque catégorie de risque des prêts productifs. La septième catégorie représente les actifs des prêts désignés comme étant à surveiller, qui exigent un suivi plus étroit et une provision pour pertes sur prêts plus élevée. Ces sept catégories, ainsi que les cotes des contreparties, sont conformes au classement et aux cotes précisés dans les politiques de gestion des risques d'EDC. Ces catégories sont par ailleurs séparées par type d'engagements (commerciaux ou souverains), de pays (à faible risque, c'est-à-dire dont la cote de crédit dépasse A, ou marchés émergents) et de risques (garantis ou non garantis). Pour chacune des catégories, les taux de pertes sont déterminés d'après les estimations des taux pour défauts de paiement et de la gravité des pertes. Les taux pour défauts de paiement sont calculés selon la moyenne des tableaux de Moody's et de S&P à cet égard. La gravité des pertes est déterminée d'après l'expérience d'EDC en matière de pertes sur prêts. Les taux sont ensuite appliqués aux catégories distinctes pour déterminer la provision générale.

Il existe une provision supplémentaire, la **provision pour risques du marché**, pour les risques-pays et secteurs industriels qui affichent une tendance à la hausse ou à la baisse. Cette provision est nécessaire en raison du décalage entre le moment où se produisent les événements sur les marchés et celui où les changements de cotes sont annoncés.

Certaines contreparties représentent à elles seules de fortes concentrations pour EDC. On établit une **provision pour concentration des contreparties** dont l'engagement risque, aux yeux de la direction, de représenter un montant plus élevé de risque. Ce niveau est établi à 10 % de l'avoire de l'actionnaire d'EDC déterminé conformément aux états financiers vérifiés de l'exercice précédent.

Des **provisions spécifiques** sont établies, au cas par cas, pour constater les pertes sur créances. Lorsqu'un prêt est considéré comme douteux, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur de réalisation estimative en utilisant les valeurs du marché appropriées. Lorsque ces valeurs ne sont pas disponibles, la valeur de réalisation estimative est déterminée en actualisant les flux de trésorerie prévus selon les taux inhérents au prêt. Le montant de la moins-value initiale et tout changement subséquent découlant de la réévaluation des flux de trésorerie futurs prévus sont inscrits à la provision pour pertes sur créances comme ajustements à la provision spécifique pour prêts douteux.

Les prêts sont radiés lorsque toutes les méthodes de recouvrement ont été épuisées et qu'on ne peut vraisemblablement envisager aucun autre recouvrement. Ces radiations sont imputées à la provision pour pertes sur prêts.

Les provisions générales pour prêts productifs et les provisions spécifiques pour prêts douteux sont portées en réduction des prêts bruts (note 6) pour calculer les prêts nets portés à l'actif du bilan. Les provisions générales et spécifiques pour garanties et engagements de prêts sont portées au passif du bilan.

Revenus reportés

Les revenus reportés au titre des prêts inclus dans les prêts nets, qui comprennent les commissions d'encours et les frais d'administration, sont constatés comme des intérêts créditeurs et amortis comme une augmentation du rendement pendant la durée des prêts correspondants. Les revenus de commissions de garanties sont portés aux résultats au même titre que les primes d'assurance et sont amortis sur la durée de la garantie correspondante.

Indemnités recouvrables sur assurances

Les indemnités recouvrables sur assurances représentent la partie des indemnités versées au titre des assurances que l'on compte recouvrer auprès de tierces parties, déduction faite de tout recouvrement dans le cadre d'accords de réassurance; elles sont comptabilisées à leur valeur de recouvrement estimative. Les gains ou les pertes nets qui découlent des recouvrements sont portés au crédit ou au débit de la provision pour sinistres sur assurances, après réévaluation de leur valeur de recouvrement.

Provision pour sinistres sur assurances

La provision pour sinistres sur assurances représente les indemnités futures estimées de la Société conformément aux conditions des polices d'assurance. Elle comprend les montants des sinistres déclarés, les sinistres subis mais non déclarés et la valeur actualisée nette des indemnités futures fondée sur les meilleures estimations de la direction aux termes des polices en vigueur. Les montants sont déterminés en fonction de la valeur actuarielle, et la provision est examinée régulièrement par la direction. Les estimations sont établies conformément aux recommandations de l'Institut canadien des actuaires. Tout ajustement est porté à la provision pour pertes sur créances au cours de l'exercice où il est connu. La situation peut toutefois évoluer en entraînant des sinistres qui pourraient être considérablement différents de la provision établie.

Primes d'assurance

Pour les polices d'assurance à court terme, les primes sont portées aux résultats lorsque les ventes sous-jacentes sont déclarées par les titulaires de polices. Pour les autres polices, les primes sont reportées et portées aux résultats selon des méthodes qui reflètent généralement les risques assumés pendant la durée des polices, et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des polices.

Réassurance

Dans le cours normal de ses activités, EDC peut prendre en charge ou céder des traités de réassurance conclus avec d'autres compagnies d'assurance. Lorsqu'elle les cède, elle cherche à réduire ses risques, à mieux diversifier ses activités et à minimiser les pertes nettes qui pourraient découler de risques importants. La cession de traités de réassurance ne la libère pas pour autant de ses obligations envers l'assuré. Lorsqu'elle prend en charge des traités de réassurance, elle en assume les risques. Elle cherche ainsi à remplir son mandat, qui est d'appuyer les exportateurs canadiens. Les primes des traités de réassurance et les montants recouverts sur les sinistres subis sont inscrits à leurs postes respectifs de l'état des résultats et du bilan. Les primes non gagnées cédées aux réassureurs sont déduites des primes reportées. Les estimations des montants recouvrables auprès des réassureurs à l'égard des indemnités versées sont quant à elles déduites des indemnités recouvrables. Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont évalués conformément à la responsabilité en matière d'indemnités associée à la police réassurée.

Instruments financiers dérivés

EDC utilise une vaste gamme d'instruments financiers dérivés (les « instruments dérivés ») afin de gérer les risques du marché, qui comprennent les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt (note 20). Elle ne souscrit ces instruments dérivés qu'auprès de contreparties solvables. Lorsqu'une convention accessoire existe entre EDC et la contrepartie, cette dernière doit jouir d'une cote de crédit d'une agence de notation externe (S&P, Moody's ou DBRS) de A- au minimum. Dans le cas contraire, la contrepartie doit jouir d'une cote de crédit minimum d'une agence de notation externe de A pour des opérations de moins de trois ans et de AA- pour celles de plus de trois ans.

La Société n'applique pas la comptabilité de couverture à ses instruments dérivés, qui sont portés au bilan au moment de l'émission et en sont supprimés lorsqu'ils arrivent à terme ou sont résiliés. Au moment de sa prise en compte initiale et par la suite, chaque produit dérivé est porté à l'actif ou au passif du bilan à sa juste valeur. Les instruments dérivés ayant une juste valeur positive sont inscrits comme montants liés aux instruments financiers dérivés à titre de composante du total de l'actif. Les instruments dérivés ayant une juste valeur négative sont inscrits comme montants liés aux instruments financiers dérivés à titre de composante du passif et de l'avoir de l'actionnaire.

Ajustement à la juste valeur non réalisé

Tous les changements de la juste valeur des instruments dérivés sont portés aux résultats au cours de l'exercice où ils surviennent. Les revenus et les dépenses calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice sont inclus dans les revenus et les dépenses des opérations auxquelles sont liés les instruments dérivés. Tout autre changement de la juste valeur est inscrit séparément aux résultats comme ajustement à la juste valeur non réalisé. Les instruments dérivés sont censés être détenus jusqu'à leur échéance, entraînant l'annulation des gains et des pertes cumulatifs non réalisés sur chaque instrument au cours de la durée de l'instrument.

Conversion des devises

Tous les éléments monétaires d'actif et de passif en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus et les dépenses sont convertis aux taux de change quotidiens ou mensuels moyens en vigueur pendant l'exercice. Les gains et les pertes découlant de la conversion des soldes et des opérations en devises sont constatés comme autres revenus.

Intérêts débiteurs

Les intérêts débiteurs comprennent les dépenses liées au papier commercial, aux obligations et aux instruments financiers dérivés.

Les intérêts débiteurs comprennent également l'amortissement linéaire des frais d'émission et tout escompte ou prime d'emprunt. Les gains et les pertes sur les obligations rachetées par la Société ou sur le dégageant de ses swaps connexes sont portés au crédit ou au débit des intérêts débiteurs au moment du règlement.

Avantages sociaux futurs

La Société a établi des régimes de retraite à prestations déterminées et d'autres régimes d'avantages sociaux complémentaires à la retraite pour que ses employés bénéficient de prestations de retraite.

L'obligation au titre des prestations constituées est établie de manière actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata du service (qui comprend les meilleures estimations de la direction quant aux niveaux de salaires futurs, à l'âge auquel les employés prendront leur retraite et à d'autres facteurs actuariels).

Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées était de 6,1 % pour 2004 (contre 6,4 % en 2003) fondé sur les taux du marché pour les obligations à long terme de qualité. Les actifs de la caisse de retraite sont évalués à leur juste valeur aux fins du calcul du rendement prévu des actifs du régime.

Les coûts des prestations déterminées comprennent les prestations calculées de manière actuarielle pour les services rendus au cours de l'exercice; les intérêts théoriques sur les obligations prévues au titre du régime, déduction faite des intérêts créditeurs sur les actifs du régime; l'amortissement des gains ou pertes actuariels et des autres éléments pendant la durée résiduelle moyenne d'activité des employés qui devraient recevoir des prestations aux termes du régime. La durée résiduelle moyenne d'activité des employés couverts par le régime de retraite est de 13 ans pour 2004 (13 ans pour 2003).

Les gains ou pertes actuariels découlent de l'écart entre le taux de rendement réel à long terme et le taux de rendement prévu à long terme des actifs du régime pour cette période et des changements quant aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. Les gains ou pertes actuariels ne sont amortis pendant la durée résiduelle moyenne d'activité des employés qui devraient recevoir des prestations aux termes du régime que si les gains ou pertes actuariels nets au début de l'exercice dépassent de 10 % les obligations au titre des prestations constituées ou la juste valeur des actifs du régime, le montant le plus élevé des deux étant retenu.

L'écart cumulatif entre la charge de retraite et les cotisations au régime est compris dans les autres éléments d'actif ou les comptes créditeurs et autres crédits, selon le cas.

La Société fournit également à ses employés des avantages sociaux complémentaires à la retraite, notamment une indemnité de départ, une assurance-vie et un régime de soins de santé et de soins dentaires. Le coût de ces avantages sociaux est déterminé par calcul actuariel selon la même méthode que celle appliquée pour les prestations de retraite et il est comptabilisé au moment où les employés les gagnent. La durée résiduelle moyenne d'activité des employés qui devraient recevoir des prestations aux termes de ces régimes est de 14 ans pour 2004 (14 ans pour 2003).

L'adoption, pendant l'exercice 2000, de nouvelles normes de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) pour l'enregistrement des avantages sociaux futurs s'est traduite par des obligations transitoires pour les régimes d'avantages sociaux complémentaires à la retraite. Les obligations transitoires concernant le régime de prestations de retraite et les régimes d'avantages sociaux complémentaires à la retraite sont amortis aux résultats sur 14 et 20 ans, respectivement.

Modifications comptables futures – Instruments financiers

En janvier 2005, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : le chapitre 1530, *Résultat étendu*, le chapitre 3855, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation* et le chapitre 3865, *Couvertures*. Ces prises de position déterminent les normes relatives à la comptabilisation et à l'évaluation des instruments financiers. Les trois normes comptables entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2006, bien que leur adoption anticipée soit permise. EDC examine actuellement l'incidence de ces normes. Elle s'attend à ce que leur adoption permette de réduire considérablement la volatilité des revenus découlant de l'application de l'abrégié du Comité sur les problèmes nouveaux n° 128 (CPN 128). En effet, aux termes du nouveau chapitre 3855, la Société pourra désigner ses instruments d'emprunt comme étant détenus aux fins de transaction et ainsi les mesurer à leur juste valeur, tout gain ou toute perte compensant les gains et les pertes sur les instruments dérivés liés à ces instruments d'emprunt.

De plus, au moment de l'adoption du nouveau chapitre 3855, EDC sera tenue de classer chacun de ses actifs financiers comme prêts et créances, placements détenus jusqu'à l'échéance, actifs financiers disponibles à la vente, ou actifs détenus aux fins de transaction. Elle devra en outre appliquer prospectivement les méthodes comptables appropriées pour chacun de ces éléments. Les actifs des prêts d'EDC seront vraisemblablement classés comme prêts et créances et comptabilisés selon la méthode de l'amortissement du coût. Comme EDC utilise actuellement cette méthode pour ses prêts, elle ne prévoit pas d'incidence comptable importante pour ce groupe d'actifs financiers. Les actifs financiers classés comme détenus jusqu'à l'échéance seront également comptabilisés selon la méthode de l'amortissement du coût. On s'attend à ce que les placements d'EDC et une tranche de ses titres actuels détenus jusqu'à l'échéance soient classés comme détenus jusqu'à l'échéance, sans aucune incidence comptable importante. Les actifs financiers disponibles à la vente seront comptabilisés à leur juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu, composante du résultat étendu (chapitre 1530). Les gains et les pertes réalisés lors de la vente ou de l'aliénation de ces actifs seront comptabilisés dans les résultats et portés en déduction des autres éléments du résultat étendu. EDC prévoit qu'une tranche importante de ses titres actuels détenus jusqu'à l'échéance sera classée comme actifs financiers disponibles à la vente. Les actifs financiers détenus à des fins de transaction seront comptabilisés à leur juste valeur, les gains et les pertes réalisés et non réalisés étant comptabilisés dans les résultats. Les titres transigés d'EDC, actuellement comptabilisés à leur juste valeur, seront vraisemblablement classés comme actifs détenus à des fins de transaction.

Modifications comptables futures – Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15 – Consolidation des entités à détenteurs de droits variables

En juin 2003, l'ICCA a publié la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15 portant sur la consolidation des entités à détenteurs de droits variables. En août 2004, l'ICCA a modifié la note d'orientation afin de l'harmoniser avec l'Interpretation No. 46 du FASB (FIN 46R), correspondant au PCGR des États-Unis équivalent. La NOC-15 indique la façon d'appliquer les principes de consolidation qui entreront en vigueur en 2005. Cette note exigera l'application de principes de consolidation à l'égard de certaines entités qui font l'objet de contrôle sur une base autre que la propriété avec droit de vote.

En 2004, EDC a entrepris une évaluation des répercussions de la NOC-15 sur son portefeuille actuel. D'après cette évaluation, la NOC-15 ne devrait pas avoir de conséquences importantes sur les états financiers de la Société.

3. Modifications comptables

Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-13 – Relations de couverture et abrégé du Comité sur les problèmes nouveaux n° 128 – Comptabilisation des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction (négoce) ou de spéculation ou à des fins autres que de couverture (CPN 128)

L'ICCA a publié la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-13 portant sur les relations de couverture, qui est entrée en vigueur en 2004. Les instruments financiers dérivés détenus par EDC qui ne constituent pas une couverture aux termes de cette note doivent être inscrits au bilan à leur juste valeur, et toute modification de cette juste valeur doit être portée au débit ou au crédit de l'état des résultats conformément au CPN 128.

EDC utilise des instruments dérivés pour gérer le coût, le rendement et l'ampleur des risques financiers inhérents à ses opérations de trésorerie, de placement et de gestion des risques. La majorité de ses instruments dérivés, selon la valeur nominale, sont utilisés lors de l'émission d'emprunts structurés par la Société, tandis que les instruments d'emprunt primaires émis dans diverses devises sont combinés à des instruments dérivés afin de créer des emprunts à taux flottants en dollars américains, généralement à un coût de financement plus faible que celui que pourraient générer à eux seuls les instruments d'emprunt primaires.

Selon la NOC-13, l'utilisation de ces instruments financiers dérivés aux fins de conversion des emprunts d'EDC en dollars américains ne constitue pas une opération de couverture, puisque la monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien. Par conséquent, conformément au CPN 128, EDC est maintenant tenue d'inscrire au bilan ses instruments dérivés à leur juste valeur, tout en continuant d'inscrire les instruments d'emprunt correspondants au coût historique. EDC a adopté le CPN 128 prospectivement en 2004, tel que l'exigent les PCGR du Canada. Avant 2004, EDC utilisait la méthode de la comptabilité d'exercice pour les instruments financiers dérivés.

Bien qu'EDC soit tenue d'inscrire au bilan ses instruments dérivés à leur juste valeur et que cette exigence puisse sembler créer des gains et des pertes à n'importe quelle date de clôture pendant toute la durée de l'instrument, ces gains et pertes sont non réalisés. EDC ne prévoit pas réaliser de gains ou de pertes sur ces instruments dérivés étant donné qu'ils sont censés être détenus jusqu'à l'échéance et que les ajustements cumulatifs à la juste valeur non réalisés sur chaque instrument s'annuleront au cours de la durée de l'instrument.

À la suite de l'adoption du CPN 128, EDC a inscrit un gain au titre de l'ajustement à la juste valeur non réalisé de 143 millions de dollars aux résultats en 2004. Ce montant a été inscrit séparément aux résultats après le bénéfice avant ajustement à la juste valeur non réalisé mais avant le bénéfice net. Selon les PCGR du Canada, la présentation dans un poste distinct avant le bénéfice net ne serait normalement effectuée que dans le cas d'un poste extraordinaire ou d'un poste découlant d'opérations ou d'événements qui comportent certaines caractéristiques d'un poste extraordinaire, mais pas toutes. L'ajustement à la juste valeur non réalisé n'est ni un poste extraordinaire ni un poste découlant d'opérations ou d'événements qui comportent certaines caractéristiques d'un poste extraordinaire. Cependant, du point de vue de la direction, cette présentation permet une meilleure divulgation de la nature et des répercussions de ce montant.

L'incidence sur le bilan de la comptabilisation des instruments dérivés à leur juste valeur a entraîné une augmentation de 472 millions de dollars des montants liés aux instruments dérivés dans l'actif, et de 329 millions de dollars des montants liés aux instruments dérivés dans le passif, au 31 décembre 2004. Conformément aux dispositions transitoires de la NOC-13, l'écart entre la valeur comptable et la juste valeur des instruments dérivés à la date de l'adoption (le 1^{er} janvier 2004) est reporté aux fins d'amortissement sur la durée de chaque instrument dérivé.

Les composantes des montants liés aux instruments dérivés portés au bilan au 31 décembre 2004 se répartissent comme suit.

<i>(en millions de dollars)</i>	2004 Juste valeur	2003 Comptabilité d'exercice
Montants liés aux instruments dérivés – Éléments d'actif		
Instruments dérivés à valeur positive	1 829	1 366
Pertes reportées non amorties liées aux instruments dérivés	124	–
	1 953	1 366
Montants liés aux instruments dérivés – Éléments de passif		
Instruments dérivés à valeur négative	193	142
Gains reportés non amortis liés aux instruments dérivés	265	–
	458	142

4. Titres négociables

EDC maintient suffisamment de liquidités pour répondre à l'ensemble de ses besoins de fonctionnement, assurer la stabilité de son portefeuille d'emprunts à court terme et bénéficier d'une certaine souplesse pour atteindre ses objectifs. La Société conserve à cette fin des titres négociables dans le portefeuille des titres transigés ou dans celui des titres détenus jusqu'à l'échéance. Elle achète ces derniers dans l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, mais elle peut les vendre selon ses besoins en liquidités, les changements de taux d'intérêt et de risques de crédit ou la nécessité de rééquilibrer le portefeuille pour l'aligner sur son indice repère. Les titres transigés sont achetés et détenus dans le but principal d'être vendus à court terme.

<i>(en millions de dollars)</i>	2004			2003
	Portefeuille			
	Titres détenus jusqu'à l'échéance	Titres transigés	Total	Total
Émis ou garantis par :				
Institutions financières	474	573	1 047	1 399
Sociétés de titrisation	10	572	582	404
Gouvernement américain	392	168	560	131
Agence américaine	151	101	252	–
Entreprises	246	25	271	211
Gouvernement canadien*	30	–	30	31
Total des titres négociables	1 303	1 439	2 742	2 176

*Comprend les gouvernements fédéral et provinciaux, les administrations municipales ainsi que les sociétés d'État.

Le tableau ci-dessous présente une ventilation des titres négociables d'EDC en fonction du terme jusqu'à l'échéance et montre l'utilisation qui est faite des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de taux d'intérêt et de devises liés aux titres négociables du portefeuille des titres détenus jusqu'à l'échéance. Bien que la Société évalue ses instruments financiers dérivés à leur juste valeur dans les états financiers, ils sont présentés ci-dessous selon la méthode de la comptabilité d'exercice (la même base d'évaluation que celle appliquée au portefeuille de titres détenus jusqu'à l'échéance) afin de fournir une base de comparaison pertinente.

<i>(en millions de dollars)</i>	2004				2003
	Terme jusqu'à l'échéance			Total	Total
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans		
Portefeuille des titres détenus jusqu'à l'échéance					
Titres à taux fixe	118	154	299	571	184
Instruments financiers dérivés	–	(20)	(7)	(27)	(54)
Total partiel	118	134	292	544	130
<i>Rendement à l'échéance (en %)</i>	1,71	2,55	3,84	3,57	2,69
Titres à taux variable	703	29	–	732	1 610
Instruments financiers dérivés	–	20	7	27	50
Total partiel	703	49	7	759	1 660
<i>Rendement à l'échéance de révision (en %)</i>	2,15	2,64	2,52	2,24	1,61
Total du portefeuille des titres détenus jusqu'à l'échéance	821	183	299	1 303	1 790
Portefeuille des titres transigés					
Titres à taux fixe	32	73	134	239	–
Titres à taux variable	1 200	–	–	1 200	382
Total du portefeuille des titres transigés	1 232	73	134	1 439	382
Portefeuille total	2 053	256	433	2 742	2 172
Montants liés aux instruments dérivés	–	–	–	–	4
Total des titres négociables	2 053	256	433	2 742	2 176

Les risques de crédit sur les accords de swap représentent une fraction du montant nominal des titres indiqués ci-dessus, et correspondent à la valeur de remplacement de ces accords. Les risques de crédit sur les accords de swap détenus dans le portefeuille de placements sont exposés à la note 20.

5. Placements

Les placements comprennent de l'encaisse et des titres affectés, d'une valeur de 35 millions de dollars (contre 34 millions en 2003), détenus par la filiale d'EDC, Exinvest Inc., ainsi que des billets d'une valeur totale de 33 millions (contre 37 millions en 2003) émis par l'Administration du port de Vancouver (anciennement la Société du port de Vancouver) et la Monnaie royale canadienne. La Société compte conserver ces billets jusqu'à l'échéance. La Monnaie royale canadienne et l'Administration du port de Vancouver sont apparentées à EDC en raison d'une propriété commune. Ces placements ont été effectués à leur juste valeur, selon les mêmes modalités que celles établies avec des tierces parties comptant des risques de crédit similaires, et sont comptabilisés au coût historique.

<i>(en millions de dollars)</i>	2004				2003
	Terme jusqu'à l'échéance			Total	Total
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans		
Placements à taux fixe	5	42	–	47	51
Placements à taux variable	3	–	18	21	20
Total des placements	8	42	18	68	71
<i>Rendement (en %)*</i>	5,24	6,02	2,67	4,73	4,93

*Rendement à l'échéance pour les placements à taux fixe et rendement à l'échéance de la révision pour les placements à taux variable.

6. Prêts nets

Le tableau qui suit montre les échéances et les rendements réels des accords de prêts pour les prêts bruts. Les rendements sont calculés selon une moyenne pondérée par montant et par durée. Les rendements à taux variable sont exprimés en écarts par rapport aux taux de base, soit principalement le LIBOR pour le dollar américain et le taux préférentiel pour le dollar canadien.

(en millions de dollars)	2004					2003				
	À taux fixe \$	Rendement à l'échéance %	À taux variable \$	Écart %	Total \$	À taux fixe \$	Rendement à l'échéance %	À taux variable \$	Écart %	Total \$
Prêts productifs :										
En souffrance	3	6,88	35	1,77	38	48	6,96	49	2,64	97
2004	—	—	—	—	—	847	7,12	2 007	2,20	2 854
2005	776	6,74	1 725	1,74	2 501	774	7,37	1 249	2,09	2 023
2006	676	7,14	1 180	1,92	1 856	729	7,31	1 131	1,94	1 860
2007	752	7,26	958	1,90	1 710	747	7,25	904	1,76	1 651
2008	713	6,95	918	1,64	1 631	754	7,11	850	1,40	1 604
2009	729	6,87	817	1,62	1 546	743	7,09	586	1,47	1 329
2010 à 2014	3 567	6,83	1 773	1,58	5 340	3 742	7,00	1 617	1,43	5 359
2015 et au-delà	1 869	6,92	817	1,41	2 686	2 125	6,90	721	1,38	2 846
Prêts productifs bruts	9 085	6,89	8 223	1,59	17 308	10 509	7,00	9 114	1,74	19 623
Prêts douteux (note 7)	708	6,64	1 447	1,25	2 155	204	8,89	1 672	1,55	1 876
Prêts bruts	9 793		9 670		19 463	10 713		10 786		21 499
Moins : Intérêts capitalisés non courus sur les										
- prêts douteux (note 7)					714					850
- prêts productifs*					313					361
Prêts					18 436					20 288
Moins : Provision pour pertes sur prêts (note 8)					2 674					3 290
Revenus reportés au titre des prêts					262					276
Prêts nets					15 500					16 722

* Représente le solde non amorti couru au cours de la période où le prêt était considéré comme douteux.

Au 31 décembre 2004, les prêts productifs bruts à taux variable avaient un rendement de 4,19 % (contre 3,40 % en 2003) et étaient assortis d'une durée moyenne de révision de 114 jours (contre 103 jours en 2003).

Les prêts productifs bruts de la Société se répartissent entre prêts souverains et prêts commerciaux comme suit.

(en millions de dollars)	2004					2003				
	À taux fixe \$	Rendement à l'échéance %	À taux variable \$	Écart %	Total \$	À taux fixe \$	Rendement à l'échéance %	À taux variable \$	Écart %	Total \$
Prêts souverains	1 837	8,34	2 000	1,12	3 837	2 156	8,36	2 206	0,86	4 362
Prêts commerciaux	7 248	6,57	6 223	1,73	13 471	8 353	6,71	6 908	1,79	15 261
Total des prêts productifs bruts	9 085	6,89	8 223	1,59	17 308	10 509	7,00	9 114	1,74	19 623

Les concentrations au titre des risques-pays sont précisées ci-dessous.

<i>(en millions de dollars)</i>	2004		2003		
	Prêts productifs bruts	%	Prêts productifs bruts	%	
Pays			Pays		
États-Unis	8 210	47	États-Unis	9 339	48
Canada	2 066	12	Canada	1 952	10
Mexique	965	6	Mexique	1 276	7
Royaume-Uni	713	4	Royaume-Uni	848	4
Pérou	517	3	Pérou	642	3
Autres	4 837	28	Autres	5 566	28
Total	17 308	100	Total	19 623	100

Sont compris dans les montants ci-dessus, les prêts bruts d'EDC consentis à des contreparties individuelles – 4 592 millions de dollars (contre 4 924 millions en 2003) à six compagnies aériennes, 1 884 millions (contre 1 587 millions en 2003) à trois entités spécialisées dans le transport terrestre, et 1 438 millions (contre 1 560 millions en 2003) à une entité spécialisée dans l'automobile. Neuf de ces contreparties sont situées aux États-Unis et une, au Royaume-Uni.

En 2004, EDC a vendu à diverses contreparties des prêts s'élevant à 212 millions de dollars (contre 251 millions en 2003). Les ventes, qui ont été faites sans recours, comprenaient des prêts productifs de 124 millions de dollars (contre 128 millions en 2003). Elles égalaient essentiellement la valeur comptable des prêts, ce qui n'a entraîné aucun gain ou perte important à constater comme autres revenus (contre une perte de 3 millions de dollars en 2003).

Les intérêts capitalisés non courus sont des montants déterminés par contrat représentant généralement les intérêts rééchelonnés qui auraient été constatés sur les prêts accordés aux emprunteurs si ces prêts avaient été productifs.

Le tableau qui suit montre les changements survenus, au cours de l'exercice, au titre des intérêts capitalisés non courus.

<i>(en millions de dollars)</i>	2004	2003
Solde au début de l'exercice	1 211	1 426
Intérêts capitalisés pendant l'exercice	26	101
Intérêts sur prêts douteux et honoraires reçus	21	45
Amortissement	(66)	(73)
Allègement de la dette	(43)	(56)
Radiations	(6)	(15)
Ajustement de la valeur comptable nette des prêts	(57)	(24)
Opérations de change	(59)	(193)
Solde à la fin de l'exercice	1 027	1 211

7. Prêts douteux

Le tableau suivant montre les prêts douteux bruts, nets des intérêts capitalisés non courus et de la provision spécifique, qui représentent les prêts douteux nets.

<i>(en millions de dollars)</i>	2004	2003
Prêts douteux bruts		
Prêts souverains	899	1 077
Prêts commerciaux	1 256	799
	2 155	1 876
Moins : Intérêts capitalisés non courus	714	850
Provision spécifique	556	555
Prêts douteux nets	885	471

Le tableau qui suit montre les mouvements du portefeuille des prêts douteux bruts au cours de l'exercice.

<i>(en millions de dollars)</i>	2004	2003
Solde au début de l'exercice	1 876	2 259
Prêts considérés comme douteux	760	405
Prêts rétablis comme productifs	(195)	(238)
Versements additionnels	34	31
Prêts radiés	(75)	(113)
Intérêts capitalisés	26	101
Remboursements de principal	(137)	(111)
Montants reçus du gouvernement du Canada au titre de l'allègement de la dette souveraine	(53)	(105)
Opérations de change	(81)	(353)
Solde à la fin de l'exercice	2 155	1 876

Les nouveaux prêts douteux totalisant 760 millions de dollars pour 2004 comprennent des prêts garantis de 631 millions accordés à un transporteur aérien commercial des États-Unis, qui sont devenus douteux en 2004.

Des prêts douteux à trois emprunteurs commerciaux aux États-Unis (41 millions de dollars), à trois emprunteurs commerciaux au Canada (8 millions), à un emprunteur commercial en Indonésie (26 millions) et à quatre emprunteurs commerciaux dans d'autres pays (0,4 million) ont été radiés durant l'exercice. Ces radiations ont été effectuées après avoir épuisé toutes les méthodes de recouvrement, lorsqu'on ne pouvait vraisemblablement envisager aucun autre recouvrement. Les radiations ci-dessus s'établissant à 75 millions de dollars comprenaient deux prêts totalisant 9 millions classés douteux en 2004. Au cours des cinq derniers exercices terminés le 31 décembre 2004, les radiations cumulatives ont atteint 684 millions de dollars, dont 57 % se sont produites au cours des trois derniers exercices.

En 2004, les remboursements de principal et les paiements d'intérêts relatifs à des prêts douteux ont été de 158 millions de dollars (contre 142 millions en 2003). Ces montants, appliqués à la valeur comptable des prêts douteux, n'ont pas eu d'incidence sur les intérêts créditeurs.

8. Provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts

La provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts se répartit comme suit.

(en millions de dollars)	2004	2003
Provision générale		
Provision de base		
Engagements de première qualité	105	116
Engagements de qualité inférieure	1 602	1 852
Total (base)	1 707	1 968
Provision pour concentration des contreparties		
Engagements de première qualité	40	54
Engagements de qualité inférieure	473	524
Total (concentration des contreparties)	513	578
Provisions pour risques du marché		
Risques-pays		
États-Unis	63	123
République dominicaine	12	9
Brésil	–	14
Venezuela	(9)	10
Autres	(9)	(1)
Total (risques-pays)	57	155
Secteurs industriels		
Aéronautique	182	342
Télécommunications	19	58
Électricité	–	20
Autres	25	15
Total (secteurs industriels)	226	435
Total de la provision générale	2 503	3 136
Provision spécifique pour pertes sur garantie avec la filiale (note 22)	45	42
Provision spécifique pour prêts douteux, engagements et garanties de prêts	574	584
Provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts	3 122	3 762

Classement de la provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts :

(en millions de dollars)	2004	2003
Provision pour pertes sur prêts	2 674	3 290
Provision pour pertes sur engagements de prêts	303	309
Provision pour pertes sur garanties de prêts	145	163
Total	3 122	3 762

La provision pour pertes sur prêts est portée en réduction des prêts bruts (note 6) pour calculer les prêts nets portés à l'actif du bilan. La provision pour pertes sur engagements et garanties de prêts est inscrite au passif dans les états financiers.

Au cours de l'exercice, les changements suivants ont été apportés à la provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts.

(en millions de dollars)	2004			2003		
	Générale	Spécifique	Total	Générale	Spécifique	Total
Solde au début de l'exercice	3 136	626	3 762	3 408	582	3 990
Provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts	(412)	100	(312)	396	248	644
Radiations*	(6)	(64)	(70)	–	(98)	(98)
Opérations de change	(215)	(43)	(258)	(668)	(106)	(774)
Solde à la fin de l'exercice	2 503	619	3 122	3 136	626	3 762

* Se reporter à la note 7 pour plus de détails sur les radiations de prêts.

9. Engagements de prêts

La Société a deux types d'engagements de prêts. Les premiers sont les montants non versés sur les accords de prêts signés. Les seconds sont les engagements pris par EDC pour lesquels les modalités telles que le type de taux d'intérêt et le calendrier des versements n'ont pas encore été déterminées. Cette catégorie comprend des lettres d'offre acceptées et en vigueur de 817 millions de dollars (contre 1 462 millions en 2003) ainsi que des lignes de crédit confirmées mais non affectées de 475 millions de dollars (contre 500 millions en 2003).

Les engagements non versés relatifs à des accords de prêts signés s'élevaient à 2 794 millions de dollars (contre 3 040 millions en 2003). Au cours des deux prochains exercices, la direction s'attend à ce que la Société verse 90 % des soldes encore non versés.

Les versements prévus au titre des engagements de prêts s'établissent comme suit.

<i>(en millions de dollars)</i>	2004		2003	
	Versements prévus	%	Versements prévus	%
2004	–	–	2 262	74
2005	2 004	71	420	14
2006	522	19	229	8
2007 et au-delà	268	10	129	4
Total	2 794	100	3 040	100

Le tableau qui suit donne les engagements non versés et les taux fixes engagés ou les écarts par rapport aux taux variables engagés. Les rendements sont calculés selon une moyenne pondérée, et l'écart par rapport aux taux d'intérêt variables est représenté surtout par le LIBOR pour le dollar américain.

<i>(en millions de dollars)</i>	2004				2003			
	À taux fixe \$	Rendement ponctuel estimatif %	À taux variable \$	Écart %	À taux fixe \$	Rendement ponctuel estimatif %	À taux variable \$	Écart %
Prêts souverains	205	6,14	188	3,45	365	6,89	356	3,93
Prêts commerciaux	259	4,04	2 142	1,55	104	2,62	2 215	1,36
Total	464	4,97	2 330	1,70	469	5,95	2 571	1,71

10. Dettes éventuelles

Les dettes éventuelles de la Société comprennent les polices d'assurance à court et à moyen terme ainsi que les garanties, qui représentent les risques directs pris par EDC. La Société accroît ses dettes éventuelles en assumant des risques à court et à moyen terme pris par d'autres assureurs. Elle réduit ses dettes éventuelles en cédant des risques à d'autres compagnies d'assurance par des traités de réassurance, dans le cadre de programmes à court et à moyen terme. En 2004, la Société a perfectionné sa méthode de calcul des dettes éventuelles à court terme pour tenir compte de l'engagement maximal de la police, et les chiffres de l'exercice 2003 ont été redressés en conséquence. La méthode de calcul a été perfectionnée pour tenir compte de l'engagement maximal de la police sur le portefeuille complet tandis que durant les exercices précédents, ce calcul n'était fondé que sur les principales polices. L'automatisation du processus de calcul des dettes éventuelles à court terme a permis ce perfectionnement.

Le programme à court terme protège les exportateurs de biens et de services, qui vendent à crédit selon des échéances inférieures ou égales à un an, contre le défaut de paiement de leurs acheteurs en raison de risques commerciaux et politiques. Les risques commerciaux couverts sont l'insolvabilité, le défaut de paiement de l'acheteur, son refus de prendre livraison des marchandises et la résiliation du contrat. Les risques politiques assurés sont le non-transfert et la non-convertibilité des devises, l'annulation d'une licence d'importation ou d'exportation, la guerre et des troubles semblables. Le programme à moyen terme couvre les ventes à crédit dont les échéances sont supérieures à un an. Il comprend les garanties et l'assurance-crédit à l'exportation, les garanties de prêts, l'assurance pour cautionnement bancaire couvrant les risques inhérents à la non-exécution du contrat, les garanties pour cautionnement de soumission ainsi que l'assurance-risques politiques, qui protège contre les risques politiques inhérents au capital-actions et aux autres types d'investissements à l'étranger.

Au 31 décembre 2004, les polices d'assurance et les garanties en vigueur de la Société s'élevaient à 14 904 millions de dollars (contre 13 851 millions en 2003). Les échéances se présentent comme suit.

(en millions de dollars)	2004				2003			
	Assurance à court terme	Assurance à moyen terme	Garanties	Total	Assurance à court terme	Assurance à moyen terme	Garanties	Total
2004	–	–	–	–	5 346	1 538	1 254	8 138
2005	6 262	1 241	1 680	9 183	–	924	768	1 692
2006	–	975	980	1 955	–	1 017	204	1 221
2007	–	375	555	930	–	272	408	680
2008	–	234	385	619	–	118	167	285
2009	–	188	123	311	–	426	16	442
2010 à 2014	–	906	198	1 104	–	297	92	389
2015 et au-delà	–	131	671	802	–	102	902	1 004
Total	6 262	4 050	4 592	14 904	5 346	4 694	3 811	13 851

Polices d'assurance

La répartition géographique des engagements au titre des assurances s'établit comme suit.

Assurance à court terme

(en millions de dollars)	2004				2003				
	Assurance à court terme	Réassurance acceptée	Réassurance cédée	Assurance à court terme nette	Assurance à court terme	Réassurance acceptée	Réassurance cédée	Assurance à court terme nette	
États-Unis	2 866	32	(25)	2 873	États-Unis	2 630	16	(146)	2 500
Canada	44	964	(24)	984	Canada	33	849	(37)	845
Chine	213	–	–	213	Japon	235	–	(9)	226
Brésil	200	1	(4)	197	Chine	179	–	(2)	177
Japon	153	–	–	153	Brésil	165	–	(7)	158
Autres	1 845	6	(9)	1 842	Autres	1 486	–	(46)	1 440
Total	5 321	1 003	(62)	6 262	Total	4 728	865	(247)	5 346

Assurance à moyen terme

(en millions de dollars)	2004				2003				
	Assurance à moyen terme	Réassurance acceptée	Réassurance cédée	Assurance à moyen terme nette	Assurance à moyen terme	Réassurance acceptée	Réassurance cédée	Assurance à moyen terme nette	
Canada	402	1 940	–	2 342	Canada	691	2 351	–	3 042
Mexique	663	–	(486)	177	Mexique	784	–	(572)	212
Chili	148	–	–	148	États-Unis	186	6	–	192
États-Unis	132	6	–	138	Chili	158	–	–	158
Afrique du Sud	111	–	–	111	Afrique du Sud	122	–	–	122
Autres	1 698	35	(599)	1 134	Autres	1 931	46	(1 009)	968
Total	3 154	1 981	(1 085)	4 050	Total	3 872	2 403	(1 581)	4 694

Garanties

La Société a émis des garanties pour cautionnement de soumission et des garanties pour cautionnement bancaire qui protègent la banque de l'exportateur en couvrant 100 % de la valeur de la garantie, en cas d'appel par l'acheteur. Chaque garantie émise renferme une disposition de recouvrement selon laquelle la tierce partie, l'exportateur, consent à indemniser la Société en cas de paiement versé en application de la garantie.

Par ailleurs, la Société émet des garanties de prêts qui couvrent le non-remboursement du principal et le non-paiement des intérêts et des commissions dus aux banques et aux institutions financières qui accordent des prêts aux acheteurs de biens et services canadiens. À la suite d'appels de garanties, EDC porte les prêts à l'actif du bilan; ils deviennent alors une obligation directe pour l'acheteur. Au 31 décembre 2004, les garanties de prêts en vigueur accordées à des débiteurs douteux se chiffraient à 13 millions de dollars (contre 55 millions en 2003).

Au 31 décembre 2004, les garanties en vigueur de la Société s'élevaient à 4 592 millions de dollars (contre 3 811 millions en 2003).

<i>(en millions de dollars)</i>	2004	2003
Garanties de prêt	2 729	2 383
Garanties pour cautionnement bancaire	1 852	1 384
Garanties pour cautionnement de soumission	9	41
Garanties-opérations individuelles	2	3
Total	4 592	3 811

La répartition géographique au titre des garanties s'établit comme suit.

<i>(en millions de dollars)</i>	2004		2003
États-Unis	2 809	États-Unis	2 181
Algérie	589	Algérie	458
Canada	406	Canada	251
Royaume-Uni	95	Israël	161
République dominicaine	88	Libye	107
Autres	605	Autres	653
Total	4 592	Total	3 811

11. Traités de réassurance

EDC cède des risques dans le cadre de traités de réassurance afin de limiter les risques de pertes importantes. La réassurance ne libère pas la Société de ses obligations envers l'assuré; cependant, elle permet le recouvrement d'indemnités résultant des responsabilités cédées. La Société a conclu un traité de réassurance à l'égard de son portefeuille d'assurance à court terme et a passé certains arrangements de couverture facultatifs. Elle n'a pas conclu de traité de réassurance dans le cadre du programme d'assurance à moyen terme. La réassurance se fait au cas par cas.

EDC prend également des traités de réassurance à son compte. Le 1^{er} septembre 2003, elle a assumé des risques dans le cadre de traités de réassurance à l'égard des polices conjointes à court terme émises par la Compagnie d'Assurance St. Paul Garantie pour couvrir des opérations sur le marché canadien. Dans le cadre du programme d'assurance à moyen terme, EDC a conclu des traités généraux de réassurance à l'égard des produits de cautionnement avec plusieurs sociétés de cautionnement.

Les répercussions de la réassurance sur les dettes éventuelles de la Société sont décrites dans la note 10 et l'impact sur les primes s'établit comme suit.

<i>(en millions de dollars)</i>	2004	2003
Primes d'assurance et commissions de garantie	158	156
Réassurance acceptée	22	11
Réassurance cédée	(19)	(20)
Total	161	147

12. Indemnités recouvrables sur assurances

Au cours de l'exercice, les changements suivants se sont produits au titre des indemnités recouvrables sur assurances.

(en millions de dollars)	2004	2003
Solde au début de l'exercice	74	90
Indemnités réglées	64	76
Indemnités réassurées réglées nettes*	5	—
Indemnités recouvrées	(24)	(30)
Radiation des indemnités recouvrables	(48)	(49)
Opérations de change	(3)	(13)
Solde à la fin de l'exercice	68	74

* Représente les indemnités réglées nettes liées au traité de réassurance conclu avec la Compagnie d'Assurance St. Paul Garantie entré en vigueur le 1^{er} septembre 2003, aux termes duquel EDC assume des risques dans le cadre de traités de réassurance à l'égard des polices conjointes émises par la Compagnie d'Assurance St. Paul Garantie pour couvrir des opérations sur le marché canadien.

Du montant total de 64 millions de dollars versé en indemnités en 2004, 52 % visaient le portefeuille de l'assurance à court terme. La répartition géographique des indemnités et des recouvrements les plus élevés s'établit comme suit.

(en millions de dollars)	2004		2003		
	Indemnités réglées	Indemnités recouvrées	Indemnités réglées	Indemnités recouvrées	
États-Unis	43	9	États-Unis	39	7
Mexique	4	1	Iran	18	2
France	4	—	Mexique	3	2
Canada	2	—	Arabie saoudite	2	1
Arabie saoudite	2	—	Danemark	1	—
Autres	9	14	Autres	13	18
Total	64	24	Total	76	30

13. Provision pour sinistres sur assurances

Au cours de l'exercice, les changements suivants ont été apportés à la provision pour sinistres sur assurances.

(en millions de dollars)	2004	2003
Solde au début de l'exercice	592	655
Provision pour sinistres sur assurances	98	140
Radiation des indemnités recouvrables	(48)	(49)
Diminution de la réassurance	(61)	(75)
Frais de règlement des sinistres	(6)	(7)
Opérations de change	(27)	(72)
Solde à la fin de l'exercice	548	592

La provision pour sinistres sur assurances répartie selon les risques assurés s'établit comme suit.

(en millions de dollars)	2004			2003		
	Assurance	Réassurance	Total de la provision	Assurance	Réassurance	Total de la provision
Provision pour sinistres sur :						
Risques de crédit	245	(15)	230	259	(16)	243
Risques politiques	198	(44)	154	203	(104)	99
Autres risques	105	—	105	130	—	130
Total	548	(59)	489	592	(120)	472

14. Provision (reprise sur provision) pour pertes sur créances

La provision (reprise sur provision) pour pertes sur créances, exprimée dans l'état des résultats, se compose comme suit.

<i>(en millions de dollars)</i>	2004	2003
Provision (reprise sur provision) pour pertes sur prêts	(361)	471
Provision pour sinistres sur assurances	98	140
Provision pour pertes sur engagements de prêts	10	84
Provision pour pertes sur garanties de prêts	39	89
Provision (reprise sur provision) pour pertes sur créances	(214)	784

15. Instruments d'emprunt

La Société émet des instruments d'emprunt sur les marchés financiers du monde entier. Ses emprunts à court terme consistent en du papier commercial et en d'autres instruments à court terme liés aux emprunts dont l'échéance est d'au plus un an. Ses emprunts à long terme sont contractés sous forme d'obligations et d'autres instruments à long terme libellés en dollars canadiens, en dollars américains et dans d'autres devises. La Société a recours aux swaps de devises pour convertir les obligations à taux fixe libellées en devises, principalement en dollars américains. Les swaps de taux d'intérêt sont surtout utilisés pour convertir les titres à taux fixe en titres à taux variable, liés principalement au LIBOR. Les contrats d'instruments financiers dérivés et les obligations structurées servent à minimiser les risques du marché et sont également utilisés dans le cadre de la gestion de l'actif et du passif.

Emprunts

Les emprunts (à l'exclusion des instruments dérivés) se présentent comme suit.

<i>(en millions de dollars)</i>	2004	2003
Emprunts à court terme	2 260	2 245
Emprunts à long terme arrivant à échéance		
- à moins d'un an	1 349	2 925
- à plus d'un an	11 937	12 158
Total des emprunts à long terme	13 286	15 083
Total partiel	15 546	17 328
Plus : Escomptes et primes non amortis	(1)	(1)
Reports	-	(2)
Total des emprunts	15 545	17 325

Les escomptes et les primes non amortis se rapportent à l'émission des instruments d'emprunt à long terme et des swaps. Le montant comptabilisé d'un escompte ou d'une prime représente l'écart entre la valeur nominale d'un titre et les flux de trésorerie réels au moment du règlement. Les reports comprennent les coûts d'émission des instruments d'emprunt, comme les commissions. Ces montants sont portés à l'actif ou au passif à la date de règlement, et sont amortis pendant la durée de l'instrument.

Intérêts courus

Les intérêts courus, qui reflètent les obligations de la Société à l'égard de l'encaisse, sont ventilés comme suit.

<i>(en millions de dollars)</i>	2004	2003
À court terme	5	4
À long terme	121	206
Total des intérêts courus à payer	126	210

Lorsque le montant du versement d'intérêt est déjà connu, comme dans le cas de paiements à taux fixe ou à taux variable, l'intérêt est réparti au cours de la période de paiement selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Lorsqu'il n'est pas connu, un intérêt approprié est déterminé selon la même méthode, en se reportant aux cours du marché.

Obligations structurées

La Société a émis un certain nombre d'obligations structurées dans le cadre de son programme d'emprunts. Ces obligations sont des titres hybrides combinant des instruments à taux fixe et des instruments dérivés. Ces instruments dérivés intégrés ne sont pas comptabilisés à leur juste valeur et ne sont pas comptabilisés distinctement de leur contrat hôte.

Les obligations structurées en cours, qui sont comprises dans les emprunts, se présentent comme suit.

(en millions de dollars)	2004	2003
Remboursables par anticipation ou par prorogation	2 056	2 318
À taux variable inversé	781	520
Liées à l'indice boursier	278	437
À deux devises	162	158
Total	3 277	3 433

La Société a signé des accords de swap pour réduire les risques du marché à l'égard de ses emprunts structurés. Ces accords lui permettent de retirer le produit du swap pour respecter ses obligations au titre des emprunts. Elle a en substance créé un emprunt à taux variable en émettant des obligations à taux fixe et en concluant des accords de swap par lesquels elle reçoit des intérêts à taux fixe et paie des intérêts à taux variable. Le swap des obligations sous-jacentes émises lui permet de convertir les risques potentiels du marché en risques de crédit. Or, elle gère les risques de crédit en traitant avec des contreparties jugées solvables, selon les plafonds et les lignes directrices établis par la Trésorerie et approuvés par le Conseil d'administration. Les risques de crédit assumés à l'égard des instruments financiers dérivés sont exposés de façon plus détaillée dans la note 20.

16. Échéances des instruments d'emprunt

EDC combine souvent les instruments d'emprunt et les instruments dérivés pour générer un financement à un coût moins élevé. C'est ainsi qu'une émission à taux fixe peut être combinée à un swap de taux d'intérêt pour générer un financement à taux variable à un coût qui sera moins élevé qu'une émission d'obligations à taux variable. Le tableau qui suit montre les positions nettes d'EDC qui résultent de ses émissions à taux fixe et à taux variable, ainsi que les échéances et rendements de ces montants nets. Bien que la Société évalue ses instruments financiers dérivés à leur juste valeur dans les états financiers, ils sont présentés ci-dessous selon la méthode de la comptabilité d'exercice (la même base d'évaluation que celle appliquée aux instruments d'emprunt) afin de fournir une base de comparaison pertinente.

(en millions de dollars)	2004				2003	
Année d'échéance	Émissions d'emprunts	Accords de swap	Montant net	Rendement * (%)	Montant net	Rendement * (%)
Émissions à taux fixe						
2004	—	—	—	—	692	6,13
2005	1 169	(1 169)	—	—	—	—
2006	2 406	(2 406)	—	—	—	—
2007	1 767	(1 165)	602	4,05	646	4,05
2008	381	(381)	—	—	—	—
2009	1 075	(1 075)	—	—	—	—
2010 à 2014	4 997	(4 807)	190	8,14	204	8,14
2015 et au-delà	170	(146)	24	8,16	26	8,16
Total partiel	11 965	(11 149)	816	5,87	1 568	5,75
Émissions à taux variable						
2004	—	—	—	—	4 274	—
2005	2 440	1 148	3 588	—	1 279	—
2006	172	2 189	2 361	—	2 343	—
2007	67	981	1 048	—	1 011	—
2008	75	311	386	—	658	—
2009	48	912	960	—	972	—
2010 à 2014	553	4 111	4 664	—	3 837	—
2015 et au-delà	226	116	342	—	174	—
Total partiel	3 581	9 768	13 349	2,25	14 548	1,05
Total	15 546	(1 381)	14 165		16 116	

* Rendement à l'échéance pour les émissions à taux fixe et rendement à l'échéance de la révision pour les émissions à taux variable.

Les risques de crédit et d'autres renseignements sur les instruments financiers dérivés sont expliqués dans la note 20.

17. Risques de taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous résume les risques de taux d'intérêt d'EDC fondés sur l'écart entre la valeur comptable de l'actif, du passif et de l'avoir, classés selon la date de la révision contractuelle ou de l'échéance, si celle-ci est antérieure. Les taux d'intérêt effectifs présentés indiquent les taux historiques pour les instruments à taux fixe et à taux variable.

(en millions de dollars)

	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt	Jusqu'à 6 mois	Plus de 6 mois, jusqu'à 1 an	Plus de 1 an, jusqu'à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt	Total
Actif							
Encaisse, titres négociables et placements	44	1 967	153	504	206	10	2 884
Prêts bruts	23	8 653	306	2 860	5 446	2 175	19 463
Taux d'intérêt effectif (%)	6,79	4,23	6,79	7,00	6,87		
Moins :							
Revenus reportés et intérêts capitalisés non courus						(1 289)	(1 289)
Provision pour pertes sur prêts						(2 674)	(2 674)
Autres éléments d'actif et intérêts courus						2 366	2 366
Total de l'actif	67	10 620	459	3 364	5 652	588	20 750
Passif et avoir de l'actionnaire							
Emprunts		5 005	1 192	5 189	3 881	278	15 545
Taux d'intérêt effectif (%)		2,83	3,27	4,54	5,57		
Total des montants à payer liés aux accords de swap ⁽¹⁾		13 421	722	120	225		14 488
Taux d'intérêt effectif (%) ⁽²⁾		2,35	5,24	2,95	6,03		
Total des montants à recevoir liés aux accords de swap ⁽¹⁾		(6 002)	(1 252)	(4 587)	(3 667)	(278)	(15 786)
Taux d'intérêt effectif (%) ⁽²⁾		2,98	3,30	4,61	5,47		
Opérations de change cumulatives sur les swaps de devises ⁽³⁾						1 298	1 298
Total des emprunts							15 545
Autres éléments de passif, intérêts courus et revenus reportés						1 728	1 728
Avoir de l'actionnaire						3 477	3 477
Total du passif et de l'avoir de l'actionnaire	–	12 424	662	722	439	6 503	20 750

au 31 décembre 2004

Écart total	67	(1 804)	(203)	2 642	5 213	(5 915)	–
Écart cumulatif	67	(1 737)	(1 940)	702	5 915	–	–
Dollar canadien	22	3 012	50	432	663	(8 332)	(4 153)
Devises	45	(4 816)	(253)	2 210	4 550	2 417	4 153
Écart total	67	(1 804)	(203)	2 642	5 213	(5 915)	–

au 31 décembre 2003

Écart total	89	(1 409)	(376)	1 721	5 981	(6 006)	–
Écart cumulatif	89	(1 320)	(1 696)	25	6 006	–	–

⁽¹⁾ Représente le montant nominal.

⁽²⁾ Représente le taux de rendement réel à l'échéance du montant nominal des montants à payer et à recevoir liés aux accords de swap.

⁽³⁾ En raison des variations de change, les montants à payer et à recevoir liés aux accords de swap pourraient ne pas s'annuler. Ce montant représente l'écart créé par les variations de change des montants à payer et à recevoir liés aux accords de swap.

18. Avoir de l'actionnaire

Le capital-actions autorisé est de 1,5 milliard de dollars, soit 15 millions d'actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune. Le nombre d'actions émises et entièrement libérées est de 9,8 millions (soit le même nombre qu'en 2003). La Société n'a émis aucune action en 2004, ni en 2003.

19. Soldes en devises

La Société possède un actif et un passif considérables en dollars américains et dans d'autres devises, ainsi que des instruments financiers dérivés libellés dans diverses devises. Ces instruments servent à minimiser le coût du capital et à optimiser le rendement pour la Société, dans les limites des plafonds et des lignes directrices établis par la Trésorerie et approuvés par le Conseil d'administration.

Le tableau qui suit établit la ventilation des instruments financiers dérivés que la Société a utilisés pour gérer les engagements en devises de ses positions au titre de l'actif et du passif. Bien que la Société évalue ses instruments financiers dérivés à leur juste valeur dans les états financiers, ils sont présentés ci-dessous selon la méthode de la comptabilité d'exercice (la même base d'évaluation que celle employée pour les éléments d'actif et de passif non dérivés) afin de fournir une base de comparaison pertinente. Les engagements nets en devises (exprimés en dollars canadiens) qui en découlaient au 31 décembre s'établissent comme suit.

(en millions de dollars)							2004		2003	
	Actif			Passif			Engagements nets en devises	Taux de change	Engagements nets en devises	Taux de change
	Brut	IFD*	Net	Brut	IFD*	Net				
Dollars américains	15 011	32	15 043	(8 183)	(6 650)	(14 833)	210	1,2036	79	1,2924
Euros	452	–	452	(230)	(218)	(448)	4	1,6292	21	1,6280
Livres sterling	721	–	721	–	(718)	(718)	3	2,3062	2	2,3066
Dollars australiens	35	–	35	(975)	941	(34)	1	0,9397	–	0,9715
Yens japonais	21	(20)	1	(652)	652	–	1	0,0118	(10)	0,0121
Couronnes suédoises	1	–	1	–	–	–	1	0,1811	1	0,1798
Dollars néo-zélandais	–	–	–	(412)	412	–	–	0,8662	–	0,8463
Couronnes norvégiennes	–	–	–	(199)	199	–	–	0,1983	–	0,1939

* Les instruments financiers dérivés (IFD) comprennent les swaps de devises et les contrats de change (note 20).

La Société a constaté une perte sur les opérations de change de 10 millions de dollars en 2004 (contre 5 millions en 2003). Ce montant a été porté aux autres revenus. Pendant l'exercice, les engagements d'EDC au titre de l'actif et du passif ont été libellés principalement en dollars américains, en euros et en livres sterling.

20. Instruments financiers dérivés

Afin de maximiser le capital disponible pour remplir son mandat, EDC réduit ses risques liés aux fluctuations de change et de taux d'intérêt en ayant recours, dans les limites fixées par la politique et les lignes directrices de la Trésorerie, à des instruments financiers dérivés qu'elle n'utilise pas à des fins de spéculation. La Société se sert de divers instruments de ce type pour gérer le coût, le rendement et l'ampleur des risques financiers inhérents à ses opérations de trésorerie, de placement et de gestion des risques. Les risques de crédit inhérents à ces instruments sont gérés conformément aux politiques établies par le Service de gestion des risques du marché d'EDC et approuvées par le Conseil d'administration.

À l'heure actuelle, la Société se sert notamment des instruments suivants.

Swaps de taux d'intérêt – Opérations selon lesquelles deux parties échangent des flux d'intérêt à l'égard d'un montant nominal donné à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus. Les montants nominaux auxquels s'appliquent les intérêts payés ou reçus ne sont pas échangés.

Swaps de devises – Opérations selon lesquelles deux parties échangent des devises à l'origine et à l'échéance, ainsi que des flux d'intérêt à l'égard des montants échangés à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus.

Swaps d'indice boursier – Opérations conclues pour supprimer les risques inhérents aux mouvements relatifs à un indice boursier lorsque la Société lance une émission obligataire. Deux contreparties conviennent d'échanger des paiements, dont un représente la variation en pourcentage de l'indice boursier convenu et l'autre, l'indice assorti d'un taux d'intérêt à court terme. Le principal peut ressembler soit à un swap de taux d'intérêt, sans qu'il y ait échange de montants nominaux, soit à un swap de devises, des devises étant dans ce cas échangées à l'origine et à l'échéance.

Contrats de change – Engagements d'acheter ou de vendre des devises dont le règlement doit se faire à une date ultérieure précise et à un taux fixe.

Toute opération comporte nécessairement des risques de perte, qui sont de deux ordres. Il y a d'une part les risques de crédit, soit par exemple le risque que l'une des deux parties à une opération ne respecte pas les modalités de l'entente, entraînant des pertes financières pour l'autre partie, et d'autre part les risques du marché, liés aux fluctuations des taux de change ou des taux d'intérêt.

La Société limite ses risques de crédit en ne traitant qu'avec des contreparties solvables et, dans certains cas, en concluant des conventions accessoires avec ces contreparties. Ces conventions prévoient l'affichage d'un nantissement par la contrepartie quand les engagements pris par EDC envers cette entité dépassent un certain seuil. Une tierce partie détient des nantissements qui, au 31 décembre 2004, s'établissaient à 1 123 millions de dollars (contre 884 millions en 2003). Lorsqu'une convention accessoire est conclue, la contrepartie doit avoir une cote de crédit de A- au minimum d'une agence de notation externe (S&P, Moody's ou DBRS). Sans convention accessoire, la cote de crédit externe de la contrepartie doit être de A au minimum pour les opérations de moins de trois ans, et de AA- au minimum pour les opérations supérieures à trois ans. EDC a en outre mis en place des politiques et des processus internes pour les approbations de crédit, leur suivi et leur contrôle. Elle ne prévoit pas de contre-performance majeure de la part des contreparties avec lesquelles elle traite.

La Société gère les risques du marché (taux d'intérêt et opérations de change) en se conformant aux plafonds établis en consultation avec le ministère des Finances et approuvés par le Conseil d'administration.

La détérioration du crédit liée aux instruments financiers dérivés, aux titres négociables et aux placements a été estimée à 20 millions de dollars. En conséquence, la Société a établi une provision pour risques de crédit de 20 millions de dollars (sans changement par rapport à 2003), montant compris dans les comptes créditeurs.

Les montants nominaux en cours au 31 décembre sont indiqués ci-dessous pour les swaps de taux d'intérêt, les swaps de devises et les contrats de change réalisés par la Société.

(en millions de dollars)

	Terme jusqu'à l'échéance			2004	2003
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total	Total
Swaps de devises	155	2 367	5 722	8 244	9 240
Swaps de taux d'intérêt	1 922	1 619	1 933	5 474	6 258
Contrats de change	2 068	–	–	2 068	2 036
Total des instruments financiers dérivés	4 145	3 986	7 655	15 786	17 534

Depuis le 1^{er} janvier 2004, et de façon prospective conformément à la NOC-13, la Société comptabilise et évalue tous ses instruments financiers dérivés à leur juste valeur, les variations de la juste valeur étant portées au crédit ou au débit du revenu. Avant le 1^{er} janvier 2004, la Société n'évaluait pas ses instruments financiers dérivés à leur juste valeur, mais selon la méthode de la comptabilité d'exercice. L'écart entre l'évaluation selon la méthode de la comptabilité d'exercice et celle de la juste valeur de chaque instrument dérivé au 1^{er} janvier 2004 a été reporté et il est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante de chaque instrument. Lorsque cet écart donne lieu à un gain reporté, le report est compris dans les montants liés aux instruments dérivés à titre de composante du total du passif et de l'avoir de l'actionnaire. Lorsque cet écart entraîne une perte reportée, le report est compris dans les montants liés aux instruments dérivés à titre de composante du total de l'actif.

Au total, 143 millions de dollars en ajustement à la juste valeur non réalisés ont été constatés dans l'état des résultats de 2004. Ce montant représente la variation totale de la juste valeur des instruments dérivés en 2004, déduction faite des montants constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice inscrits avec les revenus et les dépenses des opérations auxquelles sont liés les instruments dérivés (note 2), et de l'amortissement des gains et des pertes reportés. Dans le cours normal de ses activités, EDC ne devrait pas réaliser de gains ou de pertes sur la juste valeur des instruments financiers dérivés puisqu'ils sont censés être détenus jusqu'à leur échéance et que les gains et pertes cumulatifs non réalisés s'annuleront au cours de la durée de chaque instrument dérivé.

Le tableau ci-dessous présente l'information fournie dans le bilan relativement aux instruments financiers dérivés comptabilisés selon la méthode d'évaluation à la juste valeur employée en 2004 et celle de la comptabilité d'exercice employée en 2003.

(en millions de dollars)

	2004 Juste valeur	2003 Comptabilité d'exercice
Montants liés aux instruments dérivés – éléments d'actif :		
Instruments dérivés à valeur positive	1 829	1 366
Pertes reportées non amorties liées aux instruments dérivés	124	–
	1 953	1 366
Montants liés aux instruments dérivés – éléments de passif :		
Instruments dérivés à valeur négative	193	142
Gains reportés non amortis liés aux instruments dérivés	265	–
	458	142

21. Juste valeur des instruments financiers

Le tableau qui suit donne la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers de la Société. Comme pour toute estimation, l'impossibilité de prévoir l'avenir entraîne un élément d'incertitude. Lorsqu'il s'agit d'estimer la juste valeur des instruments financiers de la Société, l'incertitude est amplifiée par le nombre élevé d'hypothèses utilisées et la vaste gamme des techniques acceptables d'évaluation. L'estimation de la juste valeur se fonde sur les conditions du marché à un moment donné, et peut donc ne pas refléter les conditions du marché à une date ultérieure. Par conséquent, l'estimation de la valeur des instruments financiers décrits ci-dessous ne correspondrait pas nécessairement à leur valeur réelle si les instruments étaient échangés sur le marché.

<i>(en millions de dollars)</i>	2004		2003	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Prêts productifs bruts à taux fixe	9 265	8 971	10 624	10 620
Moins : provision générale pour pertes sur prêts intérêts capitalisés non courus et revenus reportés au titre des prêts	1 062	–	1 238	–
Prêts productifs nets à taux fixe	8 089	8 971	9 236	10 620
Prêts productifs bruts à taux variable	8 270	7 093	9 230	7 031
Moins : provision générale pour pertes sur prêts intérêts capitalisés non courus et revenus reportés au titre des prêts	1 056	–	1 497	–
Prêts productifs nets à taux variable	6 753	7 093	7 246	7 031
Total des prêts productifs nets	14 842	16 064	16 482	17 651
Prêts douteux (déduction faite de la provision spécifique et des intérêts capitalisés non courus)	885	885	471	471
Prêts nets et intérêts courus et commissions	15 727	16 949	16 953	18 122
Encaisse et titres négociables :				
Titres à taux fixe	818	809	186	186
Titres à taux variable	2 008	2 005	2 319	2 320
Placements	68	69	71	72
Comptes créditeurs	112	112	145	145
Emprunts				
– à taux fixe	12 067	12 392	13 951	14 336
– à taux variable	3 604	3 581	3 587	3 954
Swaps de devises	1 680	1 680	1 261	1 430
Swaps de taux d'intérêt	(12)	(12)	16	3
Contrats de change	(32)	(32)	(53)	(51)
Engagements de prêts non versés				
– à taux fixe	464	491	619	638
– à taux variable	2 330	2 398	2 392	2 467

Les justes valeurs des titres négociables et des placements sont déterminées d'après les cours du marché que l'on peut observer. Si ces cours ne sont pas disponibles, la Société utilise une technique d'évaluation conforme aux méthodes acceptées d'établissement des cours.

Afin d'estimer la juste valeur de ses prêts productifs (y compris les intérêts courus débiteurs), la Société les sépare selon les catégories de risques qu'ils présentent, et elle calcule la valeur actualisée nette des flux de trésorerie du principal et des intérêts. Dans le cas du portefeuille des prêts à taux fixe, elle obtient le taux d'actualisation en prenant le taux de base, par exemple celui des bons du Trésor américain pour les flux de trésorerie à taux fixe en dollars américains, auquel elle ajoute un écart pour les risques de crédit à l'égard de chaque catégorie de crédit. La Société détermine le taux d'actualisation du portefeuille des prêts à taux variable de la même façon, en ajoutant au taux de base un écart pour les risques de crédit selon la qualité du crédit. Pour évaluer la juste valeur des engagements de prêts non versés, elle utilise la même méthode que pour les prêts productifs.

Comme les comptes créditeurs restent en cours pour une durée assez brève, leur juste valeur est considérée comme égale à leur valeur comptable.

L'estimation de la juste valeur des emprunts fait appel à une méthode d'actualisation des flux de trésorerie utilisant les taux du marché au moment de l'estimation.

La juste valeur des contrats de change est estimée à partir des taux ponctuels du marché et des taux de change à la fin de l'exercice. Les swaps de devises et de taux d'intérêt sont évalués en utilisant une méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Le taux d'actualisation qui sert à estimer la juste valeur des accords de swap est établi en fonction des taux des swaps que donnent Reuters et Telerate à la fin de l'exercice. Ces taux permettent de calculer la valeur actualisée des paiements d'intérêts futurs et des flux de trésorerie sur le principal liés aux accords de swap.

22. Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des opérations avec d'autres ministères, organismes gouvernementaux et sociétés d'État. La divulgation suivante s'ajoute à celle des apparentés fournie ailleurs dans les présents états financiers.

Recouvrement des frais d'administration portés au Compte du Canada

Comme l'indique la note 24, EDC administre certaines opérations de financement et de dettes éventuelles au nom du gouvernement du Canada, connues sous le nom de « Compte du Canada », et reçoit une rémunération pour les dépenses et les frais généraux se rapportant à ces activités. En 2004, elle a à cet égard retenu 11 millions de dollars (contre 8 millions en 2003) sur les recettes et les recouvrements portés au Compte du Canada. Ces dépenses sont portées en déduction des frais d'administration à l'état des résultats.

Prêt avec recours envers le Trésor

La Société a un recours envers le Trésor du Canada en cas de défaut de paiement pour un prêt s'élevant à 916 millions de dollars (contre 1 059 millions en 2003).

Dettes éventuelles de la filiale

Les dettes éventuelles consolidées de la Société comprennent 47 millions de dollars (contre 54 millions en 2003) qui représentent l'indemnité éventuelle qu'EDC (Compte du Canada) pourrait exiger des deux entités dans lesquelles Exinvest, la filiale d'EDC, détient des titres de participation. Ces deux entités ont été créées dans le but de financer la vente d'aéronefs à réaction régionaux. Une convention d'indemnisation tripartite est en place entre ces deux entités et EDC (Compte du Canada) concernant les garanties fournies par EDC (Compte du Canada) à des tierces parties. En 2003, le débiteur de dernier ressort auquel les garanties du Compte du Canada étaient liées a connu des difficultés financières, ce qui a entraîné un appel des garanties et EDC (Compte du Canada) a depuis réglé l'indemnité prévue aux garanties et est maintenant en mesure de présenter une demande de paiement aux deux entités dans lesquelles Exinvest détient des titres de participation. EDC a constitué une provision spécifique de 45 millions de dollars (contre 42 millions en 2003) destinée à couvrir cet appel éventuel de l'indemnité.

Allègement de la dette

Lorsque les emprunteurs souverains éprouvent des difficultés financières qui les empêchent de s'acquitter de leurs obligations, les créanciers souverains, dont le gouvernement du Canada, conviennent à une tribune internationale, le Club de Paris, de rééchelonner leurs dettes en bonne et due forme. De temps à autre, le gouvernement du Canada accorde une réduction de la dette ou un allègement du service de la dette, au cas par cas, aux emprunteurs souverains les plus endettés. L'octroi de telles mesures par le Club de Paris dépend de la capacité des emprunteurs souverains à mettre en œuvre et à maintenir des programmes économiques établis par le Fonds monétaire international.

Par le passé, le gouvernement remboursait à la Société une somme égale à l'allègement de la dette qu'il consentait aux emprunteurs souverains d'EDC. La formule de calcul du montant à payer à la Société a été modifiée le 1^{er} avril 2001 de deux façons. D'une part, pour les nouveaux prêts consentis par EDC après le 31 mars 2001 aux emprunteurs souverains qui bénéficiaient déjà de l'allègement de leur dette au 1^{er} avril 2001 selon la liste établie par le Club de Paris, le gouvernement n'a aucune obligation de compenser la Société pour des allègements supplémentaires qui leur seraient consentis. D'autre part, pour tout allègement de la dette sur de nouveaux prêts à la suite de mesures unilatérales à cet égard ou pour un nouvel allègement de la dette sur des obligations contractées avant le 1^{er} avril 2001, EDC doit partager les frais d'annulation de la dette proportionnellement au montant de ses provisions spécifiques appropriées.

Les montants reçus au titre de tels accords à l'égard de prêts souverains douteux sont portés au crédit de la valeur comptable des prêts, comme dans le cas de tout paiement reçu à l'égard de prêts douteux. Dans la mesure où les montants reçus dépassent la valeur comptable des prêts en raison d'intérêts capitalisés non courus, l'allègement de la dette est constaté, et toute provision contrepassée à l'état des résultats.

Au cours de l'exercice, la Société a reçu au total 62 millions de dollars (contre 110 millions en 2003) en vertu d'accords d'allègement de la dette, dont 43 millions (contre 56 millions en 2003), qui représentaient les intérêts capitalisés non courus sur les prêts correspondants, ont été portés à l'état des résultats au titre de l'allègement de la dette.

23. Avantages sociaux futurs

Régime de retraite

Le 24 avril 2000, la Société a établi des régimes de prestations de retraite pour ses employés. Il s'agit de régimes à prestations déterminées qui fournissent des prestations aux retraités en fonction de leurs années de service et de leur salaire moyen au cours de leurs cinq meilleures années consécutives d'emploi. Au moment de la retraite, les prestations sont entièrement indexées au taux d'inflation. Tous les employés permanents d'EDC sont membres du Régime de retraite enregistré, mais ils ont le choix d'y cotiser ou non.

Les prestations transférées du Régime de pensions de retraite de la fonction publique relativement au Régime de retraite enregistré et au Régime de retraite supplémentaire sont incluses dans l'obligation au titre des prestations projetées du 31 décembre 2004. Au 31 décembre 2004, le gouvernement du Canada avait fait un virement total de 126 millions de dollars au Régime de retraite enregistré de la Société et un autre de 35 millions de dollars au Régime de retraite supplémentaire pour couvrir les obligations au titre des prestations constituées qui ont été transférées. Le transfert de fonds est maintenant complété.

Autres régimes d'avantages sociaux

La Société maintient un programme d'allocations de retraite et offre certains avantages sociaux (assurance-vie, couverture des frais médicaux et dentaires) à ses employés retraités. Ces régimes ne sont pas capitalisés et les coûts sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les actuaires indépendants de la Société évaluent l'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes aux fins comptables au 31 décembre de chaque exercice. La dernière évaluation actuarielle du Régime de retraite enregistré a été effectuée au 31 décembre 2001. La prochaine évaluation obligatoire, prévue en 2005, sera en date du 31 décembre 2004. Dans le cas du Régime de retraite supplémentaire, une évaluation actuarielle annuelle est effectuée le 31 décembre de chaque exercice.

Le tableau suivant donne la situation financière des régimes de retraite et d'avantages sociaux d'EDC au 31 décembre 2004.

<i>(en millions de dollars)</i>	2004			2003		
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite supplémentaire	Autres régimes d'avantages sociaux	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite supplémentaire	Autres régimes d'avantages sociaux
Obligation au titre des prestations constituées :						
Obligation au début de l'exercice	184	8	42	150	8	34
Coût des services rendus au cours de l'exercice	14	1	4	12	1	3
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations	13	–	3	10	1	3
Perte actuarielle (gain actuariel)	12	–	–	14	(2)	3
Prestations versées	(3)	–	(1)	(2)	–	(1)
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	220	9	48	184	8	42
Juste valeur de l'actif du régime :						
Juste valeur au début de l'exercice	166	38	–	140	34	–
Rendement réel de l'actif du régime	22	3	–	17	4	–
Cotisations de l'employeur	8	–	1	8	–	1
Cotisations des employés	4	–	–	3	–	–
Prestations versées	(3)	–	(1)	(2)	–	(1)
Juste valeur à la fin de l'exercice	197	41	–	166	38	–
État de la capitalisation –						
(déficit) excédent du régime	(23)	32	(48)	(18)	30	(42)
Perte actuarielle nette non amortie (gain actuariel net non amorti)	22	(29)	6	18	(28)	7
Obligation transitoire non amortie	–	–	8	–	–	8
Actif (passif) au titre des prestations constituées	(1)	3	(34)	–	2	(27)

L'actif (le passif) au titre des prestations constituées est constaté au bilan de la Société, au poste des comptes créditeurs et autres crédits. Régimes dont l'obligation au titre des prestations constituées dépasse l'actif découlant du régime.

<i>(en millions de dollars)</i>	2004		2003	
	Régime de retraite enregistré	Autres régimes d'avantages sociaux	Régime de retraite enregistré	Autres régimes d'avantages sociaux
Obligation au titre des prestations constituées	220	48	184	42
Juste valeur de l'actif du régime	197	–	166	–
État de la capitalisation – déficit du régime	(23)	(48)	(18)	(42)

Composition de l'actif

L'actif du régime est investi dans des titres d'emprunt et des titres de participation et détenu en argent comptant. Pour le Régime de retraite enregistré, les pourcentages de répartition ciblés sont de 40 % en titres d'emprunt et de 60 % en titres de participation. Les pourcentages réels au 31 décembre 2004 étaient de 41 % en titres d'emprunt et de 59 % en titres de participation (contre 39 % et 61 % en 2003). Pour le Régime de retraite supplémentaire, la cible est de 100 % en titres de participation, déduction faite des espèces détenues dans un compte d'impôt remboursable, tel qu'il est prescrit par l'Agence du revenu du Canada, ce qui s'est traduit à la fin de 2004 par des pourcentages réels de 45 % en espèces et de 55 % en titres de participation (contre 47 % et 53 % en 2003).

Coûts des prestations déterminées

<i>(en millions de dollars)</i>	2004			2003		
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite supplémentaire	Autres régimes d'avantages sociaux	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite supplémentaire	Autres régimes d'avantages sociaux
Coût des services rendus au cours de l'exercice (déduction faite des cotisations des employés)	10	1	4	9	1	3
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations constituées	13	–	3	10	1	3
Rendement réel de l'actif du régime	(22)	(3)	–	(17)	(4)	–
Perte actuarielle (gain actuariel)	12	–	–	14	(2)	3
Coût des avantages sociaux avant les ajustements pour constater la nature à long terme des coûts des avantages sociaux futurs	13	(2)	7	16	(4)	9
Ajustements :						
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel de l'actif du régime	8	2	–	6	3	–
Écart entre (le gain actuariel constaté) la perte actuarielle constatée pour l'exercice et (le gain actuariel lié) la perte actuarielle liée à l'obligation au titre des prestations constituées pour l'exercice	(12)	(2)	–	(14)	–	(3)
Amortissement de l'obligation transitoire	–	–	1	–	–	1
Total	9	(2)	8	8	(1)	7

Total des paiements en espèces

Le total des paiements en espèces pour les avantages sociaux futurs s'est établi à 9 millions de dollars en 2004 (contre 9 millions en 2003). Ces paiements consistent en apports en espèces aux régimes de retraite et en paiements versés directement aux bénéficiaires pour les autres régimes d'avantages sociaux non capitalisés.

Hypothèses

(moyenne pondérée)	2004			2003		
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite supplémentaire	Autres régimes d'avantages sociaux	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite supplémentaire	Autres régimes d'avantages sociaux
Obligation au titre des prestations constituées :						
Taux d'actualisation	6,1 %	6,1 %	6,1 %	6,4 %	6,4 %	6,4 %
Augmentation du taux de rémunération	Inflation + 1 % productivité + mérite	Inflation + 1 % productivité + mérite	Inflation + 1 % productivité + mérite	Inflation + 1 % productivité + mérite	Inflation + 1 % productivité + mérite	Inflation + 1 % productivité + mérite
Coûts des avantages sociaux :						
Taux de rendement à long terme prévu sur l'actif	7,50 %	3,75 %	s.o.	7,50 %	3,75 %	s.o.
Taux d'actualisation sur l'obligation projetée au titre des prestations constituées	6,40 %	6,40 %	6,40 %	6,75 %	6,75 %	6,75 %
Taux d'inflation	3,0 %	3,0 %	3,0 %	3,0 %	3,0 %	3,0 %
Augmentation du taux de rémunération	Inflation + 1 % productivité + mérite	Inflation + 1 % productivité + mérite	Inflation + 1 % productivité + mérite	Inflation + 1 % productivité + mérite	Inflation + 1 % productivité + mérite	Inflation + 1 % productivité + mérite

Le taux annuel initial d'augmentation des avantages sociaux au titre des frais médicaux couverts est présumé être de 8 % (soit le même montant qu'en 2003), avec une diminution projetée sur sept ans pour finalement arriver à un taux de 4 % pour 2011 (contre 4 % en 2003 pour 2010) et les exercices subséquents. Le taux utilisé pour les frais dentaires est de 4 % (le même taux qu'en 2003).

Une augmentation d'un point de pourcentage des tendances des coûts de soins de santé présumés aurait entraîné une hausse des coûts de service et d'intérêt de 0,6 million de dollars et une hausse des obligations de 7 millions. Une baisse d'un point de pourcentage de ces mêmes tendances aurait entraîné une réduction des coûts de service et d'intérêt de 0,5 million de dollars et une réduction des obligations de 5,4 millions.

24. Opérations portées au Compte du Canada

En vertu de la Loi, le ministre du Commerce international peut, avec l'assentiment du ministre des Finances, autoriser la Société à s'engager au nom du gouvernement du Canada dans certaines opérations de nature financière ou portant sur des dettes éventuelles. Ces activités et leur fondement juridique sont connus collectivement sous le nom de « Compte du Canada ». Le Conseil d'administration n'est responsable que de la bonne administration des opérations que la Société effectue sur le Compte du Canada. Les comptes correspondant à ces opérations sont maintenus distinctement des comptes de la Société et sont consolidés chaque année, au 31 mars, dans les états financiers du gouvernement du Canada, qui font l'objet d'un rapport distinct et sont vérifiés par la vérificatrice générale du Canada. Les éléments d'actif du Compte du Canada, essentiellement des prêts et des intérêts et honoraires courus comptabilisés selon les conventions et les pratiques comptables du gouvernement du Canada, s'élevaient à 3 898 millions de dollars au 31 décembre 2004 (contre 3 317 millions en 2003).

La Loi prévoit que la somme des prêts et des engagements en cours avec des emprunteurs étrangers, et des obligations au titre de contrats d'assurance et d'autres accords sur le Compte du Canada ne peut dépasser 13 milliards de dollars. La situation à l'égard de ce plafond, déterminée conformément à la Loi, est de 7,7 milliards de dollars (contre 8,3 milliards en 2003).

À la fin de décembre 2004, le total des autorisations ministérielles émises et approuvées était de 260 millions de dollars (contre 302 millions en 2003), et les montants non affectés au titre des lignes de crédit totalisaient 52 millions de dollars (contre 126 millions en 2003) pour le Compte du Canada. Les ministres du Commerce international et des Finances ont approuvé ces montants pour appuyer de nouvelles opérations qui pourraient être conclues. La situation à l'égard du plafond statutaire augmentera en conséquence puisque chaque nouvelle obligation signée par la Société a pour effet de consentir le crédit.

25. Reclassement des chiffres de l'exercice précédent

Certaines données comparatives de 2003 ont été reclassées conformément au mode de présentation adopté en 2004.

Bilans

au 31 décembre

(en millions de dollars)

	2004	2003	2002
Prêts bruts	19 463	21 499	26 341
Moins : intérêts capitalisés non courus	1 027	1 211	1 426
Moins : provision pour pertes sur prêts	2 674	3 290	3 613
Moins : revenu reporté au titre des prêts	262	276	292
Prêts nets	15 500	16 722	21 010
Encaisse et placements	2 884	2 573	2 899
Quote-part des réassureurs dans la provision pour sinistres sur assurances	59	120	195
Intérêts courus et autres éléments d'actif	2 307	1 742	645
Total de l'actif	20 750	21 157	24 749
Emprunts	15 545	17 325	20 828
Intérêts courus et autres éléments de passif	732	533	812
Provision pour pertes sur engagements et garanties de prêts	448	472	377
Provision pour sinistres sur assurances	548	592	655
Total du passif	17 273	18 922	22 672
Capital-actions	983	983	983
Bénéfices non répartis	2 494	1 252	1 094
Avoir de l'actionnaire	3 477	2 235	2 077
Total du passif et de l'avoir de l'actionnaire	20 750	21 157	24 749

États des résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars)

	2004	2003	2002
Intérêts créditeurs – prêts	1 148	1 249	1 400
Intérêts créditeurs – allègement de la dette	43	56	96
Intérêts créditeurs – portefeuille de placements	63	60	69
Total des intérêts créditeurs	1 254	1 365	1 565
Moins : intérêts débiteurs	345	404	583
Intérêts créditeurs nets	909	961	982
Primes d'assurance et commissions de garantie	161	147	147
Autres revenus (frais)	(7)	7	7
Provision (reprise sur provision) pour pertes sur créances	(214)	784	840
Bénéfice après provision (reprise sur provision) pour pertes sur créances	1 277	331	296
Frais d'administration	178	173	174
Bénéfice avant ajustement à la juste valeur non réalisé	1 099	158	122
Ajustement à la juste valeur non réalisé	143	–	–
Bénéfice net	1 242	158	122

2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
25 226	22 023	18 598	16 524	12 373	10 504	9 910
1 241	1 165	1 182	1 255	1 082	998	927
2 892	2 700	2 324	2 060	1 628	1 423	1 233
267	272	248	220	207	160	155
20 826	17 886	14 844	12 989	9 456	7 923	7 595
2 346	2 357	3 417	1 730	1 927	1 444	1 459
179	48	21	2	3	3	–
621	747	1 253	761	262	214	214
23 972	21 038	19 535	15 482	11 648	9 584	9 268
19 609	17 583	16 325	12 636	9 556	7 735	7 668
1 082	846	937	728	208	189	223
588	130	115	129	90	35	23
643	487	360	309	249	208	181
21 922	19 046	17 737	13 802	10 103	8 167	8 095
983	983	983	983	983	983	851
1 067	1 009	815	697	562	434	322
2 050	1 992	1 798	1 680	1 545	1 417	1 173
23 972	21 038	19 535	15 482	11 648	9 584	9 268
2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
1 618	1 578	1 256	1 053	779	688	802
1	–	2	–	3	–	11
127	197	146	126	92	99	87
1 746	1 775	1 404	1 179	874	787	900
934	1 068	784	655	489	448	476
812	707	620	524	385	339	424
134	144	133	110	99	92	76
2	9	(12)	15	8	11	(9)
741	549	523	433	295	270	390
207	311	218	216	197	172	101
149	117	100	81	69	60	57
58	194	118	135	128	112	44
–	–	–	–	–	–	–
58	194	118	135	128	112	44

Compte de la Société

Accords financiers aménagés

(en millions de dollars)

	2004	2003	2002
Financement à l'exportation			
Financement direct	6 152	5 939	7 381
Assurances à l'exportation			
Assurance à court terme*	40 177	37 267	34 532
Assurance à moyen terme	6 951	7 410	8 638
Garanties	1 623	1 244	689
Total partiel	48 751	45 921	43 859
Total	54 903	51 860	51 240
Assurance à court terme sur le marché canadien non incluse ci-dessus	4 899	1 791	298

Données financières et autres

Financement à l'exportation			
Nombre d'opérations financées	635	571	397
Valeur des obligations totales sur les prêts	19 463	21 499	26 341
Valeur des prêts non versés	2 794	3 040	3 512
Valeur des versements	4 172	4 194	6 028
Valeur de la dette sur les garanties de prêts	1 861	1 820	2 699
Sommes non versées sur les garanties de prêts	820	509	299
Nombre de lignes de crédit et de protocoles en vigueur	47	61	47
Sommes non affectées	1 682	1 732	1 655
Valeur des prêts rééchelonnés	64	232	775
Valeur des prêts radiés	81	113	194
Assurances à l'exportation			
Nombre de polices émises	10 756	10 184	6 351
Nombre de polices et de garanties en vigueur	8 209	7 491	6 968
Valeur de la dette sur les assurances et les garanties**	12 175	11 468	12 265
Valeur des indemnités réglées	64	76	144
Valeur des indemnités recouvrées/rééchelonnées	24	30	39
Valeur des indemnisations en cours à la fin de l'exercice	261	282	344
Valeur des indemnisations à l'étude à la fin de l'exercice	38	52	35
Effectif moyen au cours de l'exercice	994	1 003	992

* Ne comprend pas les assurances sur le marché canadien.

** Les chiffres antérieurs à 2002 n'ont pas été redressés pour tenir compte de la présentation actuelle parce qu'il n'était pas possible de déterminer les données de façon raisonnable.

2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
8 419	7 657	6 060	6 639	5 454	3 678	2 142
26 776	25 807	23 792	20 660	17 356	14 139	12 372
8 555	7 080	5 914	3 933	2 629	2 464	1 954
597	325	456	189	221	132	97
35 928	33 212	30 162	24 782	20 206	16 735	14 423
44 347	40 869	36 222	31 421	25 660	20 413	16 565
1 157	3 996	3 833	3 330	2 976	1 617	672
556	458	372	351	242	172	140
25 226	22 023	18 598	16 524	12 469	10 517	9 920
4 938	4 825	5 345	5 813	6 482	2 863	1 854
8 085	7 210	6 374	5 822	3 295	2 437	2 187
2 212	1 795	1 643	1 723	416	347	257
355	112	123	150	145	85	88
40	44	55	52	44	50	46
1 476	1 176	1 659	1 320	1 356	1 570	1 719
290	264	720	237	158	464	442
191	105	–	–	18	–	–
5 090	3 951	3 879	3 345	3 021	2 591	2 040
6 002	5 187	4 873	4 462	4 045	3 493	3 028
11 944	12 495	10 955	9 921	8 163	7 000	5 869
144	84	134	72	43	60	28
51	30	17	19	16	11	8
298	246	234	164	119	100	57
48	36	38	62	15	14	17
939	838	778	698	650	602	557

Compte du Canada

Accords financiers aménagés

(en millions de dollars)

	2004	2003	2002
Financement à l'exportation			
Financement direct	987	1 209	527
Assurances à l'exportation			
Assurance à court terme	–	1	1
Assurance à moyen terme	–	–	5
Garanties	–	–	–
Total partiel	–	1	6
Total	987	1 210	533

Données financières et autres

Financement à l'exportation

Nombre d'opérations financées	55	45	28
Valeur des obligations totales sur les prêts	3 786	3 219	2 968
Valeur des prêts non versés	2 368	3 303	5 123
Valeur des versements	1 091	981	534
Nombre de lignes de crédit et de protocoles en vigueur	2	2	2
Sommes non affectées	52	61	109
Valeur des prêts rééchelonnés	6	31	25

Assurances à l'exportation

Nombre de polices émises	–	2	1
Nombre de polices et de garanties en vigueur	–	–	1
Valeur de la dette sur les assurances et les garanties	–	–	4
Valeur des indemnités réglées	–	–	–
Valeur des indemnités recouvrées	–	–	–
Valeur des indemnisations en cours à la fin de l'exercice	44	45	47

2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
135	38	67	9	1 584	131	430
–	–	–	–	–	6	4
16	224	247	497	283	299	281
–	–	–	12	34	–	–
16	224	247	509	317	305	285
151	262	314	518	1 901	436	715
8	11	12	5	7	29	26
2 682	2 490	2 599	2 904	2 799	2 753	2 677
101	192	183	194	309	373	598
203	76	66	100	112	171	437
2	3	2	2	1	1	3
88	73	73	87	20	20	93
43	3	45	45	136	9	17
1	1	4	12	12	7	10
4	5	20	25	23	22	24
56	170	199	299	241	456	486
–	–	8	4	6	–	23
–	–	–	7	–	4	6
47	46	46	38	41	34	39

Bénéfice d'exploitation – Bénéfice net à l'exclusion de la provision pour pertes sur créances et de l'ajustement à la juste valeur non réalisé.

Couverture – Pratique utilisée pour gérer les risques de taux d'intérêt ou de taux de change découlant du cours normal des opérations.

Dettes éventuelles – Dette potentielle qui peut devenir une obligation financière réelle si certains événements se produisent ou ne se produisent pas. Les polices d'assurance et les garanties en cours sont des dettes éventuelles.

Engagement sur prêt non versé – Montant contractuel en vertu d'une convention de prêt existante, qui n'a pas encore été versé à l'emprunteur.

Évaluation actuarielle (relative au régime d'avantages sociaux des employés) – Évaluation de la situation financière d'un régime d'avantages sociaux effectuée par un actuaire indépendant. Elle comprend l'évaluation des actifs éventuels du régime et l'obligation au titre des prestations constituées, en se basant sur des estimations des événements futurs qui auront des répercussions sur les coûts et sur les obligations au titre des prestations futures des employés.

Frais d'administration bruts – Frais d'administration avant la comptabilisation du recouvrement des frais liés aux opérations portées au compte du Canada.

Gains et pertes actuariels – Changements de la valeur de l'obligation au titre des prestations constituées et de celle des actifs éventuels du régime, lorsque les résultats réels diffèrent de ceux prévus ou par suite de modifications à une hypothèse actuarielle.

Intérêts créditeurs nets – Différence entre les intérêts créditeurs sur l'actif et les intérêts débiteurs sur les emprunts.

LIBOR – Taux interbancaire offert à Londres – Taux d'intérêt auquel les banques à Londres sont disposées à prêter des fonds aux banques de premier ordre.

Marge nette – Intérêts créditeurs nets exprimés en pourcentage de la moyenne de l'actif utilisé.

Méthode de calcul des prestations projetées, au prorata des services – Méthode d'évaluation actuarielle selon laquelle la même partie de la prestation future prévue est attribuée à chaque année de service.

Obligation au titre des prestations projetées – Valeur actuarielle actuelle des prestations attribuées au titre des services rendus par les employés à une date précise.

Point de base (pb) – Un centième d'un point de pourcentage.

Prêts bruts – Montants de principal en cours, y compris les intérêts capitalisés non courus, en vertu des conventions de prêts existantes.

Prêts douteux – Prêts pour lesquels on n'a plus la certitude raisonnable de pouvoir recouvrer les intérêts et le principal.

Ratio d'efficacité brut – Frais d'administration bruts exprimés en pourcentage du revenu net, à l'exclusion de l'allègement de la dette.

Ratio de viabilité financière – Bénéfice d'exploitation ajusté (déduction faite de l'allègement de la dette), en pourcentage de la moyenne du capital et des provisions de l'exercice. Ce ratio fournit une mesure de l'encaisse provenant des opérations se rapportant au capital et aux provisions.

Réassurance facultative – Réassurance basée sur des transactions individuelles.

Rendement des capitaux propres – Bénéfice net exprimé en pourcentage de l'avoir de l'actionnaire.

Revenu net – Bénéfice net à l'exclusion de la provision pour pertes sur créances, des frais d'administration et de l'ajustement à la juste valeur non réalisé.

Risque de change – Possibilité d'une perte attribuable aux fluctuations des taux de change.

Risque de crédit – Possibilité d'une perte attribuable au manquement d'une contrepartie à ses obligations financières.

Risque de liquidités – Possibilité d'insuffisance des liquidités pour couvrir les obligations de la Société.

Risque du marché – Possibilité d'une perte pour la Société en raison de fluctuations possibles des taux d'intérêt et de change.

Risque de taux d'intérêt – Incidence que pourraient avoir sur la Société les fluctuations des taux d'intérêt.

Risque opérationnel – Possibilité d'une perte attribuable à des erreurs humaines ou à des lacunes sur le plan des contrôles internes et des systèmes.

Siège social

Exportation et
développement Canada
151, rue O'Connor
Ottawa, Canada
K1A 1K3

Tél. : (613) 598-2500
Télé. : (613) 237-2690

Site Web : www.edc.ca

Bureau de Vancouver

One Bentall Centre
Bureau 1030
505, rue Burrard, CP 58
Vancouver BC
V7X 1M5

Tél. : (604) 638-6950
Télé. : (604) 638-6955

Bureau d'Edmonton

Bureau 1000
10180, 101^e Rue
Edmonton AB
T5J 3S4

Tél. : (780) 702-5233
Télé. : (780) 702-5235

Bureau de Calgary

Home Oil Tower
Bureau 606
324, 8^e Avenue Sud-Ouest
Calgary AB
T2P 2Z2

Tél. : (403) 537-9800
Télé. : (403) 537-9811

Bureau de Winnipeg

Commodity Exchange Tower
Bureau 2075
360, rue Main
Winnipeg MB
R3C 3Z3

Tél. : (204) 975-5090
Télé. : (204) 975-5094

Bureau de London

Bureau 1512
148, rue Fullarton
London ON
N6A 5P3

Tél. : (519) 963-5400
Télé. : (519) 963-5407

Bureau de Toronto

Bureau 810
150, rue York CP 810
Toronto ON
M5H 3S5

Tél. : (416) 640-7600
Télé. : (416) 862-1267

Bureau de Montréal

Tour de la Bourse
Bureau 4520
800, place Victoria CP 124
Montréal QC
H4Z 1C3

Tél. : (514) 908-9200
Télé. : (514) 878-9891

Bureau de Québec

Bureau 1340
2875, boulevard Laurier
Ste-Foy QC
G1V 2M2

Tél. : (418) 266-6130
Télé. : (418) 266-6131

Bureau de Moncton

Bureau 400
735, rue Main
Moncton NB
E1C 1E5

Tél. : (506) 851-6066
Télé. : (506) 851-6406

Bureau de Halifax

Purdy's Wharf Tower II
Bureau 1410
1969, rue Upper Water
Halifax NS
B3J 3R7

Tél. : (902) 442-5205
Télé. : (902) 442-5204

Bureau de St. John's

90, avenue O'Leary
Premier étage
St. John's NL
A1B 2C7

Tél. : (709) 772-8808
Télé. : (709) 772-8693

Brésil et côte Sud

a/s du Consulat général du Canada
Av. das Nações Unidas 12901
Cenu Torre Norte, Andar 16
CEP 04578-000 São Paulo – SP
Brésil

Tél. : (011) 55-11-5509-4320
poste 3320
Télé. : (011) 55-11-5509-4275

a/s du Consulat général du Canada
Av. Atlântica, 1130, Andar 5
22021-000 Rio de Janeiro – RJ
Brésil

Tél. : (011) 55-21-2295-0391
Télé. : (011) 55-21-2275-5735

Chine

a/s de l'Ambassade du Canada
19, rue Dongzhimenwai
District de Chaoyang
Beijing 100600
Chine

Tél. : (011) 86-10-6532-3536
poste 3357
Télé. : (011) 86-10-6532-2754

Mexique

a/s de l'Ambassade du Canada
Calle Schiller 529
Rincón del Bosque
Colonia Polanco
México, D.F. 11560
Mexique

Tél. : (011) 52-55-5387-9316
Télé. : (011) 52-55-5387-9317

a/s du Consulat général du Canada
Edificio Kalos
Piso C-1, Local 108-A
Zaragoza 1300 Sur y Constitución
64000 Monterrey, N.L. Mexique

Tél. : (011) 52-81-8344-3200
poste 3360
Télé. : (011) 52-81-8340-7703

Pologne

a/s de l'Ambassade du Canada
ul. Jana Matejki 1/5
00-481 Varsovie
Pologne

Tél. : (011) 48-22-584-3240
Télé. : (011) 48-22-584-3277

Malaisie

a/s du Haut-commissariat du Canada
17^e étage, Menara Tan & Tan
207 Jalan Tun Razak
50400 Kuala Lumpur
Malaisie

Tél. : (011) 60-3-2718-3366
Télé. : (011) 60-3-2718-3313

Inde*

a/s du Haut-commissariat du Canada
7/8 Shantipath, Chanakyapuri
New Delhi 110 021
Inde

Tél. : (011) +91(11) 5178-2000
Télé. : (011) +91(11) 5178-2020

* Ouverture en 2005



This document is also available in English.

Imprimé au Canada sur du papier canadien recyclé.

Toutes les photographies sont de Martin Lipman, sauf celle de la page 6 qui est de Mark Holleron/Photo Features et celle de la page 76 qui est de Doug Millar.

Vision

EDC sera le leader reconnu pour la prestation innovatrice de solutions financières commerciales aux entreprises de toutes tailles, les aidant ainsi à réussir sur les marchés mondiaux et à créer une prospérité durable pour le Canada.

Valeurs

L'équipe

Nous sommes le cœur et l'âme d'EDC. Notre diversité nous enrichit tous. Chacun est important et mérite le respect. La collaboration est la clé de notre succès.

L'excellence

Nous visons l'excellence en tout temps. Chacun est responsable de son travail et a le pouvoir de remettre les choses en question.

La passion

L'initiative et l'enthousiasme nous animent. Chacun est fier du fruit de notre travail. Notre appartenance à EDC est une question de choix.

L'apprentissage

L'apprentissage est pour nous un processus d'enrichissement continu. Nous accordons une place de choix à la croissance personnelle et au perfectionnement, et savons tirer profit de nos expériences.